



D^R ÉMILE LAURENT

L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

ET LES

NOUVELLES THÉORIES DU CRIME

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET TRÈS AUGMENTÉE.

AVEC NOMBREUX PORTRAITS HORS TEXTE DE CRIMINALISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

4, rue Antoine Dubois, 4

TOUS DROITS RÉSERVÉS.



Le Docteur MORITZ BÉNÉDIKT

PROFESSEUR DE PHYSIOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE VIENNE

CHAPITRE II

La criminalité chez les animaux

I

« La morale des loups peut servir à éclairer celle des hommes », dit Georges Leroy.

C'est pour cette raison que je me suis décidé à consacrer quelques pages à cette étude de criminalité comparée, que j'emprunte presque tout entière à Lombroso, et surtout à Lacassagne (1).

« Les sentiments et les habitudes fétichistes des peuples primitifs, dit Lacassagne, ne pou-

(1) Voyez Lombroso. *L'homme criminel*. Chap. 1^{er}. Paris 1887. — Et in *Archivio di psichiatria: Il delitto negli animali*. — Lacassagne. *La criminalité chez les animaux*. In *Revue scientifique*. Janvier 1882, et en brochure. Lyon, 1882.

vaient leur permettre de s'élever aux subtilités métaphysiques, et instinctivement, dans leur simplicité, guidés par un esprit de justice auquel s'unissait une bonté vraiment touchante, ils mirent sur le pied d'égalité parfaite la pénalité qui devait atteindre les hommes ou les animaux, coupables de crimes. »

Pendant tout le moyen-âge, les animaux figurèrent dans les cérémonies religieuses, et on les considérait alors véritablement, comme des frères inférieurs de l'homme. « Démocrite voulait qu'on punit de mort l'animal qui avait occasionné quelque dommage majeur. Sous Domitien, au rapport de Martial, l'ingratitude d'un lion envers son maître fut sévèrement punie. Collumèle et Varron disent que les Romains regardaient le bœuf comme le compagnon des travaux de l'homme, et que l'acte de le tuer était regardé comme homicide et puni de crime. Dans l'Attique et le Péloponèse, le bœuf jouissait du même privilège » (1).

On dit aussi qu'autrefois les arabes attachaient en croix sur des arbres les lions meur-

(1) Pierquin. *Traité de la folie des animaux, de ses rapports avec celle de l'homme et les législations actuelles.* Paris, Hayard, 1839.

triers (1). « Au moyen-âge, dit encore Lacassagne, on jugea les animaux qui se rendaient coupables de meurtres, ceux qui devenaient les fléaux d'un pays, ou les femelles qui, donnant la vie à un monstre, étaient soupçonnées de cohabitation criminelle » (2).

Il rapporte ensuite plusieurs exemples de ces faits empruntés aux travaux de Lavaudie et

(1) Voyez à ce propos : G. Flaubert, *Salammbô*. — Ed. Charpentier. Paris, 1885. On lit, page 29 : «... Ils crurent voir au haut d'un caroubier quelque chose d'extraordinaire : une tête de lion se dressait au-dessus des feuilles.

« Ils y coururent. C'était un lion attaché à une croix par les quatre membres comme un criminel. Son museau énorme lui retombait sur la poitrine, et ses deux pattes antérieures, disparaissant à demi sous l'abondance de sa crinière, étaient largement écartées comme les deux ailes d'un oiseau. Ses côtes, une à une, saillaient sous sa peau tendue ; ses jambes de derrière, clouées l'une contre l'autre, remontaient un peu ; et du sang noir, coulant parmi ses poils, avait amassé des stalactites au bas de sa queue qui pendait toute droite, le long de la croix. Les soldats se divertirent autour : ils l'appelaient consul et citoyen de Rome et lui jetèrent des cailloux dans les yeux pour faire voler les mouches ».

« Cent pas plus loin, ils en virent deux autres, puis, tout à coup, parut une longue file de croix supportant des lions... Les barbares, cessant de rire, tombèrent dans un long étonnement. Quel est ce peuple, pensaient-ils, qui s'amuse à crucifier des lions ? »

(2) *Loc. cit.*, p. 5.

Benoist Saint Prix. On me permettra d'en citer quelques-uns comme curiosité.

En 1120, l'évêque de Laon lança un bref d'excommunication contre les chenilles et les mulots. Sous François 1^{er}, on donnait encore un avocat d'office à ces animaux et l'on plaidait contradictoirement leur cause et celle des fermiers.

En 1356, à Falaise, une truie avait tué un enfant et commencé de le dévorer ; le juge la condamna à périr par le glaive. Comme elle avait rongé un bras et une partie de la tête de l'enfant, on lui coupa une patte et elle fut mutilée « au visage ». Puis, avant de la conduire au supplice, elle fut recouverte de vêtements d'homme, et, suivant l'usage, le bourreau reçut, pour sa peine et salaire, dix sols et une paire de gants.

En 1513, il y eut un arrêté des consuls et échevins de Grenoble qui demandent qu'on excommunie les limaçons et les chenilles.

En 1585, le grand vicaire de Valence, dans une sentence, enjoint aux chenilles, dont le pays est infesté, de déguerpir du diocèse.

En 1587, on intenta un procès contre des insectes qui ravageaient un champ près de Saint-Jean-de-Maurienne. Les insectes furent condamnés.

Jean Milon, official de Troyes, rendit cette sentence le 9 juillet 1516: « Parties ouïes, faisant droit sur la requête des habitants de Villenove, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, et à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées. »

Ces faits prouvent que la ligne de démarcation qui existe entre l'homme et les animaux ne saurait être considérée comme infranchissable. Nous allons voir, d'ailleurs, qu'on retrouve quelquefois chez les animaux les formes embryonnaires de certains crimes.

II

Renan dit que « la nature nous offre l'exemple de la plus implacable insensibilité et de la plus grande immoralité. »

Ce n'est point de cette façon qu'on doit, à mon avis, envisager la question. Hommes et bêtes, nous luttons tous pour le combat terrible de la vie. On ne saurait reprocher à certains animaux leur férocité et leur amour de la rapine pas plus qu'à nous notre cruauté en égorgeant

les animaux. Ce sont là les nécessités inéluctables de l'existence. La vie des uns ne s'entretient que de la mort des autres. Le tigre exulte quand il fouille de ses mâchoires les entrailles de la biche qui brame. L'homme se complait au plaisir cruel de la chasse ; il se réjouit même à la vue du sang des taureaux irrités et tourmentés dans un cirque.

Si on se place sur ce terrain, le crime est partout, et tout être vivant est un criminel d'instinct ou un criminel-né. L'homme ne vaut pas mieux que la bête, peut-être moins.

Aussi, je ne saurais considérer, avec Lombroso, comme des formes inférieures du crime, les lois biologiques qui obligent certaines plantes à se nourrir d'insectes. Le *Rossolis* ou *Drosera* ne commet pas un meurtre en emprisonnant dans ses feuilles l'insecte imprudent que l'odeur spéciale qu'il secrète y a attiré, pas plus que le chasseur qui attend perfidement, au coin d'un bois, un inoffensif lapin pour le fusiller à son passage.

Que se passe-t-il en effet ?

Quand un insecte se pose sur une feuille de *Rossolis*, il est presque immédiatement englué dans une sécrétion visqueuse et comprimé par les tentacules nombreux, environ

192 par feuille, qui se replie sur lui en dix secondes et atteignent en une heure et demie le centre de la feuille, qui ne lâche point prise avant que la victime soit morte et en partie digérée, à la faveur d'un acide et d'un ferment très analogue à notre pepsine (1).

Il est évident pourtant que ces faits sont sous la dépendance des conditions histologiques du *Rossolis*, qui se comporte absolument comme l'homme tuant et digérant tranquillement les animaux qu'il a pu prendre à ses pièges.

Ce ne sont pas là des ébauches du crime.

Mais, comme le fait remarquer très justement Ferri (2), quand on réfléchit que sur cent chiens, chevaux ou éléphants, ce ne sont pas tous ces animaux, mais seulement un ou deux qui se montrent méchants, querelleurs, indomptables ; que sur cent chats il y en a bien peu qui négligent ou tuent leurs petits ; on ne peut nier que cette perversité ne soit due à une tendance personnelle et inconnue aux autres individus de la même espèce.

Voilà réellement ce que l'on peut appeler l'équivalent du crime chez les animaux.

(1) Voyez à ce propos : Darwin : *Insectivorous plants*, 1880.

(2) Ferri, *Dell'omicidio*, 1884.

III

Lacassagne a classé les délits des animaux, d'après l'exagération de leurs instincts ou facultés élémentaires suivantes : l'instinct nutritif, l'instinct génésique, l'instinct maternel, l'instinct destructeur, et les instincts sociaux.

Je suivrai la même marche dans l'exposé de cette étude.

Quand la faim se fait sentir, tous les animaux luttent avidement pour satisfaire cet instinct et conserver leur individu. Le vol, sous sa forme la plus ordinaire et la plus simple, ne saurait chez eux être considéré comme un délit ; mais, dans certains cas, il prend une forme tellement inaccoutumée qu'il semble bien que les animaux aient le sens de la propriété et se rendent compte de leur méfait.

Büchner parle des abeilles voleuses qui, pour éviter de travailler, attaquent en masse les ruches approvisionnées, font violence aux sentinelles et aux habitants, mettent la ruche au pillage et en emportent toutes les provi-

sions chez elles. Si cet exploit a réussi à plusieurs reprises, elles prennent plus de goût au pillage et à la violence qu'au travail et finissent par constituer de vraies colonies de brigands (1).

Certaines sortes de fourmis se comportent de même et entreprennent des guerres pour essayer de ravir à d'autres les provisions qu'elles ont péniblement amassées (2).

On a vu les babouins s'associer par centaines pour mieux ravager les vergers d'accès difficile ; le plus rusé et le plus âgé, après avoir étudié le terrain, s'avance le premier et laisse une sentinelle au point le plus menacé ; puis ils se disposent en chaîne et se transmettent l'un à l'autre la proie que le dernier de la chaîne dépose dans une cachette commune ; quand la sentinelle aperçoit quelque danger, elle donne le signal et tous les babouins fuient (3).

(1) Voyez : Büchner, *Vie psychique des bêtes*.

(2) Voyez : C. Bruyant, *Les fourmis de la France centrale*, in-8°, Paris 1890. Société d'éditions scientifiques. Forel, *Les fourmis de la Suisse*, Zürich, 1874.

(3) Fait emprunté à Franklin.

IV

Les actes délictueux commis par les animaux sous l'influence de l'instinct génésique, correspondent à nos crimes passionnels par amour.

Les mâles se livrent entre eux des combats terribles pour la possession des femelles. Les luttes des taureaux, des béliers, des chiens, des chats sont bien connues.

Mais on rencontre d'autres crimes plus compliqués, qui se rapprochent davantage des délits punis par nos lois.

Charles Vogt raconte que, depuis quelques années, un couple de cigognes, faisaient leur nid dans un village près de la Salette. Un jour on nota que, quand le mâle était à la chasse, un autre, plus jeune, venait courtiser la femelle. Il fut d'abord repoussé, puis toléré, puis accueilli; à la fin les deux adultères volèrent un matin sur la prairie où le mari chassait aux grenouilles, et le tuèrent à coups de bec (1).

(1) Figuiet. *Les oiseaux*, 1879.



ALPHONSE BERTILLON

DIRECTEUR DU SERVICE D'IDENTIFICATION PAR SIGNALEMENTS
ANTHROPOMÉTRIQUES, A LA PRÉFECTURE DE POLICE

On voit aussi les animaux commettre des crimes analogues au viol des mineures.

Hubner affirme que, quand les fourmis mâles manquent de femelles, elles violent les ouvrières qui, ayant des organes sexuels atrophiés, en souffrent gravement et en meurent (1).

Houzeau rapporte également qu'un coq viola un jeune poulet mâle qui en resta souffrant pendant plusieurs jours (2).

Dans les agglomérations d'animaux, les mâles, privés de femelles, se livrent aux plaisirs contre nature (3), mais ce sont là bien plus des erreurs de l'instinct amoureux non satisfait que des déviations véritables du sens génital (4).

(1) Hubner. *Recherches sur les mœurs des fourmis indigènes*. Genève, 1861.

(2) Houzeau, *Etudes sur les facultés mentales des animaux comparées à celles de l'homme*. Mons, 1872.

(3) Voyez Lacassagne. *Loc. cit.*

(4) « C'est, dit Voltaire, un instinct mal démêlé qui entraîne la jeunesse aveugle dans ce désastre. » *Dictionnaire philosophique*. Art. *Amour socratique*.

V

Presque tous les auteurs ont remarqué le changement de caractère des animaux, leur irritabilité excessive pendant que s'accomplissent les fonctions de la maternité. On a vu des femelles très douces devenir excessivement méchantes.

D'autres abandonnent leurs petits ou même commettent de véritables infanticides au moment de la mise-bas. Beaucoup de truies, si on ne les surveille pas attentivement, tuent et mangent leurs petits.

On a vu des juments, des vaches, des brebis refuser de se laisser têter par leur progéniture et causer ainsi leur mort à brève échéance.

VI

Il semble exister chez certains animaux une réelle « méchanceté spécifique » qui en fait, en quelque sorte, des criminels-nés.

« Tous ceux qui s'occupent de nos animaux domestiques, dit Cornevin, ont constaté qu'il apparaît de temps en temps dans nos espèces asservies et particulièrement dans les genres *equus et bos*, des individus mâles ou femelles, indomptables, méchants et parfois absolument inutilisables.

« C'est l'exacte reproduction de ce qui a lieu dans l'espèce humaine où, de temps en temps, apparaissent de ces natures foncièrement mauvaises dont la société est obligée de se séparer violemment.

« Quelle est la cause de cette méchanceté ? Nous l'ignorons jusqu'à présent.

« Y a-t-il, par exemple, chez les chevaux très vicieux, modification de la masse cérébrale, dédoublement de circonvolutions frontales, comme on a dit que la chose existait chez beaucoup de malfaiteurs de l'espèce humaine ? C'est possible, mais non encore vérifié.

« Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette méchanceté est héréditaire, transmissible soit par le père, soit par la mère. L'histoire des étalons de notre administration des haras ne manque pas d'exemples à l'appui. »

Lombroso, qui trouve là un argument en faveur de sa théorie, affirme que cette méchanceté se rencontre surtout chez les chevaux dits à nez busqué, dont le front est étroit et fuyant comme chez le lièvre.

VII

On voit quelquefois les animaux commettre des crimes sous l'influence d'idées plus élevées qu'on pourrait presque appeler des instincts sociaux.

Les meurtres par vengeance ne sont pas rares. On sait que les chevaux et les mulets gardent fréquemment rancune à ceux qui les ont frappés.

Les meurtres par rivalité ne sont pas moins fréquents. Les taureaux, les étalons, les chiens sont souvent fort jaloux de leurs privilèges et cherchent à mettre à mort leurs rivaux.

La colère peut également devenir une cause de meurtre chez les animaux. Il est toujours imprudent de les irriter sans raison, même les plus doux et les plus patients.

Ainsi les fourmis ne dévorent pas leurs aphides, même quand elles manquent d'autres aliments. Mais Leuret raconte le cas d'une fourmi qui, impatientée par la résistance de l'une de ses aphides, la tua et la dévora.

« Voilà, dit Lombroso, un léger délit pour les fourmis, comme l'aurait jadis été pour une matrone romaine le meurtre d'une esclave ; toutefois, cet acte porte préjudice à l'espèce même, en la privant d'une assistance puissante ; et en étant ainsi contraire à leurs habitudes, il devrait constituer un crime dans la jurisprudence des fourmis » (1).

VIII

Le repentir ne semble pas tout à fait étranger aux animaux et on pourrait presque retrouver, dans certaines espèces qui vivent en communauté, un équivalent de notre pénalité.

Néander raconte que, dans la bourgade de Bangué, en Bavière, plusieurs cigognes vi-

(1) *L'homme criminel*, page 43.

vaient en bon accord entre elles. Un jour cependant, une femelle se laissa séduire par un jeune mâle, en l'absence de son époux. Celui-ci, revenu à l'improviste et se voyant trahi, l'aurait fait comparaître devant un tribunal composé de toutes les cigognes de l'endroit, qui étaient justement réunies pour leur voyage automnal, et qui firent justice en déchirant la coupable (1).

Dans l'Ecosse septentrionale et dans les îles de Feroë, on voit souvent des troupes de corneilles mettre à mort quelques-unes de leurs compagnes coupables.

On cite encore un grand nombre de faits de ce genre. Mais ils ne me semblent pas appuyés sur des autorités suffisantes pour pouvoir être rapportés ici.

IX

Maintenant quels sont les facteurs de la criminalité chez les animaux ?

Cette question est bien obscure et me paraît impossible à résoudre pour le moment.

(1) Figuiet, *loc. cit.*

Selon sa théorie, Lombroso veut y voir une forme de l'atavisme.

L'alimentation peut avoir une influence considérable sur le caractère des individus. L'usage de la viande serait une cause commune du penchant au crime. « Non-seulement les carnivores sont les plus féroces des animaux, dit Lombroso, mais encore les animaux d'un caractère doux, tels que le chien, l'éléphant, deviennent indomptables lorsqu'ils sont nourris de substances animales » (1).

L'influence des boissons alcooliques est encore plus manifeste. Selon Büchner, on peut produire artificiellement des abeilles voleuses par l'usage des boissons alcooliques. L'ivrognerie engendre la paresse et celle-ci pousse au crime.

L'influence des conditions atmosphériques n'a pas encore pu être étudiée. Pourtant on a déjà signalé que les animaux de la même espèce ou d'espèces voisines sont plus féroces dans la zone torride que dans les régions moins chaudes de l'Amérique, et que les lions de l'Atlas sont beaucoup moins redoutables que ceux du désert.

(1) *Loc. cit.*, p. 23.

X

Lombroso a cru trouver dans ces faits un argument en faveur de sa théorie. Selon lui, le crime serait presque une loi de nature et les animaux seraient tous des criminels.

J'ai déjà dit combien l'erreur était profonde, tout au moins si l'on donne à ce vocable le sens qu'on lui assigne habituellement maintenant. S'il en était ainsi, je le répète, l'homme serait infiniment plus cruel que les animaux.

Mais la preuve que le crime n'est pas chose innée et inexorable, même chez les animaux, c'est que les plus mauvais d'entre eux peuvent être éduqués et perfectionnés. On peut avec un peu de patience, éteindre leurs pires instincts. « Plus une race domestique est perfectionnée, dit M. Cornevin, moins les passions sont violentes, et, par suite, plus les actes dont nous venons de nous occuper sont rares. N'ayant plus à se préoccuper de leur alimentation qu'ils trouvent chaque jour devant eux, copieuse et succulente, la lutte pour la vie n'existe plus pour ces animaux et leur caractère s'adoucit.

« D'autre part, en vertu de la loi de balancement organique, le développement de l'appareil digestif, conséquence d'une alimentation large et régulière, s'est opéré aux dépens du système nerveux, d'où moins d'irritabilité, de violence, de propension au coït.

« L'observation des races d'animaux domestiques très perfectionnées sous ce rapport, comme celle de Durham, par exemple, fait voir que, chez elles, la méchanceté est une chose extrêmement rare, aussi bien chez les mâles que chez les femelles. »

Et, de tout cela, M. Lacassagne conclut fort sagement : « Comme dans notre espèce, l'animal criminel est parfois un type apparaissant tout à coup avec des passions, des désirs, des instincts qui ne sont pas ceux de sa race. Ces défauts sont transmissibles et héréditaires. La domestication, le régime alimentaire diminuent, font disparaître ou transforment quelques-unes de ces fâcheuses dispositions. »



DIMITRI DRILL

AVOCAT ET PUBLICISTE A MOSCOU

CHAPITRE III

Classification des Criminels

I

Les juristes, qui sont quelquefois d'excellents moralistes, mais rarement de bons observateurs, se contentent de distinguer la criminalité en petite moyenne et grande. C'est là, on le conçoit facilement, une classification purement arbitraire.

II

Ferrus et Haussonville tentèrent une classification basée sur la perversité des malfaiteurs. Ils distinguent :

1° Les natures inertes, c'est-à-dire les hommes qui se laissent entraîner sans résistance et sans répugnance ;

2° Les emportés, c'est-à-dire les hommes prompts et vifs, dont l'imagination s'exalte

facilement, et qu'un moment d'effervescence précipite tête baissée dans quelque attentat ;

3° Les vicieux, c'est-à-dire les gens corrompus, chez qui l'amour du plaisir est sans retenue, sans dignité, sans respect de soi-même ou des autres ;

4° Les calculateurs, qui ont de longue date la volonté arrêtée de mal faire, et qui, dans les intentions les plus perverses, combinent tout à plaisir l'emploi des moyens violents.

III

Lombroso n'a pas à proprement parler donné de classification des criminels. Sa doctrine tend à les ramener tous au type unique et confus du criminel-né.

Le baron Garofalo distingue les criminels en délinquants *instinctifs* et en délinquants *fortuits* : Les premiers étant caractérisés par l'absence du sens moral et la toute-puissance des instincts égoïstes ; les seconds par une faiblesse organique, une impossibilité de résister aux impulsions provoquées par le monde extérieur.

IV

« Une collectivité humaine, dit Lacassagne, est une agrégation d'individus dont le système nerveux est différent et qui n'a pas évolué de la même manière.

« Ce sont ces variétés qui constituent les couches sociales. Comment les distinguer ? Ce ne sera pas par la position, la richesse, l'instruction, mais par les manifestations de leur existence cérébrale. L'homme pense, aime et agit : de là des distinctions par la prédominance ou des sentiments, ou de l'intelligence, ou de l'activité.

« D'après la localisation qui a été faite de chacune de ces trois facultés, nous distinguons les couches sociales ou frontales, pariétales, occipitales.

« Ces dernières sont les plus nombreuses : elles sont composées d'instinctifs. Les couches supérieures ou frontales sont les plus intelligentes. Dans les couches pariétales, on ren-

contre souvent les individus d'activité, de caractère, les impulsifs.

« A cette division répondent trois grandes catégories de criminels : les frontaux, les pariétaux, les occipitaux. C'est parmi les criminels de pensée qu'on rencontre les *criminels aliénés*.

« Les *criminels d'actes* sont les criminels par impulsion ou par occasion. C'est sur eux que peuvent avoir quelque influence les châtiments et les peines.

« Les *criminels de sentiments ou d'instincts* sont les vrais criminels, les insociables par l'énergie et la fréquence de manifestation des instincts les plus égoïstes. »

V

Cette classification est sans contredit la plus scientifique et la plus rationnelle de toutes celles qui ont été proposées. Mais c'est peut-être parce qu'elle est trop savante que, dans bien des cas, elle est difficilement applicable dans la pratique.

J'ai essayé une classification plus analytique. J'ai fait une catégorie à part des vagabonds

et des mendiants, qu'on rencontre en si grand nombre dans les prisons et particulièrement dans les prisons de Paris. Puis je distingue :

1° Les *criminels d'accident*, ceux chez qui le crime n'est qu'une chose fortuite, un accident malheureux, et auquel tous nous pouvons succomber ; ceux-là ne sont pas des criminels à proprement parler ;

2° Les *criminels d'occasion*, les gens fardés d'une fausse honnêteté, chez qui le crime est latent et n'attend qu'une occasion favorable pour se produire : ce sont eux qui, grâce à leur habileté et à leur audace, échappent le plus facilement au châtimement et peuvent vivre heureux et honorés, malgré leurs méfaits ;

3° Les *criminels d'habitude*, ceux qui font le mal presque naturellement, comme certaines gens font le bien : ce sont eux qui fournissent le plus lourd contingent à l'armée du crime et qui composent la population fixe des prisons ;

4° Les *dégénérés criminels* héréditaires : épileptiques, hystériques, alcooliques, débiles, détraqués et névropathes de toutes nuances : ce sont eux qui constituent la majorité des criminels impulsifs, ceux qui commettent

ordinairement ce qu'on est convenu d'appeler les crimes passionnels : il y a chez eux rupture de l'équilibre cérébral, et la raison se laisse entraîner par les passions et les instincts ;

5° Les *fous moraux* et les *criminels-nés* ne constituent qu'un genre de la classe précédente : ce sont des héréditaires dégénérés qui font instinctivement le mal ; ils naissent avec le vice dans le sang, et vont au crime avec la fatalité de la pierre qui tombe ; comme les dégénérés criminels, ils tiennent beaucoup plus de l'aliéné que du criminel ;

6° Les *aliénés criminels* sont ceux qui commettent un crime sous l'influence d'une idée ou d'une impulsion délirante ; leur conscience est éteinte et leur volonté complètement paralysée.

VI

Évidemment toutes ces classifications boient plus ou moins ; les unes sont trop scienti-

fiques, les autres pas assez. Quand nos connaissances en criminologie seront plus étendues, peut-être arriverons-nous à des résultats précis. En attendant, comme le fait justement remarquer M. Joly, toutes les classifications doivent être dominées par la division des criminels en criminels d'accident et criminels d'habitude.

CHAPITRE IV

Les théories du crime

I

Lombroso a d'abord considéré le criminel comme le fruit d'une hérédité médiate et à longue échéance : l'atavisme. Le crime ne serait que le retour vers l'état primitif et barbare des premiers âges, et le criminel un sauvage égaré dans notre civilisation, un homme des époques préhistoriques, né tout à coup parmi nous avec les instincts et les passions de ces premiers âges.

« Le crime chez les sauvages, dit Lombroso, n'est plus une exception, mais la règle presque générale. Aussi n'y est-il considéré par personne comme un crime et se confond-il dans ses origines avec les actions les moins crimi-

nelles. » Et il en trouve des preuves dans l'étymologie du mot crime dans les langues anciennes, dans la fréquence de l'avortement et de l'infanticide chez les sauvages, dans le meurtre des vieillards, des femmes et des malades, dans ces meurtres continuels commandés par la religion ou inspirés par les instincts féroces que nul force ne retient dans l'homme sauvage, dans le cannibalisme sous ses différentes formes, dans l'admission du vol comme une chose quasi légale.

Enfin Lombroso trouve une autre preuve de l'origine atavistique du crime dans l'étude du caractère de l'enfant. « Les germes de la folie morale et du crime, dit-il, se rencontrent, non par exception, mais d'une façon normale, dans les premières années de l'homme, comme dans l'embryon se rencontrent certaines formes qui, dans un adulte, sont des monstruosité ; si bien que l'enfant représenterait un homme privé du sens moral, ce que les aliénistes appellent un fou moral, et nous un criminel-né ». Pour lui, les enfants sont coléreux, vindicatifs, jaloux, menteurs, voleurs, égoïstes, cruels, dépourvus de sentiments affectifs, paresseux, imprévoyants, vaniteux, obscènes. Cependant il avoue qu'il y a

des exceptions, et il laisse échapper ce cri parti du cœur, mais compromettant pour sa doctrine : « Tu étais de ces exceptions, ô mon ange, dont les yeux si doux, si brillants, m'illuminent encore du fond de ton sépulcre, toi qui ne semblais te réjouir que du plaisir d'autrui ! »

II

Lombroso a en partie abandonné sa théorie de l'origine atavistique du crime. Il a alors soutenu que le criminel-né était un homme pathologique, un fou moral. Or, la folie morale pouvant être rapprochée des formes épileptiques dites larvées, dans lesquelles on ne constate pas les manifestations bruyantes du haut-mal, il a définitivement avancé que le criminel-né pourrait bien être un épileptique. La criminalité est ainsi devenue, comme le génie, une névrose.

Selon lui, l'épilepsie réunit et fond les fous moraux et les criminels-nés dans une même famille naturelle. L'accès épileptique n'est qu'une caricature du crime.

« Pour les gens du monde, dit-il, qui n'aperçoivent dans l'épilepsie que l'accès convulsif, ou l'équivalent psychique, ou ces formes singulières qu'on nomme absences ou vertiges, ce rapprochement pourrait d'abord paraître absurde; néanmoins il ne l'est plus, du moment où l'on embrasse, dans un même coup-d'œil, non-seulement les épiphénomènes les plus saillants de ces malheureux, mais aussi tous les caractères dont l'ensemble constitue l'histoire naturelle de l'épileptique. »

Au point de vue anatomique, au point de vue physiologique, comme au point de vue psychique, criminels-nés et épileptiques sont des êtres identiques. Mêmes anomalies cérébrales et crâniennes, même asymétrie faciale, mêmes zygômes énormes et volumineux, même fossette occipitale moyenne, même physionomie, mêmes anomalies dégénératives, même obtusité tactile, même analgésie physique et morale; latéralité et mancinisme chez l'un comme chez l'autre. Chez l'épileptique comme chez le criminel-né, on retrouve cette divergence intellectuelle énorme allant de l'imbécillité au génie, cette excessivité du contraste, cette irritabilité, cette intermittence des sentiments ainsi que des facultés intellec-



RODOLFO LASCHI

AVOCAT A VÉRONE

tuelles, cette religiosité mêlée de cynisme et d'immoralité, cette irascibilité impulsive, ce besoin de tout briser, ce penchant au meurtre, cette vanité excessive qui en font des êtres à part, des anormaux.

« On m'objectera, continue Lombroso, que la fureur épileptique, par son instantanéité, par le manque de but utile, se révèle tout de suite comme morbide, surtout par l'amnésie qui suit le fait. Mais il ne manque pas de cas où, même dans l'équivalent, même dans la fureur épileptique, l'acte semble prémédité, s'accorde avec les intérêts des sujets, se prolonge longtemps, et n'exclut pas le calme, de façon à se confondre d'une manière absolue avec le délit. Tamburini, Bonfigli, Toselli, et, plus récemment, Echeveria, ont prouvé qu'il y a des cas où l'accès épileptique, même le mieux caractérisé, a été suivi du souvenir le plus net, qui s'effaçait quelquefois plus tard. »

III

Cependant le professeur de Turin n'abandon-

ne pas complètement sa théorie de l'atavisme ; mais il ne lui accorde plus qu'un rôle secondaire.

« Il est bien entendu, dit-il, que la fusion de la folie morale avec l'épilepsie n'exclut pas l'atavisme.

« Presque toutes les maladies engendrent déjà une espèce de folie morale intermittente, mais l'épilepsie en provoque une bien plus constante ; et cela, parce que les premières à s'effacer sont toujours les fonctions qui se manifestent plus tard dans l'organisme mental de l'humanité.

« Si une lésion du cerveau enlève la propriété de reconnaître les couleurs, la première couleur qui s'efface est justement la dernière à paraître dans l'évolution du cerveau ; le sens moral, qui y paraît aussi le dernier, est le premier à s'évanouir dans son infirmité.

« Que l'atavisme des épileptiques y soit plus constant et plus complet que dans toutes les autres maladies mentales, c'est ce qu'on conçoit très vite si on s'en rapporte à l'étrange religiosité de ces gens, au cannibalisme et à bien d'autres caractères de l'animalité. »

IV

L'École française ou, pour mieux dire, l'École de Lyon, s'écarte complètement des théories de l'École italienne.

A Rome, au premier Congrès d'anthropologie criminelle, dans les discussions qu'il a soutenues avec Lombroso, Lacassagne a essayé de prouver l'existence de deux facteurs dans l'étiologie de la criminalité : un facteur individuel et un facteur social. Et il attache une grande importance à ce dernier. Ces idées ont du reste triomphé au dernier Congrès tenu à Bruxelles en 1892.

« La propension aux vices, au vol, au crime, dit Aug. Voisin, est des plus héréditaires et constitue comme une peine indéfinie des actes des ascendants. » Je crois que plusieurs raisons agissent héréditairement et d'une façon plus ou moins puissante sur le développement de la criminalité. En première ligne se place l'alcoolisme ; puis viennent les vésanies et les névroses, et enfin, à titre secondaire, la tuberculose. Mais il est très fréquent de rencontrer

ces raisons pathogéniques associées et agissant simultanément. Chaque facteur étiologique apporte sa tare plus ou moins lourde, et chacune d'elles agit plus ou moins puissamment sur le produit, qui sera plus ou moins défectueux au point de vue physique, psychique et moral,

J'ai montré les prisons peuplées de débiles, ces déshérités de l'intelligence et du jugement, ces individus aux idées étroites, à la mémoire mécanique, à la volonté défaillante, ces êtres incapables d'attention et d'efforts, sans force d'imagination et qui obéissent passivement aux suggestions d'autrui. A côté d'eux, j'ai montré quelques imbéciles et des dégénérés supérieurs que leur défaut d'équilibre et leur manque de pondération ont amenés en prison.

J'ai retrouvé chez les criminels que j'ai examinés non seulement les stigmates psychiques de la dégénérescence, les syndrômes épisodiques décrits par Magnan et ses élèves, mais encore tous les stigmates physiques : malformations crâniennes, dolichocéphalie et brachycéphalie exagérées, oxycéphalie et surtout acrocéphalie, asymétrie faciale, déviations du nez, prognathisme, oreilles en anses ou mal ourlées, implantation vicieuse des dents, gyné-

comastie, anomalies des organes génitaux et principalement l'hypospadias, infantilisme, malformations congénitales des membres, stabisme, bégaiement, incontinence d'urine, etc. J'ai parcouru ainsi le vaste cycle des dégénérescences, passant en revue tous les stigmates et, un à un, les plaçant sur la figure des criminels.

Les prisons, ai-je conclu, sont peuplées en grande partie de fils d'alcooliques et de dégénérés.

V

Telles sont les diverses théories des deux Écoles positivistes française et italienne.

Pour l'École spiritualiste, le crime est un phénomène d'ordre purement moral.

« Le crime, dit A. Guillot, ne s'impose à personne ; il est l'œuvre de la volonté humaine, et il a toujours son origine dans une faute personnelle, domestique ou sociale. »

CHAPITRE V

Les causes sociales du crime

I

Helvétius conclut quelque part « que l'inégalité des esprits est due à la différence de l'éducation », et Locke assure que « de cent hommes, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société, par l'éducation qu'ils ont reçue. C'est de l'éducation que dépend la grande différence aperçue entre eux. »

Sans exagérer cette influence heureuse ou malheureuse de l'éducation, l'École positiviste française reconnaît l'importance considérable du rôle qu'elle joue dans la vie. Sans doute, il est de ces êtres pervers, de ces fous moraux, de ces criminels-nés sur lesquels on ne peut

absolument rien et qui naissent avec le crime dans le sang. Mais beaucoup de criminels seraient éducatibles.

De l'avis même de Lombroso, le sens moral peut s'acquérir. Tous les enfants l'acquièrent avec plus ou moins de facilité, suivant leurs dispositions; mais chez aucun ce sentiment n'est inné; il n'est que le fruit de l'éducation.

II

« On sait, dit le Dr A. Bordier, que les cellules cérébrales, lorsqu'elles ont été fortement excitées, ou lorsque sans l'être aussi fortement, elles l'ont été très souvent et toujours de la même manière, gardent, à la suite de cette excitation très forte et unique, ou faible mais répétée, un état anatomique particulier, quelque chose comme une mémoire matérielle qui fait que toute excitation nouvelle les remet dans l'état même où elles se sont trouvées lors de la grande excitation ou lors de ces excitations toujours les mêmes et mille fois répétées qu'elles ont subies; il semble qu'elles



ADOLPHE GUILLOT

JUGE D'INSTRUCTION A PARIS

ne sont plus aptes, dès lors, qu'à un seul genre d'ébranlement, qu'à une seule idée, l'ébranlement et l'idée qui correspondent aux excitations précédentes. »

Tel est, conclut Paul Copin, le point de départ de l'action physiologique exercée par le milieu social sur les unités qui le composent. Et il ajoute : « Les hommes sont bien ce que les ont faits les milieux par eux traversés, avec les différences du plus ou moins résultant des énergies constitutives et des facultés d'assimilation particulières à chaque individu ; différences qui correspondent d'ailleurs aux divers degrés de docilité rencontrés par les hypnotiseurs chez leurs sujets. »

Si les milieux ne créent pas, ils ont certainement une puissance modificatrice considérable.

III

Tarde explique tous les phénomènes de la société par l'action puissante, inconsciente le

plus souvent, toujours mystérieuse en partie, de l'imitation.

Pour lui, le crime n'est qu'un phénomène d'imitation. « Le délit, dit-il, est un acte émané non de l'individu vivant seulement, mais de l'individu personnel, tel que la société seule sait le perfectionner et le faire croître à son image ; de la personne d'autant plus identique à elle-même, jusqu'à un certain point, du moins, qu'elle est plus assimilée à autrui ; d'autant plus volontaire et consciente qu'elle est plus impressionnable aux exemples, comme le poumon est d'autant plus fort qu'il respire mieux. On a dit que notre corps est un peu d'air condensé vivant dans l'air : ne pourrait-on pas dire que notre âme est un peu de société incarnée vivant en société ? Née par elle, elle vit pour elle. »

Il retrouve sans peine cette loi de l'imitation dans le développement de la criminalité. Il nous montre les vices et les crimes descendant d'en haut pour se localiser dans les rangs du peuple, l'ivrognerie d'abord l'apanage des grands et devenant un vice populaire. « A coup sûr, dit-il, les rois d'Homère s'enivraient plus que leurs sujets, les chefs mérovingiens que leurs leudes, les seigneurs du moyen-âge que leurs serfs. »

C'est encore de la même façon que les crimes se propagent des grandes villes aux campagnes. « Les capitales n'envoient pas seulement à la province leurs goûts ou dégoûts politiques ou littéraires, leurs genres d'esprit ou de sottise, leurs coupes d'habits, leurs formes de chapeaux, leur accent, elles lui expédient leurs crimes et leurs délits. Les attentats à la pudeur sur les enfants sont un crime essentiellement urbain, comme le montre leur carte ; on les voit, en se répandant, faire tache d'huile autour des grandes villes.

« Chaque variété de meurtre ou de vol que le génie du mal imagine, naît ou s'implante à Paris, à Marseille, à Lyon, etc., avant de se répandre en France. La série des cadavres coupés en morceaux a débuté en 1876 par l'affaire Billoir, et s'est longtemps localisée à Paris, à Toulouse, à Marseille ; mais elle s'est continuée dans la Nièvre, dans le Loir-et-Cher, dans l'Eure-et-Loir. L'idée féminine de jeter du vitriol au visage de son amant est toute parisienne ; c'est la veuve Gras qui, en 1875, a eu l'honneur de cette invention ou plutôt de cette réinvention : mais je sais des villages où cette semence a fructifié, et les paysannes maintenant s'essayaient elles-mêmes au maniement du

vitriol. Un autre instrument de haine féminine est le revolver: son emploi à Paris, dans un procès retentissant, a bientôt été suivi d'une détonation à Auxerre. En 1825, à Paris, Henriette Cornier tue cruellement un enfant qu'elle gardait: peu de temps après, d'autres bonnes obéissent, sans plus de raison, à la passion irrésistible de couper la gorge aux enfants de leurs maîtres. Pour les vols, il en est de même: il n'est pas un procédé de filouterie usité dans les foires des villages qui ne soit né sur un trottoir parisien. »

Le Dr Paul Aubry va plus loin: il admet une sorte de contagion du crime et surtout du meurtre, des épidémies criminelles.

« Sous l'influence de certaines idées, dit-il, deux nations se lèvent et se ruent l'une contre l'autre; alors il nous faut tuer tous les hommes qui se rangent sous un autre drapeau que le nôtre; nous nous excitons à cette besogne homicide. Puis, lorsque de part et d'autre il y aura suffisamment de morts, il semblera que la rage destructive aura disparu momentanément, que l'idée meurtrière aura perdu presque toute sa virulence, jusqu'à ce que ces haines que l'on entretient toujours entre les nations soient devenues encore assez intenses pour susciter

une nouvelle épidémie. C'est le même sentiment qui dirige les haines irréfléchies des foules, et, dans certains moments de surexcitation politique, détermine des assassinats. »

VI

Pour Lacassagne, l'important dans le problème de la criminalité c'est le milieu social.

« Le milieu social, dit-il, est le bouillon de culture de la criminalité; le microbe, c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter.

« Les sociétés n'ont que les criminels qu'elles méritent.

« Le criminel avec ses caractères anthropométriques et autres, ne nous semble avoir qu'une importance très médiocre. Tous ces caractères peuvent se trouver d'ailleurs chez de fort honnêtes gens.

« Au fatalisme qui découle inévitablement de la théorie anthropométrique j'oppose l'initiative sociale. »

V

En effet, beaucoup d'individus pourraient rester vicieux sans devenir criminels si on les surveillait attentivement pendant leur enfance et leur adolescence. Une éducation sévère et bien entendue, sans en faire de bons sujets, les préserverait peut-être de la prison, en les empêchant d'entrer en lutte contre la société.

« L'individu moral, dit excellemment Magnan, n'est pas prédisposé naturellement au crime : s'il devient criminel, criminel d'occasion aussi bien que d'habitude, il le devient sous l'influence d'une passion ou d'une éducation vicieuse. »

VI

Pour A. Guillot, le délinquant-né n'existe pas. On devient criminel par une sorte de perversité progressive. On commence par être des libertins, des paresseux, des esprits forts ;

on perd le respect de toute chose, on s'affranchit de toute contrainte, on repousse toutes les croyances gênantes, on se laisse aller au gré de ses passions, et on arrive ainsi à l'apogée du mal.

« Le mal n'envahit pas d'un seul coup la conscience humaine : il rencontre des résistances, il procède à la façon de ces assiégeants qui font des travaux d'approche, livrent des combats successifs avant de donner le dernier assaut. »

Les grandes raisons du crime à notre époque résideraient dans la désorganisation morale des familles ouvrières, qui sombrent si souvent dans l'alcool et la débauche ; dans la déchéance de la femme qu'on bafoue et qu'on exploite ; dans le libertinage qui dessèche le cœur et développe l'égoïsme, qui engendre le ménage immonde du souteneur et de la prostituée. Ajoutez à cela l'habitude de mener une vie facile avec l'argent volé ou provenant d'une source impure, une prodigalité excessive et à laquelle ne pourrait suffire le travail le mieux rétribué.

Les garnis, les cafés-concerts de bas-étage, les brasseries à femmes où l'on boit de l'alcool et de l'absinthe, les agences de courses qui

mettent le jeu à la portée de toutes les bourses, sont également des causes puissantes de corruption et de démoralisation. « La femme et le champ de courses, voilà la principale source des crimes qui se commettent à Paris. »

H. Joly reconnaît également que la fréquentation des courses et l'habitude des paris exercent une véritable action démoralisante sur la jeunesse. « Tout le monde sait, dit-il, comment cet agiotage est organisé dans la capitale : on n'a pas même besoin de se déplacer et d'aller à Auteuil ou à Longchamps. La domestique qui va pour vous au marché, le courtier qui se rend chez ses clients, le petit camelot qui porte sa marchandise, l'employé qui regagne son bureau, tous enfin rencontrent sur leur route des agents du pari mutuel. Ils déposent, en passant, leur pièce, et sont inscrits : leur imagination travaille, comme pour la loterie, avec cette différence que le pari devient pour ainsi dire incessant. Puis les conséquences sont doubles. Surprend-on quelque argent suspect dans les poches d'un adolescent : « Je l'ai gagné au pari mutuel » est sa réponse facile et invérifiable. L'a-t-il en effet gagné de la sorte, il le dépense mal, et, quand il l'a épuisé ou qu'il a perdu, il est plus tenté de voler.

C'est le jeu, dans tout ce qu'il a de plus dangereux, étendu à tous les âges, mis à la portée de toutes les convoitises. Il n'y a rien qui, à l'heure actuelle, contribue autant à la démoralisation de la jeunesse et des petites gens dans Paris. »

VII

Mais, de toutes les écoles du vice, la plus dangereuse c'est, sans contredit, la prison. Quand un homme a fait deux ou trois séjours dans les prisons de Paris ou les maisons centrales, il n'en faut plus rien espérer : c'est un membre gangrené qu'il faudrait retrancher pour toujours du corps social.

« La prison telle qu'elle est organisée, dit Emile Gautier, est un vrai cloaque épanchant dans la société un flot continu de purulences et de germes de contagion physiologique et morale. Elle empoisonne, abrutit, déprime et corrompt. C'est à la fois une fabrique de phthiques, de fous et de criminels. J'ose même prétendre que la prison est une sorte de serre

chaude pour plantes vénéneuses, et que c'est là surtout que se recrute et que s'exerce la véritable armée du crime. »

J. Macé s'exprime à peu près de la même façon : « Que de vols, dit-il, que de crimes ont été conçus à Sainte-Pélagie, où la promiscuité met en contact direct l'apprenti voleur avec le récidiviste rompu à toutes les ruses du métier ! Les malfaiteurs professionnels racontent leurs forfaits, en les complétant de détails fantaisistes, afin de mieux frapper, par l'audace de l'exécution, l'esprit de leurs auditeurs. Les leçons dans l'art de voler et de se servir habilement du couteau sont écoutées par des élèves complaisants et jaloux de passer maîtres. »

VIII

Il est encore une cause sociale qui semble avoir une certaine importance dans la question qui nous occupe : je veux parler de l'instruction.

« *Ogni scuola che si apre chiude una prigione,* »

a dit un auteur italien. Cette pompeuse formule est loin d'être acceptée par tous.

Sans aller jusqu'à admettre le mot de Sénèque : « *Postquam docti prodierunt, boni desunt* », ou celui de J.-J. Rousseau : « Les hommes sont pervers, ils seraient pires encore s'ils avaient le malheur de naître savants », il faut bien reconnaître que l'instruction seule est impuissante à faire rétrograder le crime.

Sans doute l'instruction supérieure élève l'âme, ennoblit le cœur, enseigne le culte du beau et du vrai. Malgré tout, elle restera impuissante si elle n'a pour fidèle alliée l'éducation. « L'instruction, dit Lacassagne, ne détruit pas la criminalité, elle la déplace et la transforme : il y a diminution de certains crimes, ainsi des crimes de sang, mais augmentation des délits ; ce sont les mêmes crimes atténués, ainsi les coups et les blessures. Quand les illettrés, qui diminuent chaque jour, auront disparu, on verra disparaître aussi les crimes barbares, tels que le parricide, l'empoisonnement, et ceux-ci, par leur rareté même, seront considérés comme les fossiles de la criminalité. »

A. Bournet va plus loin encore que Lacassagne, et considère l'instruction comme plus

nuisible qu'utile: « Comme la folie, comme le suicide, dit-il, la criminalité générale augmente avec les progrès de l'instruction. »

Lombroso est du même avis : « Les connaissances qui ne rendent pas l'individu moral en font un criminel plus raffiné, plus fourbe, plus dangereux. »

« On exagère le bienfait des lumières, disait également Léon Faucher, quand on suppose qu'elles ont pour effet de diminuer le nombre des crimes. »

A. Guillot est à peu près du même avis : « C'est ainsi, dit-il, que l'école, qui devait être un instrument de civilisation, de progrès, de lumière, est restée stérile, et que, contrairement à bien des prévisions, nous assistons à ce douloureux phénomène de la criminalité augmentant principalement dans les départements et les classes où il y a le moins d'illettrés. »

Si l'instruction supérieure est impuissante, que pourra faire l'instruction primaire ? Depuis que l'Allemagne répète partout ce mot, dont elle a fait un proverbe : « C'est le maître d'école prussien qui a vaincu à Kœnigsgraetz, à Sadowa et à Sedan ! » la contagion de l'instruction primaire obligatoire a subitement gagné tous les États. C'est un danger.

Selon Jacques Bertillon, la diffusion de l'instruction primaire est un élément perturbateur : « Tel individu, dit-il, qui, livré au travail de la terre, n'aurait jamais été qu'un esprit mal fait et peut-être un peu bizarre, succombe à un travail plus intellectuel. Sa faible cervelle ne résiste pas à cette épreuve, et il va grossir la foule des ratés et des déclassés de toute espèce. »

Or, où se recrutent le plus grand nombre des criminels ? Parmi les déclassés.

Pavia reconnaît que, si l'instruction « n'augmente pas, assurément elle ne diminue pas le nombre des crimes ». Il cite ce mot significatif du procureur Caccia : « *Istruire centinaia di miglia di analfabeli poco importa, se si dona alla statistica qualche centinaio di reati in piu* » : — (« Qu'importe qu'on instruisse cent mille ignorants, si on augmente la statistique de quelques centaines de crimes »).



HENRI JOLY

ANCIEN DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON
PROFESSEUR SUPPLÉANT A LA SORBONNE
ET AU COLLÈGE DE FRANCE

CHAPITRE VI

Les causes physiques extérieures du crime

I

« Le crime, dit Enrico Ferri, est le résultat de trois ordres simultanés et toujours concurrents (quoique différemment prédominants) de facteurs naturels : parmi ceux-ci, il y a la température, qui agit avec plus ou moins de force et d'évidence selon les circonstances individuelles, cosmiques et sociales, et contribue, avec tous les autres facteurs, à faire germer cette forme pathologique d'activité individuelle et sociale qu'on appelle le crime. »

E. Ferri s'est appuyé sur la *statistique judiciaire* française la plus exacte et la plus longue (1825-1878) et sur les observations météorologiques de l'Observatoire de Montsouris, pour

comparer les deux séries de phénomènes : observations thermométriques et oscillations de la criminalité.

L'abaissement de la température élève le nombre de crimes-propriétés ; son élévation, celui des crimes-personnes.

L'accroissement des crimes-personnes observé pendant les grandes chaleurs dépend essentiellement de l'action directe du calorique sur l'organisme humain, et cela pour deux raisons :

1° La consommation de matières destinées à la production de la chaleur animale diminue, d'où une accumulation de force pouvant être utilisée d'une autre façon ;

2° L'excitabilité de l'esprit augmente, et peut facilement dégénérer en activité criminelle. De plus, en été, les classes pauvres des villes ont une nourriture plus abondante et plus substantielle. Les forces de l'individu sont ainsi accrues, forces qui se transforment avec une égale facilité en activité criminelle.

La chaleur aurait donc une action directe, physico-psychologique, sur la génération des crimes contre les personnes.

Le froid, au contraire, n'aurait pas d'action propre, directe, physiologique, sur l'augmentation des crimes contre les propriétés.

Les conditions économiques peuvent modifier l'action de la température. Ferri en tient compte. Cette modification, en effet, n'est pas douteuse : un hiver rigoureux gêne les travailleurs, et rend leur alimentation plus difficile : le nombre des crimes-propriétés augmente. Un hiver doux peut coïncider avec le manque de travail, avec des salaires insuffisants et des denrées alimentaires très chères. Dans le cas contraire, les crimes-propriétés diminueront.

Ce n'est donc là qu'une action indirecte.

II

Lacassagne admet également une connexion plus ou moins étroite entre les impulsivités criminelles et la marche de la température. Pour lui, comme pour Ferri, les crimes-personnes augmentent avec la température et atteignent leur maximum pendant l'été, tandis que les crimes-propriétés prédominent pendant l'hiver, où la misère est plus âpre, la consommation de l'alcool plus grande et les attentats mieux favorisés par la longueur des nuits.

Lacassagne a fait porter ses recherches sur un grand nombre de faits, qu'il a classés sous forme de calendrier. Si on étudie ce calendrier, on voit qu'en France, pays à saisons bien tranchées, la température élève qualitativement la criminalité, c'est-à-dire la dirige plus particulièrement vers l'attentat de haute intensité, celui qui se traduit par le meurtre et le viol.

III

Le Dr A. Corre, qui a fait des recherches analogues à la Guadeloupe, pays à température élevée et uniforme, a constaté au contraire que le maximum de la criminalité coïncide avec les minima thermiques. « A mon avis, dit-il, dans un milieu intertropical, à température élevée et uniforme, comme la Guadeloupe, la chaleur énerve plus qu'elle ne stimule, affadit plus qu'elle n'excite, et c'est précisément quand elle devient sinon plus tempérée dans sa moyenne, au moins plus heurtée, grâce à des écarts saisonniers entre ses extrêmes, que l'organisme semble renaître à une

vie active : les énergies cérébrales, en torpeur de juin à novembre, se raniment de décembre à mai, et c'est avec les fraîcheurs du premier semestre que les impulsivités se traduisent avec le plus d'éclat par le crime chez les natures prédisposées. »

IV

Le baron Garofalo admet une prépondérance des vols dans le nord et des homicides dans le midi.

Cette loi climatérique du crime viendrait corroborer puissamment la théorie de Ferri. Mais cette loi est loin d'être sans exceptions. Ainsi, sur la carte des crimes contre les personnes en France, on ne remarque pas l'assombrissement voulu des teintes du nord au midi ; ce qui frappe seulement c'est leur noirceur dans le voisinage des grandes villes. Il en est de même pour la carte des crimes contre les propriétés.

Néanmoins cette sorte d'inversion criminelle entre le nord et le midi paraît être exacte, à

quelques exceptions près, si on en juge par les statistiques. Pour Tarde, elle ne peut s'expliquer par les causes physiques, mais par les causes sociales, qui font marcher la civilisation du midi au nord et de l'est à l'ouest, dans les temps modernes. « La supériorité des vols dans le nord et des homicides dans le midi, dit-il, tient à une loi historique: non au fait que le nord est plus froid et le midi plus chaud, mais au fait que le nord est plus civilisé et le midi moins. »

V

La criminalité féminine paraît être très inférieure à la criminalité masculine. A chiffre égal de leur population respective, d'après le rapport officiel de 1880, les hommes comptent annuellement cinq fois plus d'accusés que les femmes et six fois plus de prévenus.

Cela tendrait à démontrer la supériorité morale innée de la femme, à moins d'admettre l'influence d'une éducation plus sévère et plus soignée. Cependant Marro a comparé les

punitions méritées par les garçons et les filles dans différentes écoles: sur cent garçons, neuf ou dix sont punis pour larcins; sur cent filles, pas une; — sur cent garçons, cinquante-quatre sont punis pour disputes et voies de fait; sur cent filles, dix-sept.

VI

E. Ferri a classé la profession comme facteur biológico-social dans l'étiologie du crime. H. Coutagne s'est particulièrement attaché à l'étude de cette question et il nous a déjà donné quelques renseignements curieux sur les rapports qui existent entre la criminalité et les professions.

Pour lui, chez les anti-sociaux essentiels, le crime doit dériver de causes relativement simples et la profession cédera le pas à des facteurs d'une constatation aussi facile que la température, les ingesta, etc. Mais il n'en sera pas de même pour ces individualités façonnées au moule social par leur origine et leurs acquisitions intellectuelles, qu'une pente souvent

insensible entraîne à des actes qualifiés d'indéliçats par la conscience publique et atteints par la loi sans proportion constante avec l'étendue du dommage moral causé et la profondeur de la perversité mise au jour. Pour expliquer ces scélératesses raffinées, il faut de toute nécessité étudier le mode suivant lequel le fonctionnement cérébral a été pénétré par l'influence professionnelle. De tout temps, mais avec une intensité qui s'accroît proportionnellement à l'âpreté de la lutte pour la vie, l'exercice d'une profession a pour effet de façonner les opérations psychiques suivant telle ou telle forme. Il oriente dans un sens proportionné au but à atteindre les volitions et les actes qui en dérivent, présente sous un angle spécial les faits accomplis ou à accomplir, et exerce sur le jugement un empire plus ou moins tyrannique. De cette hypertrophie spéciale des sentiments personnels, découle une propension plus grande à des actes intéressés, ce qui, à travers les gradations insensibles et masquées par les incidents de la concurrence vitale, conduit à l'acte anti-altruiste, trop souvent synonyme d'anti-social ou criminel.

CHAPITRE VII

La statistique criminelle

I

Pour Tarde, la statistique criminelle n'est encore qu'un œil rudimentaire, mais qui nous ouvrira peut-être de vastes horizons.

« Quand, au fond des mers, dit-il, le premier œil rudimentaire est éclos jadis, permettant à peine de discerner la lumière de l'ombre, ou les contours vagues d'un ennemi et d'une proie, l'animal qui s'est laissé guider par ces imparfaites indications a dû souvent commettre des fautes grossières et se reprocher de n'avoir pas continué à tâtonner comme ses frères. Il n'en était pas moins dans la voie féconde où ses chutes mêmes préparaient des élans. Eh bien! la statistique est en quelque sorte un

sens social qui s'éveille; elle est aux sociétés ce que la vision est aux animaux, et, par la netteté, par la célérité, par la multiplicité croissante de ses tableaux, de ses courbes graphiques, de ses cartes coloriées, elle rend cette analogie chaque jour plus frappante... Et puis elle a l'avantage d'introduire, dans une science nouvelle, la précision et la certitude, *aliquid inconcussum*, pierres d'attente pour l'avenir. »

Que nous apprend donc la statistique criminelle ?

II

Le Dr Bournet, qui a fait une étude comparative de la criminalité en France et en Italie, est arrivé aux conclusions suivantes :

En France, la criminalité générale comprenant les délits et les crimes, a plus que triplé ces dernières années. Cette augmentation est due surtout aux délits, devenus plus nombreux à la suite des modifications apportées à la législation. Le nombre des crimes commis contre les personnes a peu varié, mais il aug-

mente plutôt qu'il ne diminue. Les crimes contre les propriétés diminuent.

En Italie, les crimes de sang sont au moins trois fois plus nombreux qu'en France; le meurtre y est six fois plus fréquent.

L'assassinat diminue de fréquence en Italie, mais reste encore deux fois plus fréquent qu'en France, où il tend à augmenter.

En Italie, le nombre des parricides est environ le double de celui de la France.

La statistique de l'empoisonnement accuse une diminution en France et en Italie.

D'après les recherches de M. Lacassagne, il y a moins d'empoisonnements criminels en France depuis vingt ans : le chiffre annuel a baissé de plus de moitié.

Les viols et les attentats à la pudeur sont infiniment moins fréquents en Italie qu'en France.

III

La loi d'antagonisme entre les crimes de sang et le suicide est manifeste en France et en Italie.

Dans notre pays, le suicide suit une marche constamment ascendante ; au-delà des Alpes, un mouvement progressif se manifeste chaque année depuis 1875, et il est surtout accusé dans l'armée, où il a plus que doublé en sept ans. Dans l'armée française une recrudescence s'est manifestée depuis 1879.

CHAPITRE VIII

Le type criminel au point de vue morphologique et physique

I

Le type criminel a été créé de toutes pièces par l'École italienne : c'est l'enfant préféré de Lombroso. Mais il est loin d'être admis sans contestation par tout le monde. M. A. Guyot le considère comme une illusion des yeux.

« Cette similitude factice, dit-il, provient de causes extérieures et passagères : en projetant sur l'eau une lumière colorée, on peut, suivant sa fantaisie, la faire passer par toutes les nuances du prisme, sans que pour cela sa couleur naturelle soit changée ; de même, tous ces détenus, sous les sombres projections de la prison, tirent leur aspect non pas d'un type

originaires, mais de l'action extérieure à laquelle ils se trouvent momentanément soumis. »

Quoi qu'il en soit, voici quels sont les caractères morphologiques de l'homme criminel, *il uomo delinquente*.

II

Le criminel est généralement grand et lourd, mais doué d'une force musculaire peu considérable.

Par sa taille et son poids moyen, il l'emporte sur la moyenne des honnêtes gens ; et cette supériorité est plus marquée chez l'assassin que chez le voleur.

La plupart des anthropologistes s'accordent à retrouver chez le criminel une longueur exagérée des bras, ce qui le rapprocherait des quadrumanes.

Lombroso a constaté qu'un grand nombre de criminels étaient ambidextres, et qu'on trouvait chez eux trois fois plus de gauchers que chez les honnêtes gens. Pour lui le mancinisme existe presque toujours à l'état latent,

et il en fournit la preuve par la dynamométrie et la mensuration de l'humérus, qu'il trouve presque toujours plus grand à gauche. « Cette gaucherie anatomique, affirme-t-il, est un caractère atavistique que Rollet a retrouvé chez les anthropoïdes. »

III

Le cerveau des criminels et des suppliciés a fait l'objet de recherches intéressantes principalement de la part de Benedikt, qui s'est en quelque sorte spécialisé sur cette question.

Pour le savant professeur de Vienne, on rencontre fréquemment sur le cerveau des criminels quatre circonvolutions frontales au lieu de trois, et cela constituerait une véritable anomalie réversible qui rapprocherait les cerveaux humains où on la rencontre des cerveaux des grands carnassiers.

Benedikt signale encore un caractère fréquent et typique sur les cerveaux des criminels : des communications anormales entre les scissures, qui deviennent confluentes.

Lombroso a trouvé le cervelet souvent développé d'une façon anormale.

Mais toutes ces anomalies ne semblent point absolument certaines et pathognomoniques. Ce que le cerveau des criminels présente, non point en propre, mais en commun avec certains individus mal doués, quoique nullement criminels, c'est souvent un ensemble de conditions défectueuses au point de vue de son fonctionnement régulier, et qui l'infériorisent, si l'on peut dire.

IV

La capacité crânienne des malfaiteurs semble inférieure à la nôtre, d'après Benedikt, Lombroso, Ferri. De mes observations il résulte que les criminels sont des submicrocéphales, et que leur indice céphalique est inférieur à la moyenne.

M. Manouvrier affirme au contraire que, chez les assassins suppliciés, la capacité crânienne n'est pas inférieure à la normale.

Pour Lombroso, l'anomalie crânienne la

plus remarquable est la fossette occipitale, dans la proportion de seize pour cent chez les criminels et de cinq pour cent chez les non-criminels.

Les malfaiteurs ont le front fuyant, étroit et plissé, les oreilles volumineuses, en anses, mal ourlées.

Enfin on retrouverait chez eux nombre d'autres caractères qui les rapprocheraient de l'homme sauvage: sinus frontaux très apparents, zygômes et mâchoires très volumineuses, orbites très grands et très éloignés, asymétrie du visage, type plétéiforme de l'ouverture nasale, appendice lémurien des mâchoires.

Le criminel est plus souvent brun que blond; il est très chevelu et peu barbu. Il n'a presque jamais le nez droit: le voleur l'a retroussé, et l'assassin crochu. « Alors, dit le Dr Dubuisson, comment expliquer ce fait, que la plupart des criminels commencent par le vol et finissent par l'assassinat? Faut-il admettre que le voleur change de nez en se faisant assassin? »

Lacassagne et Lombroso insistent sur ce point que, chez les criminels, il y a une analogie remarquable entre les deux sexes. Autrement dit, en ne tenant pas compte des instincts

et des organes génitaux, les criminels seraient des espèces d'hermaphrodites. Ils seraient semblables à ces Apollons musagètes de l'art antique à qui il faudrait bien peu changer pour en faire des Minerves guerrières.

V

On n'a pas manqué d'objecter à Lombroso qu'il n'était pas rare de rencontrer chez d'honnêtes gens les malformations qui caractérisent le type criminel.

L'objection est, au fond, plus spécieuse que réelle. Sans doute on peut rencontrer chez un honnête homme une de ces anomalies atavistiques ou dégénératrices, mais cela est beaucoup plus rare que chez les criminels; et, d'autre part, alors que chez ces derniers on retrouve presque toujours associées plusieurs de ces malformations, chez l'homme honnête on n'en trouve généralement qu'une isolée.

Et puis, combien de gens réputés honnêtes et qui sont de véritables criminels! Combien

d'immoraux, de libertins, d'incestueux, de fripons, de voleurs, de faussaires et même d'empoisonneurs vivent en liberté, heureux et respectés!

VI

Selon le Dr Lacassagne, les criminels ont le regard oblique; selon Lombroso, ils ont le regard dur, vitreux, froid, immobile, quelquefois sanguinaire et injecté.

Je crois que le regard est chose mobile et transitoire, variable selon nos passions et nos différents états intérieurs. Il faut donc se méfier du regard du criminel, puisqu'il peut en quelque sorte le modifier et nous le dérober, comme il nous dérobe sa pensée. J'ai vu, en effet, d'abominables gredins me regarder d'un œil clair et lumineux qui semblait plein de sincérité; j'ai vu des meurtriers violents et cruels me sourire d'un sourire candide et plein d'une douceur hypocrite.

VII

Le criminel est-il beau ?

Si on entend par beauté cette beauté et cette régularité des lignes, cette harmonie parfaite de toutes les parties dont la statuaire grecque nous a laissé les plus parfaites images, il est évident que les criminels sont plus souvent laids que beaux, puisque ce qui caractérise leur visage c'est l'irrégularité et le manque d'harmonie; mais, par contre, on pourra rencontrer assez fréquemment chez eux cette beauté irrégulière et canaille qui n'est qu'une forme de la laideur, cette beauté parisienne et décadente qui a fait le succès et la fortune de tant de prostituées.

VIII

En somme, malgré Lombroso, les discussions du dernier Congrès d'anthropologie cri-

minelle ont abouti à cette conclusion qu'il n'y a pas de type criminel; il n'y a que des types criminels avec des caractères plus ou moins caractéristiques, mais nullement spécifiques. « La recherche de tels caractères, dit Manouvrier, ressemble quelque peu à celle de la pierre philosophale, qui n'a pas été d'ailleurs sans rendre des services à la chimie. »

Et le baron Garofalo ajoute: « Les caractères anatomiques, à eux seuls, ne peuvent fournir que des indices, et il faut les compléter par la figure morale du criminel, qui nous dévoile son anomalie psychique. »



Le D^r J. A. LACASSAGNE

PROFESSEUR DE MÉDECINE LÉGALE A LA FACULTÉ DE LYON

DIRECTEUR DES *Archives de l'Anthropologie criminelle*

CHAPITRE IX

Le type criminel au point de vue physiologique

I

Pour Frigerio, l'acuité visuelle est plus développée chez les criminels que chez les gens normaux, tandis que l'odorat est moindre. Il existerait même quelquefois chez eux une cécité olfactive. Le goût est également moins développé.

Selon Ottolenghi, le sens de l'ouïe est celui qui acquiert la plus haute perfection chez les criminels.

II

Pour l'École italienne, le criminel est analgésique. S'il est féroce et frappe sans pitié, c'est qu'il est lui-même insensible à la douleur ; son analgésie morale dérive de son insensibilité physique.

Cette théorie est loin d'être admise par tous les anthropologistes.

Non seulement les criminels ne sont point analgésiques, mais ils sont lâches et pusillanimes devant la douleur. J'ai passé deux ans dans différents services de chirurgie des hôpitaux, et j'ai vu faire des opérations terribles : la plupart de ces braves gens, de ces honnêtes ouvriers, supportaient souvent la souffrance avec un courage admirable. J'ai vu des femmes subir avec des grincements de dents, mais sans pousser un cri, des opérations très douloureuses, telles que l'incision d'abcès du sein. J'ai passé ensuite deux ans, comme interne, à l'infirmerie centrale des prisons de la Seine, à la Santé. Toutes les maladies graves sont centralisées dans cette maison, et, sauf la petite

opération que M. Deibler pratique quelquefois place de la Roquette, toutes les opérations chirurgicales qu'ont à subir les criminels se font dans cette infirmerie spéciale. J'y ai vu opérer pas mal de malfaiteurs, et quelques-uns étaient des meurtriers célèbres. Si on compare avec l'hôpital, le contraste est frappant : on ne peut se faire une idée de la peur qui envahit ces brutes lâches et sournoises rien qu'à l'annonce d'une opération. A la vue du bistouri ou du fer rouge, leur front se couvre de sueur et ils sont pris d'un tremblement invincible. »

III

Benedikt trouve dans la disvulnérabilité des criminels une autre cause de leur manque de compassion et de leur penchant aux violences.

Mais cette disvulnérabilité est encore loin d'être absolument prouvée, malgré les affirmations de Lombroso et les faits rapportés par Benedikt.

A la Santé, je n'ai pas remarqué que les opérés guérissaient mieux et plus vite que dans les hôpitaux, et tout dernièrement j'ai vu un vil gredin mourir d'une opération peu grave, comme un simple honnête homme.

IV

Lombroso a cru encore trouver des signes atavistiques dans la marche des criminels, leurs gestes, leur écriture, leur habitude de se tatouer.

Il faut avouer que ce ne sont là que de simples hypothèses.

CHAPITRE X

Le type criminel au point de vue psychique

I

Les criminels sont en général d'une intelligence au-dessous de la moyenne.

Sans doute, on trouve parmi eux quelques esprits cultivés, quelques individus instruits. Mais à côté de ces exceptions, combien d'intelligences faibles et débiles ! combien de véritables imbéciles aux facultés annihilées ! combien d'individus ne sachant ni lire ni écrire, et cela, assez souvent malgré leur passage à l'école, où on n'avait jamais pu rien leur apprendre !

Ce qui caractérise ces cerveaux faibles, c'est surtout le manque de suite dans les idées, le manque de pondération et d'équilibre dans

leurs conceptions; d'où cette folle imprévoyance, fille de l'irréflexion, qui amène tant de criminels entre les mains de la justice.

En général, leur mémoire est bonne, mais toute mécanique.

II

Les facultés imaginaires des criminels sont presque rudimentaires. Ils connaissent peu cette « chose ailée et sacrée » dont parle Platon, cette faculté que nous avons de représenter très vivement les objets en leur absence, de donner un corps à nos souvenirs, une sorte de spectacle extérieur aux idées morales.

Le criminel en prison lit quelquefois, écrit, et même cherche à assoner des rimes; mais toujours il rase la terre d'un vol lourd; son imagination rebelle ne sait point l'enlever, l'emmener au palais féerique des rêves, le faire asseoir au festin où Satan fit asseoir Faust dans la nuit de Valpurgis, et dérouler à ses yeux éperdus et ravis ses fantastiques mirages. C'est une colombe aveugle et sans ailes; son vol est sans grâce et sans enchantements.

III

On a souvent vanté les ruses des criminels. Je les ai vues leurs ruses vieilles comme les prisons et connues de tous les gardiens. Ils en inventent rarement de nouvelles: ce sont toujours les anciennes, retapées et cousues de fil blanc.

Et puis, quand bien même il serait démontré que les criminels sont très rusés, cela ne prouverait pas qu'ils sont intelligents. Il y a des animaux qui, simplement guidés par l'instinct, sont extrêmement rusés.



Le D^r ÉMILE LAURENT

ANCIEN INTERNE A L'INFIRMERIE CENTRALE
DES PRISONS DE PARIS

MÉDECIN-INSPECTEUR DES ÉCOLES DU XIX^e ARRONDISSEMENT

CHAPITRE XI

Le type criminel au point de vue moral

I

Il est hors de doute que la sensibilité affective des criminels est considérablement émoussée.

Comme je l'ai dit, l'École italienne veut voir dans cette insensibilité morale une conséquence de l'insensibilité physique. J'aime mieux y voir un résultat de l'éducation et surtout de l'habitude.

Le garçon boucher qui tue son premier veau, tremble et pâlit, attendri par l'agonie du pauvre animal innocent; bientôt il regardera couler son sang en souriant. Le carabin qui dissèque son premier cadavre a des nausées; bientôt il déjeûnera au milieu de l'amphithéâtre, à côté de membres livides et de corps en

putréfaction, sans en être le moins du monde incommodé.

On s'habitue à tout, à l'assassinat comme au vol. Et puis le jeune drôle à qui l'on aura appris que le bourgeois est l'ennemi, qu'il faut le « chouriner », et que son agonie est douce à contempler, s'habitue vite à la vue du sang, et il frappera sans trembler, insultant souvent sa victime suppliante, riant de ses derniers spasmes.

II

Toutes les passions violentes et émanant des mauvais instincts remontent à la surface chez le criminel et le mènent. C'est de lui qu'on peut dire avec juste raison qu'il est le jouet de ses passions. A tout moment la colère l'agite, et l'emporte dans des élans furieux, armant son bras du poignard homicide; la vengeance habite dans son sein, et l'offense la plus insignifiante appelle pour lui des châtiments terri-

bles; la jalousie empoisonne et aigrit son cœur; et lui fait aimer la délation; la cruauté l'aveugle et lui donne l'horrible plaisir du sang versé; le mensonge sort constamment de sa bouche, qui semble avoir honte de la vérité.

III

Et la mère de tous ces vices, c'est la paresse; la paresse, mauvaise conseillère quand l'estomac a faim; la paresse qui engendre l'ivrognerie, la luxure et la débauche; la paresse, qui paralyse le bras, désormais incapable de travailler, et l'arme du fer homicide, afin de jouir sans peiner.

Presque tous les criminels sont des paresseux, nombre d'entre eux préfèrent vivre d'un morceau de pain, coucher sous les ponts et passer la moitié de leur vie en prison, que de travailler quelques heures par jour.

IV

Fourbes et cruels, paresseux et menteurs, inintelligents et légers, incapables d'aucune idée de suite, les criminels n'en sont pas moins les plus vaniteux de tous les hommes. Habileurs et souvent pleins d'une faconde de mauvais aloi, ils inventent les histoires les plus saugrenues; ils refont les drames qu'on lit à la troisième page des journaux, et naturellement ils en sont toujours les héros audacieux et dignes de la plus haute admiration.

Ils cherchent à se grandir dans le crime, et se vantent même de forfaits imaginaires. Sous ce rapport, ils sont même tous un peu hystériques.

Et puis il faut voir, dans les quartiers communs des prisons, comme les rois de la pègre trônent et pontifient; il faut voir de quel œil méprisant et hautain ces étoiles de bague regardent les vagabonds et les jeunes voleurs. Leurs noms, affublés de particules de ruisseau, sont écrits sur tous les murs, et les jeunes les répètent avec une sorte d'admiration.

V

Mais ils n'en sont pas plus courageux pour cela: ils sont aussi pusillanimes que vantards. Pour Elams Linds, « l'homme malhonnête est un homme essentiellement lâche. » Les criminels qui aiment tant la vengeance, reculent souvent quand il faut frapper leur ennemi en face, même désarmé.

A la Santé, comme dans les autres prisons, on ne met qu'un seul gardien sans armes pour surveiller un grand nombre de détenus libres dans les cours ou travaillant en ateliers, et ayant par conséquent entre les mains des armes dangereuses. Or, il est extrêmement rare de voir un gardien frappé par un détenu. Et Dieu sait s'ils les rudoient et les humilient! Ils supportent lâchement toutes les injures et tous les affronts.

VI

Quoi qu'en dise l'École spiritualiste, le criminel semble bien à l'abri du remords : sans cela il ne serait pas criminel. S'il croyait mal faire, s'il avait au dedans de lui une voix qui lui crie, impérieuse et tourmentante : « Tu fais mal ! » il pourrait quelquefois commettre un crime accidentellement, mais jamais par habitude. Le criminel comprend parfaitement qu'il est en lutte avec les lois de la société ; mais il n'est pas en lutte avec celle de sa conscience, sinon il serait vaincu dans cette lutte. Peut-être au début une voix faible et mystérieuse, parlant comme en un rêve, est sortie des profondeurs de son être, et lui a dit : « Tu fais mal ! » mais la voix toute puissante des passions qui le gouvernent a étouffé ce murmure affaibli lui criant : « Vole ! frappe ! il faut nous satisfaire. Je suis l'ivresse : donne-moi à boire ! Je suis la luxure : donne-moi des femmes nues ! » Et cet homme s'est

dit : « Pourquoi n'aurais-je pas ma part des jouissances dont tant d'autres sont rassasiés ? »

Saint Jacques, dans une de ses épîtres, parle de « celui qui séduit son propre cœur. » Le criminel séduit sa conscience, et il croit alors avoir le droit de tout faire.

CHAPITRE XII

La femme criminelle

I

Lombroso a examiné 122 femmes criminelles. Il a constaté chez elles que les caractères suivants se retrouvaient avec une remarquable fréquence : le prognathisme, l'œil sinistre et oblique, la saillie des pommettes, la virilité de la physionomie, la pélurie, les lèvres minces.

Les sinus frontaux, les oreilles en anses, le strabisme, les dents anormales et la physionomie mongole se rencontrent moins fréquemment chez les femmes que chez les hommes criminels.

Mais ce qui, pour Lombroso, distingue les criminelles des femmes normales et surtout des folles, c'est l'abondance extrême de la cheve-

lure et la distribution des poils du pubis, qui se rapproche du caractère masculin. De plus, elles auraient les cheveux noirs.

Ces conclusions sont d'ailleurs conformes à celles publiées par le D^r Pauline Tarnowsky.

II

Pauline Tarnowsky soutient que les prostituées et les voleuses appartiennent à une classe de femmes anormales, dégénérées ou dégénérantes. « Elles sont, dit-elle, le produit des bas-fonds, de la lie de la société, dont la quantité diminue à mesure que les circonstances d'une évolution biologique s'améliorent dans une société cultivée. »

Je partage en partie ces idées, et je considère la prostitution comme un préservatif ou mieux un dérivatif du crime. Qu'un homme inintelligent, paresseux, sans initiative et sans énergie, se trouve un jour dans la rue, sans travail, sans argent, sans gîte et sans pain, il volera presque fatalement, s'il n'ose mendier, et le lendemain

il se réveillera en prison. Mettez à sa place une femme d'un niveau intellectuel égal ou même inférieur, mais encore jeune et médiocrement jolie, elle attendra passer un monsieur bien mis, et lui fera : Psit ! Une heure après elle aura un louis dans sa poche, et le lendemain elle sera peut-être habillée d'une robe de soie.

III

Le D^r Pauline Tarnowsky n'a étudié que des prostituées russes, natives des gouvernements habités par les Grands-Russiens : Saint-Pétersbourg, Moscou, Nowgorod, Twer, Jaroslaw, etc. A titre comparatif, elle a mesuré cinquante femmes de même race, habitant un village du district de Tsarskoë-Selo, et également cinquante autres paysannes de la province de Pultawa.

Les signes de la dégénérescence physique sont très nombreux chez les prostituées : difformités du crâne (oxycéphalie, platycéphalie et microcéphalie, plagiocéphalie), anomalies du visage (asymétrie, prognathisme, déviations du nez, voûte palatine ogivale, dents défectueuses,

oreilles mal ourlées, oreilles en anses, oreilles charnues et mal lobulées, etc.).

Et ces stigmates de dégénérescence physique s'expliquent par une hérédité lourdement tarée, par l'alcoolisme et la phthisie des ascendants. M^{me} Tarnowsky insiste sur la stérilité des prostituées. Cent femmes mariées prises au hasard, dit-elle, ont donné 518 enfants et cent prostituées de même race et de même âge, seulement 34 enfants.

On pourrait objecter que, si les prostituées n'ont pas d'enfants, c'est qu'elles font ordinairement tout ce qu'il faut pour ne pas en avoir.

Au point de vue psychique, elle divise les prostituées en deux grandes catégories : celles qui présentent de l'affaiblissement de l'intelligence, ou débiles, et qu'elle subdivise en obtuses et insouciantes ; celles qui présentent des anomalies psychiques liées à une constitution névropathique, ou dégénérées supérieures ; et qu'elle subdivise en hystériques et impudiques, ces dernières présentant de grandes ressemblances avec les fous moraux.

IV

Pour le Dr Pauline Tarnowsky, les voleuses présentent de grandes analogies, au point de vue psychique comme au point de vue physique, avec les prostituées, et cela, sans doute, grâce à leur hérédité semblable et aux milieux semblables où elles ont vécu.

Elle les classe en quatre catégories :

1^o Voleuses de profession, subdivisées en :

Voleuses domestiques ;
Voleuses de magasin, recéleuses ;
Voleuses d'antichambre ;
Voleuses de poches ;
Voleuses mendiantes.

2^o Voleuses prostituées ;

3^o Voleuses psychopathes ;

4^o Voleuses d'occasion.

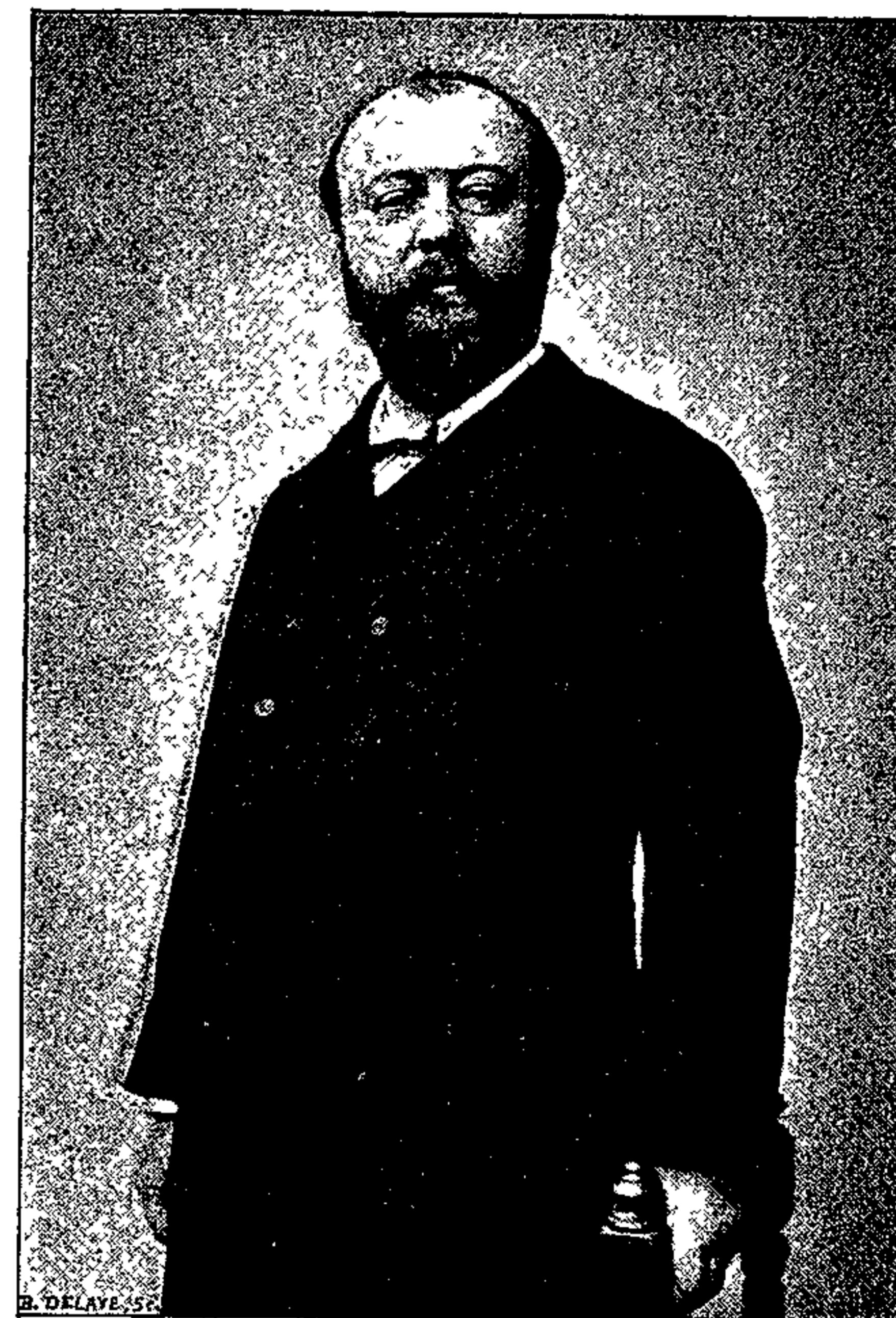
Les voleuses, quoique présentant un grand nombre de signes physiques et moraux qui les distinguent notablement des femmes honnêtes, s'éloignent cependant moins du type de la

femme normale que les prostituées, dont la tare héréditaire est ordinairement plus lourdement chargée.

V

Enfin, d'après l'École italienne, la femme criminelle, par ses caractères crâniologiques, est beaucoup plus masculine que la femme honnête.

Cette remarque se trouve corroborée par les études du docteur Le Bon, qui a montré que le progrès en civilisation s'accompagne d'une différenciation des deux sexes.



Le D^r HENRI COUTAGNE

MÉDECIN-LÉGISTE A LYON

CHAPITRE XIII

L'enfant criminel

I

Comme nous l'avons dit, Lombroso soutient que les germes de la folie morale et des crimes se rencontrent non par exception, mais d'une façon normale, dans les premières années de l'homme.

L'enfant, selon lui, a tous les vices et toutes les particularités du criminel.

Ces anomalies morales, avec le temps et sous l'influence de l'éducation, tendent à disparaître. Mais chez les sujets atteints en même temps d'anomalies physiques, le caractère a beaucoup plus de peine à se reformer.

II

Des recherches de Lombroso dans les maisons correctionnelles, il ressortirait que le type criminel, caractérisé par les oreilles à anse, le front bas, la plagiocéphalie, la proéminence des mâchoires, l'asymétrie faciale, la pélorie, etc., peut s'élever chez les mineurs à 59 0/0; la proportion même irait jusqu'à 91 0/0 si l'on tenait compte de l'une ou de l'autre de ces anomalies isolées.

Les influences héréditaires de l'alcoolisme, de la folie et du crime prévalent en eux dans une proportion analogue à celle des criminels adultes.

III

M. Raux, qui a examiné un nombre assez considérable de jeunes détenus au quartier correctionnel de Lyon, n'accepte pas les théories de l'École italienne. Il accorde au contraire

une influence prépondérante à l'action du milieu et de l'éducation. D'après les statistiques, sur 385 jeunes détenus enfermés au quartier correctionnel de Lyon, 223 appartenaient à des familles cosmopolites, privés et du père et de la mère ou de l'un d'eux.

Sur les 162 enfants qui avaient encore père et mère au moment de leur arrestation, un grand nombre ont été éloignés du foyer par la misère et les mauvais traitements.

De ces enfants, 42 appartenaient à des familles dont le père ou la mère, quelquefois tous les deux, avaient été condamnés; 187, à des familles de mauvaise réputation, et 127 à des familles dont la moralité, quelquefois douteuse, n'a pas fait l'objet de critiques trop vives.

Sur les 385 détenus, 51 étaient soumis par leurs parents à une surveillance normale, 158 à une surveillance insuffisante ou brutale, 145 étaient complètement abandonnés et 51 ont été excités au délit par leurs propres parents.

IV

« Qu'on ne vienne pas nous dire, après ces révélations, conclut M. Raux, que l'enfant né

dans des milieux qui, moralement, l'asphyxient, peut échapper au vice. Aucune nature ne résisterait à tant d'agents de démoralisation. Il suffirait, pour s'en convaincre, de tenter une expérience qui, si elle était possible, ne manquerait pas d'être probante.

« Il s'agirait de transporter quelques enfants de la classe moyenne ou de la classe riche, qui ne fournissent l'une et l'autre aucun sujet aux maisons correctionnelles, dans des familles considérées comme types de celles des jeunes délinquants, et de substituer aux enfants soustraits aux familles aisées ceux des familles pauvres.

« Cette double substitution aurait des effets immédiats. Il faudrait peu de temps, bien peu, nous en sommes convaincu, aux premiers, pour perdre toute trace de leur première éducation et devenir d'excellents mauvais sujets.

« Quant aux seconds, un mouvement moral contraire se produirait en eux, mais beaucoup plus lentement. Les vices sont comme les maladies, ils nous saisissent vite et disparaissent difficilement. Il resterait longtemps à ces derniers le goût du vagabondage et des plaisirs grossiers. Mais, quand même ces habitudes et impressions d'enfance s'effaceraient pén-

blement, le bien-être, les conseils et les soins éloigneraient toujours l'enfant du vol, et, après un certain temps d'épreuve passé au sein de ces familles honnêtes et aisées, le public tiendrait certainement nos sujets devenus hommes pour des gens probes et dignes d'une entière confiance. »

V

M. Dimitri Drill, tout en faisant une grande part à l'influence de l'éducation, considère la criminalité comme le résultat de la prédominance des centres nerveux inférieurs, ou centres instinctifs, sur les centres nerveux supérieurs, ou centres intellectuels. Il en résulte des manifestations morbides caractérisées principalement par la prédominance des instincts et des impulsions et par l'affaiblissement de la faculté modératrice et directrice des centres supérieurs.

Le problème de l'éducation des enfants

criminels se trouve donc, pour lui, nettement formulé ainsi : pour rendre l'homme maître de ses passions, il faut développer tout ce qui reste des centres intellectuels, la force de la volonté, et affaiblir, au contraire, la prédominance des centres inférieurs.

CHAPITRE XIV

Les formes du crime. — Le suicide.

I

On classe généralement les crimes en crimes contre les propriétés et crimes contre les personnes. On pourrait tenter une autre classification basée sur la nature du mobile qui a déterminé le crime.

En mettant de côté certains cas de folie morale, en éliminant les crimes commis par les aliénés et les épileptiques, on peut dire que la criminalité est presque toujours due à un manque de volonté; défaut d'impulsion chez les uns, excès d'impulsion chez les autres.

II

On retrouve chez presque tous les voleurs cette insuffisance de la volonté, et on pourrait les classer ainsi :

1° Les voleurs inconscients, dont la volonté sommeille, et qui volent en quelque sorte instinctivement, sans presque s'en apercevoir, et surtout sans vouloir.

2° Les voleurs paresseux qui ne se sentent pas capables de travailler pour gagner leur vie.

Les voleurs de ces deux catégories pourraient être considérés comme des voleurs passifs, chez qui la réaction volontaire est insuffisante ou nulle.

3° Les voleurs actifs, dont les passions enchaînent et entraînent la volonté. Et ces passions sont ordinairement l'alcool et la femme.

III

Les violents, qui frappent, sont ordinairement des héréditaires dont le système cérébro-spinal est taré.

Ce sont souvent de bons sujets ; mais chez eux la volonté est paralysée par l'impulsion : l'acte s'accomplit en quelque sorte d'une façon réflexe et avec une telle promptitude que la délibération n'a pas le temps d'intervenir.

Ces individus peuvent être des meurtriers, et les crimes passionnels sont leur apanage.

IV

Les assassins pourraient être classés en :

1° Criminels-nés, qui tuent froidement et de propos délibéré, afin de jouir sans peiner ;

2° Alcooliques, dont la volonté se trouve un moment annihilée par le poison.

Chez ces derniers, le meurtre a beaucoup plus souvent pour mobile le vol.

V

Les stuprateurs ou violateurs (ceux qui commettent des outrages aux mœurs, des attentats à la pudeur, des viols) pourraient être classés de la façon suivante :

1° Les ivrognes, qui ne commettent le crime ou le délit que sous l'influence de l'alcool ;

2° Les vicieux ou invertis, et parmi eux toutes les catégories de pédérastes ;

3° Les séniles qui s'adressent ordinairement aux petites filles ;

4° Les individus à tempérament génital exalté, et qui, sous l'influence d'une continence forcée, commettent des viols : ce sont des brutes amoureuses.

VI

En résumé, on peut dire que les voleurs sont généralement des paresseux ou des jouisseurs qui ne veulent pas travailler, ou dont les

appétits dépassent les ressources. Les meurtriers sont plus souvent des impulsifs, entraînés par la haine et quelquefois par un amour immodéré du lucre.

L'alcool est l'excitant ordinaire qui pousse l'individu prédisposé à ces différents crimes.

Le viol est l'apanage presque exclusif d'individus à appétits génitaux violents.

Enfin les outrages et attentats à la pudeur sont généralement commis par des ivrognes, des séniles ou des aliénés.

VII

Selon Morselli, le suicide serait très fréquent parmi les criminels, et Lombroso y retrouve naturellement une conséquence de l'insensibilité analgésique qui détruit l'instinct de la conservation chez les criminels.

Pour le professeur Lacassagne, le suicide est un dérivatif de l'homicide : les gens qui se suicident sont des violents, et, dit-il, « la quantité de criminalité et de violence qu'on exerce contre les autres ou contre soi est égale.

Un grand nombre de suicidés ne sont que des criminels modifiés par le milieu social. Le suicide est le meurtre de soi-même. » En effet, le Dr Bournet assure que les départements qui occupent le premier rang pour le nombre proportionnel des crimes contre les personnes sont au dernier rang pour les suicides.

Un grand nombre de criminologistes ont remarqué que les criminels incorrigibles ne se suicident presque jamais.

M. Lacassagne flétrit le suicide comme un crime : « Les législateurs du moyen-âge, dit-il, avaient bien vu en atteignant et en frappant les suicidés. Ils ne se plaçaient pas au même point de vue que nous ; mais sans demander qu'on traîne leur corps sur la claie ou que leurs biens soient confisqués, nous désirons faire une opinion publique scientifiquement convaincue que la plupart des suicidés sont des criminels. Il faut le dire et le répéter, afin que les malheureux qui méditent un pareil acte sachent bien que leur conduite sera flétrie, qu'ils n'ont pas à escompter les regrets que leur conduite coupable produira, et que, bien au contraire, on arrivera de plus en plus à être persuadé que leur attentat doit être considéré à l'égal de celui des meurtriers ou

des assassins. Comme ces derniers, les suicidés sont des vaniteux, des égoïstes ; ils ont des instincts anti-sociaux. La société ne peut se perfectionner et devenir meilleure que par une heureuse sélection des natures supérieures et sympathiques. Elle voit sans regret spontanément disparaître celles qui sont retardées, égoïstes, dépourvues des qualités généreuses et bienveillantes qui constituent notre civilisation actuelle. »

Selon Lombroso les suicides sont l'apanage presque exclusif des violents et des impulsifs. Il peut aussi se montrer chez les individus dont les facultés volontaires sont affaiblies.



JULES LIÉGEOIS

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE DROIT DE NANCY

CHAPITRE XV

Le crime politique

I

Il est bien difficile de dire où commence et où finit le crime politique.

Lombroso distingue « les *révolutions* qui ont un développement lent, préparé, nécessaire, tout au plus accéléré par quelque génie ou quelque fou, et les *révoltes* qui ne sont qu'une incubation précipitée et artificielle à une température excessive, une explosion d'embryons voués pour cela à une mort certaine. »

Les premières constitueraient des phénomènes physiologiques ; les secondes des phénomènes pathologiques, et par conséquent des crimes.

II

Les facteurs les plus puissants de la criminalité politique seraient le climat et la race.

M. Laschi (de Vérone) soutient que les révolutionnaires ardents sont brachycéphales : tel Marat ; et les révolutionnaires lents dolichocéphales : tels Voltaire et Diderot. En France et en Italie, les brachycéphales sont révolutionnaires, et les dolichocéphales, conservateurs.

Il ajoute que le génie est mis en évidence par les évolutions rapides, et, par suite, est plus fréquent dans les milieux révolutionnaires. Jamais, en effet, Athènes ne produisit autant d'hommes de génie qu'au moment de ses révolutions.

En comparant les distributions géographiques du génie en France avec le résultat des élections politiques des dernières années, il semblerait que la génialité va de pair avec la tendance républicaine.

III

Le Dr Régis, qui a étudié les régicides, les divise en faux et en vrais régicides.

Les faux régicides sont ceux chez lesquels l'attentat, plus apparent d'ailleurs que réel, a été purement et simplement le fait du hasard : tels sont Mariotti et Perrin, qui voulaient simplement attirer l'attention sur eux.

Les vrais régicides sont ceux chez lesquels l'attentat contre une personnalité marquante a été la conséquence directe et forcée d'un état d'esprit particulier.

Ces derniers se subdivisent en fous régicides, chez qui le régicide n'a été que la forme ou la conséquence de leur délire, et en régicides types ou régicides nés.

Les régicides types sont des dégénérés héréditaires à tempérament mystique, qui, égarés par un délire politique ou religieux compliqué parfois d'hallucinations, se croient appelés au double rôle de justiciers et de mar-

tyrs, et en arrivent à frapper un grand de la terre au nom de Dieu ou de la Patrie.

Ce sont, en somme, des anormaux, des mattoïdes, c'est-à-dire des demi-fous, tenant à la fois de l'aliéné et du criminel. Ils tiennent de l'aliéné par leur mysticisme héréditaire, leurs hallucinations : voix qui ordonnent, visions qui encouragent et exaltent ; ils tiennent du criminel par leur vanité excessive, leur amour de la déclamation et souvent leur délinquance antérieure. Ils tiennent aussi un peu du génie et du héros par leur courage et leur stoïcisme dans les supplices.

CHAPITRE XVI

La responsabilité morale et pénale

I

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, l'École italienne considère le crime comme une maladie et le criminel comme un fou. « Voué au crime, dit Enrico Ferri, par sa constitution héréditaire, organique et psychique, il est imprévoyant, incapable de remords, dénué de toute conscience morale. »

Pour Lombroso et ses élèves, le criminel va au crime avec la fatalité de la pierre qui tombe ; il ne saurait donc être question pour lui de responsabilité morale ou pénale.

La société se garantit contre lui en l'enfermant, comme elle enferme un aliéné dangereux.

II

En France on a vivement réagi contre cette théorie.

M. Lacassagne, n'accordant qu'une importance tout à fait restreinte au facteur individuel dans le développement de la criminalité, soutient que c'est la société qui fait et prépare les criminels, et les rend moralement et pénalement responsables de leurs actes. « Sans doute, dit-il, dans l'organisation physique et psychique du criminel il y a des anomalies qui proviennent de l'état social défectueux ; mais, s'il est anormal au point d'être malade, il faut le déclarer irresponsable. »

III

Pour le Dr Dubuisson, le criminel est au moins responsable pénalement, sinon moralement ; car, pour être responsable, le criminel n'a pas besoin de sentir le mal : il suffit qu'il

soit assez intelligent pour faire la distinction entre ce que permettent et défendent les lois de son pays.

« C'est la pénalité, dit-il, qui vient au secours du misérable. La cupidité, la sexualité, l'instinct destructeur veulent être satisfaits ; mais l'intelligence montre à l'homme que le résultat de pareilles satisfactions sera de l'atteindre dans son bien, dans sa liberté, dans son vice, c'est-à-dire dans les instincts mêmes qu'il est prêt à contenter ; et il arrive alors, pourvu, bien entendu, que l'intimidation soit suffisante, que les mauvais penchants tirés en sens contraire, se font échec à eux-mêmes et sont comme neutralisés... Sans pénalité, c'est-à-dire sans intimidation, le pervers serait sans secours contre sa perversité et ne pourrait qu'obéir à celle-ci. »

IV

M. Tarde considère que la responsabilité pénale ou civile d'une personne envers une autre suppose deux conditions réunies :

1° Qu'il existe un certain degré de similitude sociale entre les deux personnes ;

2° Que la première, cause de l'acte incriminé, soit restée ou paraisse être restée identique à elle-même.

Et, pour lui, les causes qui peuvent modifier cette identité, et par conséquent entraîner l'irresponsabilité, sont :

1° La folie, qui désassimile et aliène en même temps ;

2° L'ivresse, qui détruit l'identité ;

3° L'hypnotisme, qui dédouble la puissance morale ;

4° La vieillesse, qui affaiblit et désorganise toutes les facultés.

Je vais passer ces différents points en revue dans les chapitres suivants.

CHAPITRE XVII

La volonté chez les criminels.

Les paresseux

I

« Une volonté qui devient criminelle est une volonté qui devient malade », dit M. H. Joly. Le crime, en effet, est un non-sens. Il peut procurer quelques jouissances passagères et préserver du travail, ce grand ennemi des criminels ; mais presque toujours le châtement suit, infiniment plus grand, infiniment plus terrible, infiniment plus durable, puisqu'il entraîne la déchéance irrémédiable. Combien a-t-on vu de criminels heureux ? Ils sont bien rares. Aussi M. Joly a mille fois raison : « Celui qui fait le mal, dit-il encore, est souvent en peine d'expliquer pourquoi il le fait :

il violente en lui la sympathie et la pitié naturelle à l'être sensible; il méconnaît ses propres intérêts; il se met à la merci de coopérations et de circonstances sur lesquelles il lui est impossible de compter; il déchaîne en lui-même ceux de ses penchants qui sont les plus illogiques et les plus rebelles à la discipline. »

La volonté est, chez les criminels, une faculté rudimentaire ou atrophiée par une sorte de paralysie psychique.

II

Certains criminels sont des natures lâches et paresseuses, des volontés impuissantes. Il y a chez eux une espèce d'aboulie qui les rend incapables de travailler et de lutter. Tels sont les mendiants, les vagabonds et certaines catégories de voleurs. Il y a chez eux, à côté d'un état de débilité intellectuelle, un état de débi-

lité volitionnelle qui les met dans un état d'infériorité notoire. Prenez, par exemple, un de ces vagabonds qui peuplent les prisons: travailleur peu habile et peu courageux, mal armé pour la lutte de la vie, il vivait misérablement, sans essayer d'augmenter son bien-être. Il le voudrait bien, mais il n'a pas assez d'énergie pour faire un effort moral suffisant, et il reste éternellement dans le même état de médiocrité. Cet homme, un beau jour, pris de concupiscence ou de gourmandise, vole ce que son travail n'a pu lui donner: on le chasse; alors il s'en va dans la rue et il y reste. Il ne cherchera pas à se relever, à trouver une autre situation, à remonter dans les sphères du travail régulier. Il ne peut pas. La volonté ne sait pas commander en maîtresse. Et il s'en va au hasard, mendiant ou volant quand il a faim.

Que cette impuissance volitionnelle tienne à un affaiblissement des centres moteurs, ou bien à l'action éphémère des incitations qu'ils reçoivent et qui, trop faibles, ne peuvent plus exercer d'influence sur la volonté; que cette impuissance soit due, comme le veut le Dr Corre, à un épuisement parésigne du système nerveux moteur, de cette portion du cerveau

qui préside non seulement à la locomotion, mais aussi à la sensibilité musculaire, la chose importe peu ; mais ce qui est indéniable, c'est que, chez nombre de criminels, il y a parésie de la volonté qui ne peut lutter contre la paresse et les mauvais instincts.

CHAPITRE XVIII

La volonté chez les criminels.

Les impulsifs.

Si, chez certains criminels inertes, il y a manque d'impulsion volontaire, il en est d'autres chez qui c'est, au contraire, la puissance de coordination et d'arrêt qui fait défaut, et c'est l'impulsion qui se dépense tout entière au profit de l'automatisme. C'est le règne de l'impulsion régie uniquement par l'instinct ; c'est la défaite de la volonté par l'impulsion. A cette catégorie appartiennent un grand nombre de meurtriers, de violateurs, tous les violents, les impulsifs et la plupart des alcooliques, — chez qui la volonté est si faible et si chancelante.

Dernièrement la cour d'assises de Versailles jugeait et condamnait un jeune Russe qui avait

tué sa maîtresse parce qu'elle refusait de l'épouser et voulait rompre. On s'est demandé comment et par quel mobile il en était arrivé à ce meurtre inutile. Peu m'ont semblé avoir compris le lien de ce drame sanglant.

Indocile, orgueilleux, violent, d'une précoce perversité, Wladimiroff enfant se fit renvoyer successivement de tous les établissements où sa mère le plaça. A dix-huit ans, c'était un aventurier, presque un chevalier d'industrie, bardé d'un égoïsme féroce, assoiffé de luxe et de plaisirs.

Mais ce roué audacieux était doublé d'un autre homme, violent et emporté, tout entier aux instincts, et c'est ce dernier qui l'a perdu, en le menant au crime.

Wladimiroff avait cru trouver dans M^{me} Dida une proie facile pour ses convoitises. C'était une névropathe que la morphine avait fini par détraquer. Car la morphine ne manque jamais son but. Malheur à qui vient à elle ! En versant l'oubli, elle verse la mort. Dans cette sorte d'inertie morale, il n'eut pas de peine à la séduire, lui, le souteneur élégant et hâbleur qui la compromettait partout, la battait et l'exploitait avec un cynisme sans nom. Un matin, elle trouva l'amour assis en son

cœur et comme elle n'avait plus de volonté, elle ne fit rien pour l'en chasser, n'ayant pas même le courage de tenter la lutte, se sentant vaincue d'avance.

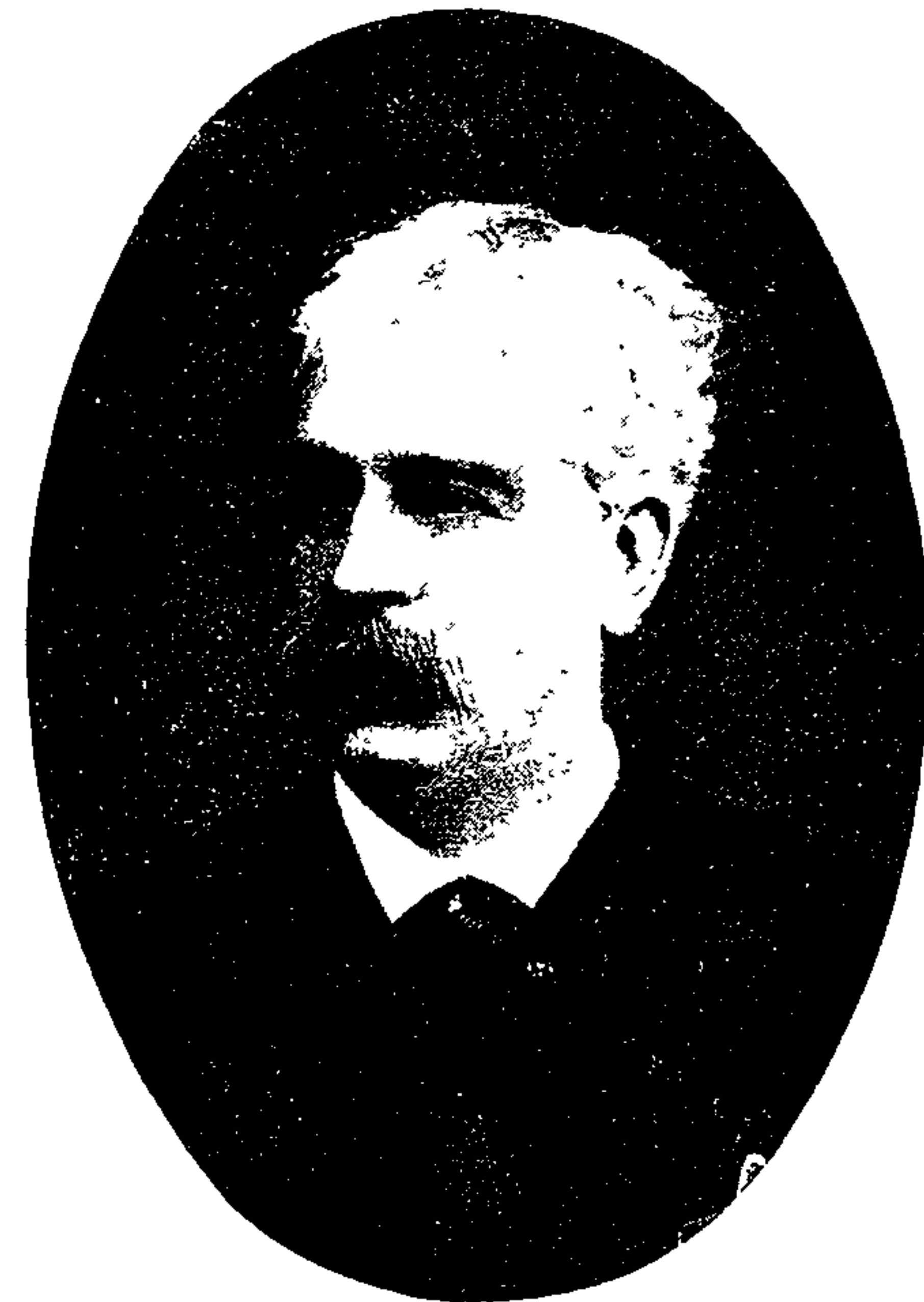
Wladimiroff se croyait déjà possesseur de la fortune de M^{me} Dida. Cependant la morphinomane se soignait et se guérissait. La lumière commençait à se faire dans son cerveau obscurci; l'équilibre moral allait se rétablir. Et l'amour qui était entré dans ce cœur, caché dans les nuages de la morphine, allait en sortir avec elle.

La pauvre femme fit sans doute son examen de conscience et se recueillit. Elle apprit qu'elle était tombée entre les mains d'un drôle, et revint sur ses promesses, refusant sa main et sa fortune.

Wladimiroff comprit que sa proie lui échappait, que tous ses rêves de fortune et de vie luxueuse allaient s'écrouler comme de fragiles châteaux de cartes que renverse le souffle d'un enfant. Cela ne faisait point son compte. Il se mit à poursuivre M^{me} Dida de ses obsessions, la menaçant de se tuer si elle refusait toujours de l'épouser. Le charme était rompu et M^{me} Dida restait inexorable.

Wladimiroff avait sans doute voulu tenter

un suprême effort en l'entraînant dans cette chambre d'hôtel où il l'a assassinée. Je ne crois pas qu'il ait prémédité le meurtre. Il voulait probablement lui faire peur, mais il se heurta, malgré ses menaces, à un refus formel. Alors ses impulsions reprirent le dessus. L'homme violent remonta à la surface. De dépit, de colère, il déchargea son revolver sur la malheureuse femme. La volonté avait été impuissante à arrêter l'impulsion. Volonté défaillante de criminel, et aussi, je puis le dire sans crainte de me tromper, de dégénéré héréditaire.



Le Dr SEMAL

DIRECTEUR DE L'ASILE D'ALIÉNÉS DE MONS

CHAPITRE XIX

La volonté chez les criminels. Les irrésolus.

A côté de ces deux grandes espèces de maladies de la volonté chez les criminels, se place une autre classe où la volonté est plus faiblement atteinte. Ce sont ceux qui, tout en conservant une certaine puissance sur eux-mêmes, ne savent pas se diriger convenablement. Il y a affaiblissement de l'attention volontaire, diminution du pouvoir directeur : d'où, impossibilité finale de l'effort intellectuel. Un pas de plus, et c'est le règne des caprices. « La volonté ne se constitue pas, ou ne le fait que sous une forme chancelante, instable et sans efficacité, dit M. Th. Ribot. Il n'y a plus que des caprices, tout au plus des velleités, une ébauche informe de volition. » Or, l'im-

prévoyance bien connue des criminels ne montre-t-elle pas qu'ils sont sans cesse le jouet de leurs caprices ? C'est d'eux qu'on peut dire avec raison qu'ils brûlent aujourd'hui ce qu'ils ont adoré hier. Changeants, versatiles, sans opinions arrêtées, avec des exagérations dans le mal comme dans le bien, il y a chez eux une véritable ataxie volitionnelle qui amène un état complet d'anarchie morale.

Vous souvenez-vous de ce type de voyou parisien qu'on exécuta au mois d'octobre 1889 ? Kaps a toujours obéi à l'impulsion du moment, jamais l'attention volontaire, la réflexion n'est intervenue dans aucun de ses actes. Dès l'âge de dix ans, au sortir de l'école, il commença à vagabonder, désertant la maison paternelle, vivant de vols et de maraudage, couchant n'importe où. Il n'admit jamais qu'une chose : vivre à sa guise et satisfaire tous ses caprices. A quatorze ans, il assassine un vieil ivrogne qui voulut lui faire des caresses obscènes qui lui déplurent, à lui, le souteneur de bas étage, le Bathyllos de latrines publiques. Il raconte le crime à sa maîtresse. Puis il lui vient l'idée qu'elle le trompe avec une autre femme, une disciple de Sapho de Lesbos, et qu'elles pourraient le perdre en livrant son secret. Sans

hésiter, il tue sa maîtresse et tente d'assommer l'amie. Après son arrestation, dans le cabinet même du juge d'instruction, il tente d'assommer un garde à qui il reprochait de lui avoir trop serré les menottes. En vérité, peut-on dire que chez un pareil homme les facultés volontaires étaient normales ? Comme le dit si justement M. Ribot, il n'y avait que des ébauches de volition : c'était le règne des passions libres et déchaînées, sans frein modérateur.

CHAPITRE XX

Les voleurs

Comme on le voit, le crime est presque toujours le résultat d'un état pathologique de la volonté : défaut d'impulsion chez les uns, excès d'expulsion chez les autres. Ainsi on pourrait logiquement diviser les criminels en deux grandes catégories : les inertes et les impulsifs, et baser une classification sur l'état de leur volonté.

Passons en revue chaque genre de délit et de crime et nous allons voir combien cette idée est juste et s'adapte merveilleusement aux faits.

Je ne parle pas des vagabonds et des mendiants de profession ; ce sont des individus mal armés et impuissants pour la

lutte. Ce sont des faibles de volonté en même temps que des faibles d'esprit.

Les voleurs obéissent à trois mobiles différents et peuvent se classer en trois catégories : voleurs instinctifs, voleurs paresseux ou inertes, et voleurs actifs, poussés par un amour immodéré du luxe et des jouissances.

J'ai rencontré souvent, et j'en ai cité nombre d'exemples, des individus qui volent sans trop savoir pourquoi, et en quelque sorte par irréfexion ou par instinct.

Ce sont des individus dont la volonté sommeille. Ils passent devant un étalage, regardent différents objets, une voix s'élève en eux et leur dit : Prends ! Avant que leur volonté ait eu le temps de sortir de sa torpeur pour les arrêter, ils ont étendu la main, et le mal est commis.

A côté de ces espèces d'inconscients, se placent les paresseux ; ne se sentant pas la force de travailler pour gagner leur vie, ils volent afin de ne rien faire. Le plus grand nombre des voleurs appartient à cette classe.

Viennent ensuite les voleurs courageux et actifs dont les passions enchaînent et entraînent la volonté. Ils volent pour se procu-

rer une plus grande somme de jouissance. Ainsi, par exemple, un homme actif, laborieux, intelligent assez souvent, se sent envahi par des passions qu'il ne peut satisfaire avec l'argent qu'il gagne. Il résiste d'abord un certain temps : il y a lutte. Mais bientôt les passions crient de plus en plus fort, comme des bêtes en furie ; elles étouffent la voix de la conscience ; elles obscurcissent le cerveau qui ne discerne plus le châtiment ; la volonté elle-même recule devant le torrent déchaîné, et tout sombre dans cet orage : honneur, position, sens moral, pitié même quelquefois.

Et, parmi ces passions qui terrassent la volonté, il en est deux qui font un nombre considérable d'escrocs et de voleurs.

La première, c'est la recherche exagérée de la femme et des plaisirs sexuels, de ce qu'on pourrait appeler l'amour dans sa conception la moins élevée. Combien d'individus se sont laissés entraîner à voler ou à faire des faux pour l'amour d'une femme vénale et cupide !

La seconde passion, plus puissante encore et faisant un nombre bien plus grand de victimes, c'est la passion de l'alcool, qu'on

retrouve toujours et partout, à tous les échelons du crime. On vole d'abord pour satisfaire un appétit immodéré de la boisson; puis sous l'influence nocive du poison, on devient une brute dénuée de sens moral. On vole et on tue pour voler. L'âme est morte; la volonté est anéantie; les passions sont seules vivantes et, fouettées par l'alcool, elles poussent au crime.



Le Docteur BROUARDEL

PROFESSEUR DE MÉDECINE LÉGALE A LA FACULTÉ DE PARIS

CHAPITRE XXI

Les meurtriers

On peut diviser les meurtriers en deux grandes classes : les voleurs et les impulsifs. En effet, certains individus, assoiffés de jouissances, tuent froidement pour voler. Chez eux, c'est moins la volonté qui est malade que le sens moral qui fait défaut. Cependant, on ne saurait nier qu'ils se laissent gouverner par leurs passions et ne savent pas leur imposer de frein.

Les meurtriers impulsifs sont presque toujours des nerveux et souvent des héréditaires dégénérés. Leur volonté ne sait pas arrêter leur bras emporté par l'impulsion ; il y a chez eux une espèce d'éblouissement et une telle promptitude dans l'acte que la délibération devient presque impossible.

Ainsi, certains individus, bons et honnêtes, se laissent pour un rien aveugler par la colère et commettent les violences les plus regrettables et les plus graves. J'ai connu un brave ouvrier qui, à la moindre discussion, se laisse emporter. Un jour, il casse une cloison avec le dos d'un sergent de ville qui lui faisait des observations. Un autre jour, il brise la devanture de son patron toujours avec le dos de ce dernier. Cela lui valut chaque fois plusieurs mois de prison. « Que voulez-vous ? me disait-il chaque fois, cela a été plus fort que moi. La colère m'a emporté. »

Le meurtre a eu souvent pour mobile la vengeance. L'homme qui se venge est emporté, lui aussi, par une passion puissante qui l'hypnotise en quelque sorte et lui enlève tout pouvoir de résistance. C'est le cas du mari outragé qui tue celui qui lui vole son honneur et souille son foyer. Quand un époux fidèle et honnête se trouve un jour en face de sa femme pâmée comme une courtisane lubrique aux bras d'un autre, une douleur vive l'étreint au cœur, lui martèle le cerveau, et tout son être révolté et comme inconscient lui crie : Frappe ! Venge-toi ! Il tue alors l'amant, et quelquefois l'épouse infidèle.

Tel est le cas du pharmacien Coignet qui, en octobre 1888, tuait à coup de revolver son élève

qu'il avait surpris en flagrant délit d'adultère. C'était cependant un homme très doux, travailleur acharné, père de famille modèle. Il avait agi dans un véritable moment d'affolement, et le jury de la Seine l'a acquitté.

La passion amoureuse peut, elle aussi, entraîner au meurtre. Comment l'amour peut-il se changer en haine et armer le bras ? Comment celui qui aime en vient-il précisément à détruire ce qu'il aime et à anéantir la source de son propre bonheur ? La chose existe pourtant. Certains individus, en effet, aiment avec ivresse et emportement. La désillusion, le rêve s'écroule : alors ils réagissent avec violence et le crime termine la scène. Mais leur volonté n'a point été consultée et n'a pu intervenir. Elle a subi une sorte de paralysie momentanée.

Écoutez cette histoire que je crois déjà avoir racontée ailleurs.

Ame douce et crédule, esprit un peu débile, porté aux choses religieuses et surtout à la superstition, S... se laissa prendre aux filets d'une prostituée ivrogne qui avait su allumer chez lui une véritable fureur génésique : il l'épousa, bien qu'il connût son passé et ses habitudes d'ivrognerie.

Quelques jours à peine après son mariage,

elle le trompait. S... s'en aperçut, fit d'abord quelques scènes de reproches et de jalousie, puis, dans la crainte de la perdre, ferma les yeux et se tut, heureux d'avoir encore de temps en temps sa part d'amour. Il y a deux ans, elle le quitta pour reprendre sa vie de dévergondage. Pendant tout ce temps, S... souffrit horriblement, torturé par la jalousie et la concupiscence de cette femme. Un matin, il se réveilla baigné de sueur, après une nuit troublée par des cauchemars, où il avait vu sa femme nue se livrant à d'autres hommes dans des poses lascives ; il se leva très exalté, et partit au hasard, sans trop savoir où il allait. Mais, comme une bête en rut et que l'instinct ramène toujours à la même place, à la recherche de la femelle passionnément désirée, il revint presque malgré lui à la porte de sa femme et l'attendit. Au moment où elle sortait, il fondit sur elle et la frappa d'un coup de couteau mortel. S... prétendit être parti sans avoir l'intention de frapper. « Le couteau était dans ma poche, comme d'habitude, dit-il ; je ne sais ce qui m'a poussé à m'en servir, peut-être la colère ou la jalousie. »

Oserait-on soutenir que la volonté de cet homme n'a pas été annihilée par une impulsion en quelque sorte irrésistible ?

L'huissier Bousquet, que la cour d'assises condamnait, il y a quelques mois, à la peine de mort, se trouvait à peu près dans les mêmes conditions.

Bousquet était devenu l'amant de la sœur de sa femme ; il vivait dans un véritable état de bigamie. L'épouse avait toléré la concubine ; tour à tour les deux sœurs avaient partagé le lit du mari. Lui s'était habitué à ce double amour ; il vivait entre ses deux femmes, qui le consolait de la débâcle de ses affaires.

Mais voici qu'un jour, Juliette, l'amante, la plus jeune, la plus jolie, et par conséquent la plus aimée, celle à qui l'huissier faisait la plus large part d'amour, quitte brusquement la maison, prise de dégoût pour cette vie honteuse. Alors Bousquet sentit un grand vide se faire autour de lui, et une angoisse douloureuse l'étreignit à la gorge. En même temps, sans doute, un âpre sentiment de jalousie le mordit au cœur, en pensant que celle qu'il aimait allait peut-être se livrer à un autre. Ce fut bientôt une obsession qui le hanta sans cesse, le harcelant tout le jour. Couché à côté de sa femme légitime, la nuit, l'image de l'absente peuplait ses rêves d'homme amoureux

et lascif. Alors il n'y tient plus, ne pouvant vivre sans elle. Il s'arme d'un revolver et part pour Paris. Juliette refuse de revenir avec lui. A peine a-t-elle dit non, qu'elle roule à terre transpercée par une balle. Puis, entraîné par une sorte de folie du meurtre, il tue M. P..., le nouveau maître de Juliette, attiré par le bruit.

A l'audience, Bousquet est resté presque muet, cherchant à peine à se défendre. Et en effet, qu'aurait-il dit cet homme pour se défendre? Comment aurait-il pu expliquer un crime qu'il ne comprend pas lui-même? Il sait qu'il aimait Juliette, qu'elle l'a quitté et qu'il l'a tuée. Comment tout cela s'est-il fait? Il cherche dans sa mémoire en lambeaux, et il ne trouve rien. Il y a comme des trous dans sa substance cérébrale, des lacunes par où s'en sont allés ses souvenirs. Il scrute et interroge sa conscience. Il lui demande compte de son silence coupable. Elle lui répond qu'on l'a bâillonnée et que sa voix a été couverte par une autre voix plus forte. Il en appelle à sa volonté. Une force plus puissante l'avait chassée du cerveau, où elle eût dû régner en maîtresse. Et il se trouve que la passion a aveuglé sa raison et paralysé sa volonté.



Le Dr A. BOURNET

A AMPLEPUIS (RHÔNE).

CHAPITRE XXII

Les stuprateurs. — Les suicidés

I

Ceux qu'on est convenu d'appeler les vio-
lateurs et les stuprateurs sont également des
individus dont les facultés volontaires sont
atteintes au moins momentanément ? Je laisse
de côté ceux qui obéissent à des obsessions
irrésistibles plus ou moins étranges et qui
sont de véritables aliénés. Les autres ne
comportent guère que deux catégories : les
séniles et les génitiaux.

Chez les premiers, la volonté est affaiblie et
les actes obscènes auxquels ils se livrent
pourraient être considérés comme des actes
de démence. Les seconds sont des brutes

amoureuses que l'instinct génital aveugle et qui assaillent la première femelle qu'ils rencontrent sur leur chemin. Ainsi j'ai connu, dans un village, un individu aux appétits génitaux extrêmement impérieux. Brutal et grossier, sans instruction, presque dénué de pudeur et de sens moral, il assaillait presque toutes les femmes qu'il rencontrait seules dans les champs, leur proposant quelquefois de l'argent, le plus souvent débutant par une gifle qui les renversait à terre et facilitait les rapprochements. Mais c'est bien plus souvent excités par l'alcool qu'ils perdent ainsi toute retenue et cèdent avec une impulsivité plus grande et plus irréfléchie à leur besoin.

II

Pour l'école d'anthropologie criminelle de Lyon, le suicide est un crime. C'est le meurtre de soi-même.

Eh bien ! dans ce cas encore, on peut dire

que la volonté est malade, annihilée en quelque sorte, que le suicide s'accomplisse dans un moment de violence ou bien aux heures d'abattement et de défaillance.

Dans le premier cas, il est le résultat d'une impulsion irréfléchie et l'apanage des violents et des exaltés. « Ils préfèrent, dit Lombroso, un mal qui les frappe subitement, parce que la mort leur paraît moins dure à supporter que l'impossibilité d'assouvir leurs passions d'un moment. »

Dans le second cas, il est le propre des faibles d'esprit, des caractères mous, incapables de réaction et dont les facultés volontaires sont affaiblies. Ces sortes d'individus se suicident assez souvent par amour. Les âmes fortes savent souffrir et vaincre l'amour. L'idée torturante cède devant leur volonté courageuse, puis peu à peu elle s'efface, ce n'est plus qu'une image nuageuse et lointaine, un inane et vague fantôme qui bientôt tombera dans l'oubli, ce bienfaisant Léthé qui engloutit et emporte toutes les douleurs humaines. Mais les volontés débiles ne savent point lutter contre l'obsession qui les envahit et s'y abandonnent. L'amour leur étreint l'âme comme dans un étau, et ils ne sauraient lui échapper.

Et le malheur suit de près l'amour. La passion qui devait donner toutes les voluptés, toutes les joies et toutes les allégresses, n'enfante plus que des tourments et des soucis. L'amour torture le malheureux qu'il tient enchaîné comme la divinité vengeresse qui livrait le foie de Prométhée au bec d'un vautour. *Immortale jecur!* Alors, ne pouvant tuer l'amour, ils tuent leur enveloppe charnelle pour délivrer leur âme ensorcelée.

CHAPITRE XXIII

Les causes d'irresponsabilité. — La folie et l'ivresse

Nous venons de passer en revue à peu près toutes les formes du crime, et partout nous avons trouvé les facultés volontaires atteintes, paralysées au moins momentanément, mais bien plus souvent paralysées d'une façon permanente, si j'osais, je dirais chronique.

Dans le premier cas, l'activité volontaire ou réfléchie, dans laquelle nous avons conscience du but vers lequel nous tendons et des moyens que nous employons, est remplacée par l'activité instinctive irréfléchie et irraisonnée, qui va ignorante du but. Cet état est plus ou moins durable, et laisse place à des éclaircies où la volonté se reprend, redevient consciente d'elle-même et travaille à

se diriger en maîtresse qui commande et qui gouverne.

Dans le second cas, l'activité volontaire est éteinte; c'est une faculté qui ne réagit plus. Dans ce cas, le retour des énergies morales qui rendra à la volonté sa force de réaction, ne se fera que lentement et difficilement.

En somme, ma division des criminels en inertes et impulsifs se trouve pleinement justifiée.

Mais ce n'est pas tout. Il est des cas où l'absence de volonté consciente chez le criminel est encore plus évidente. Alors on le déclare irresponsable, et nous nous trouvons en présence d'aliénés criminels. La folie, en effet, substitue au moi conscient, responsable et capable d'agir raisonnablement dans un but déterminé, un autre moi tout différent, et que le premier est impuissant à retenir sur la pente du crime ou de l'insanité; comme le fait fort justement remarquer M. Tarde, « elle refond le moi, et le moi nouveau qu'elle lui substitue a pour essence d'être insociable ». Mais je n'insiste pas. Tout cela est admis et connu de tout le monde.

Il est une forme de la folie cependant où cette impuissance de la volonté ne paraît pas

absolue à tous les psychologues: c'est dans le cas d'obsessions pathologiques. Néanmoins, depuis plusieurs années, une réaction s'est faite en faveur de ces infortunés. C'était justice. Un dipsomane boira quand même, lorsque l'époque de sa crise sera arrivée, quelque conscient qu'il soit, quelque raisonnement qu'il se fasse pour s'arrêter au seuil de la route sombre où il se sent entraîné. Il aura beau résister: sa volonté succombera et il sera vaincu d'avance. C'est un tourbillon rapide qui l'emporte et contre lequel toutes ses énergies morales seront impuissantes. « Le dipsomane au plein de sa crise, dit le Dr Paul Garnier, est un homme qui ne s'appartient plus. Il n'y a pas de circonstance peut-être où la volonté, alors que la conscience veille et repousse, apparaisse plus enchaînée au besoin morbide. »

L'ivresse — l'ivresse alcoolique, l'ivresse absinthique, l'ivresse morphinique — agit à peu près comme la folie. Elle désassimile le moi conscient et l'endort en quelque sorte pour laisser remonter à la surface les instincts mauvais qui sommeillent au fond du cœur de tout homme. Elle paralyse le cerveau antérieur, siège de l'intelligence, des sentiments nobles et de la volonté, pour laisser régner en maî-

tre le cerveau postérieur, siège des instincts et des appétits. Aiguë ou chronique, l'intoxication annihile l'homme, en prenant ce mot dans son sens le plus élevé, le plus idéalisé, pour laisser place à la bête. C'est la défaite de l'âme par les sens. Chez les obsédés, la volonté assiste consciente à sa propre défaite; chez les intoxiqués, chez les alcoolisés, en particulier, elle n'existe plus; elle est annihilée et, par conséquent, incapable d'aucune réaction. Elle ressemble au patient que le chirurgien opère sous le chloroforme. *Perinde ac cadaver*. C'est un cadavre qu'il peut mutiler à sa guise; le retour de la sensibilité et à la vie ne se fera que quand les dernières vapeurs du principe anesthésiant auront été éliminées. La volonté de l'alcoolique est de même anesthésiée par l'alcool et ne recouvrera son pouvoir directeur que quand le poison aura été éliminé, à moins que l'habitude ne l'ait obnubilée pour toujours.



Le Docteur LADAME

PRIVAT-DOCENT A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE GENÈVE

CHAPITRE XXIV

Les causes d'irresponsabilité. — L'hypnose

L'hypnose, ou mieux la suggestion hypnotique, peut paralyser plus ou moins complètement la volonté d'un individu et l'amener à commettre un crime malgré lui. En effet, il est des individus qui, une fois hypnotisés, sont de purs automates et dont l'hypnotiseur peut faire ce qui lui plaît. « L'hypnotisé, dit M. Beaunis, est comme le bâton dans la main du voyageur. » Le cerveau de l'hypnotisé est comme engourdi; toutes ses facultés intellectuelles et volontaires sont comme paralysées. Alors, dans cet organe mort en apparence, l'hypnotiseur impose sa volonté; il commande en maître à ce cerveau devenu étranger à lui-même. Un autre moi semble s'être substi-

tué au moi inconscient de l'hypnotisé et a pris le gouvernement de toute sa personne.

Ce fait est à peu près admis par tout le monde. Mais on se demande si on pourrait amener des somnambules à commettre des crimes malgré eux. Pour quelques-uns, la chose ne semble pas faire de doute; pour les autres, le problème semble irrésolu, et ils croient, avec M. Gilles de la Tourette, qu'on ne pourrait réaliser par ce procédé que des « crimes expérimentaux, des crimes de laboratoire », parce que, selon le professeur Brouardel, « le somnambule ne réalise que les suggestions agréables ou indifférentes que lui fait un individu agréable », ou même parce que, selon M. Delbœuf, « l'hypnotisé sait qu'on lui demande de jouer une comédie. »

« Toute personne mise en état de somnambulisme, dit M. Liégeois, devient entre les mains de l'expérimentateur un pur automate, tant sous le rapport moral que sous le rapport physique. Ce n'est même pas assez dire que de la comparer à l'argile que le potier pétrit à sa guise et revêt des formes les plus variées.

« Souvent, en effet, le somnambule semble se porter de lui-même au devant des désirs

de la personne qui l'a endormi. Il ne voit que ce que celle-ci veut qu'il voie, ne sent que ce qu'elle lui dit de sentir, ne croit que ce qu'elle veut qu'il croie. Toute spontanéité a disparu; une volonté étrangère a comme chassé du logis qu'elle occupait sa volonté propre; tout au moins, elle fixe elle-même les limites de son domaine, ne laissant à la pauvre expulsée que les parties du gouvernement qu'elle dédaigne ou rejette. »

On peut, et M. Liégeois a beaucoup insisté sur ce fait, faire signer à une personne hypnotisée un faux billet et lui suggérer qu'elle doit bien la somme en question, suggestion qu'elle conservera au réveil et qui deviendra pour elle une réalité.

Prenons un fait, un fait expérimental, bien entendu.

M. Liégeois dit à une dame très suggestible :

— Je vous ai, vous le savez, prêté une somme de cinq cents francs; vous allez me signer un billet qui constatera ma créance.

— Mais, monsieur, je ne vous dois rien, vous ne m'avez rien prêté.

— Votre mémoire vous sert mal, madame; je vais préciser les circonstances du fait. Vous m'avez demandé cette somme et j'ai consenti

à vous la prêter; je vous l'ai remise hier, ici même, en un rouleau de pièces de vingt francs.

« Sous l'action de mon regard, continue M. Liégeois, et en présence de mon affirmation faite d'un ton de sincérité, madame P... hésite; sa pensée se trouble; elle cherche dans sa mémoire; enfin, celle-ci, docile à ma suggestion, lui rappelle le fait dont je viens d'évoquer le souvenir; ce fait, pourtant imaginaire, a pris à ses yeux tous les caractères de la réalité; elle reconnaît sa dette et signe le billet. Madame P... est majeure; le *Bon pour...* est écrit de sa main, conformément à l'article 1136 du Code civil; le billet est donc conforme à la loi. Si je le remettais entre les mains d'un huissier, il en poursuivrait le paiement ».



CESARE LOMBROSO

PROFESSEUR DE MÉDECINE LÉGALE A L'UNIVERSITÉ DE TURIN

CHAPITRE XXV

Les causes d'irresponsabilité.

La suggestion.

I

La suggestion, puisque, d'après l'école de Nancy, tout est là, n'agit pas seulement pendant l'hypnose ; elle agit aussi à l'état de veille, et, quelquefois, d'une façon très puissante. Un esprit supérieur peut prendre un ascendant considérable sur un esprit faible, au point de pouvoir, avec un peu de patience, lui faire faire tout ce qu'il lui plaira. Il agit alors par persuasion, ou mieux, par suggestion à l'état de veille, car, dans ce cas, c'est tout un. Eh bien ! il me semble qu'un individu peut être influencé, à l'état normal, par un autre à un

tel point que sa volonté devienne en quelque sorte inconsciente et étrangère à l'acte qu'il accomplit. Cet acte est presque entièrement dû à une autre volonté qui s'est imposée et substituée à celle du coupable. On sait, en effet, que, chez certains enfants impressionnables, on peut provoquer à l'état de veille, de véritables hallucinations rétroactives et les amener à porter le plus sincèrement du monde de faux témoignages. Par persuasion ou par intimidation, on ancre dans leur cerveau telles ou telles idées fausses qu'ils finissent par accepter comme vraies. Et ils seront tellement convaincus de la véracité de la chose, qu'on ne pourra plus l'effacer de leur esprit.

C'est de cette façon que M. Bernheim explique la fameuse affaire de Tisza-Eslar. Une jeune fille de quatorze ans, appartenant à la confession réformée, disparaît. Bientôt le bruit se répand que les Juifs l'ont tuée pour mêler son sang chrétien au pain sans levain de leurs Pâques. Treize Juifs furent arrêtés, ainsi que le fils du sacristain de la synagogue, un enfant de treize ans. Celui-ci, après avoir été longuement interrogé par le commissaire de sûreté, finit par faire des aveux. Il avait entendu un cri, était sorti, avait collé son œil à la ser-

rure du temple, avait vu Esther étendue à terre; trois hommes la tenaient; le boucher la saignait à la gorge et recueillait son sang dans deux assiettes. Arrivé à l'audience, l'enfant persista dans ses aveux. La vue de son père et de ses douze coreligionnaires que la potence menace, les supplications les plus ardentes pour l'engager à dire la vérité, les pleurs et les malédictions, rien ne l'émeut; il répète sans se lasser les mêmes choses dans les mêmes termes: il a vu.

Pour M. Bernheim, le commissaire a suggestionné l'enfant à l'état de veille. Il a frappé son imagination par la terreur; il a évoqué devant lui la scène du meurtre et lui a ainsi donné une hallucination rétroactive. « Le cerveau, dit-il, construit de toutes pièces la scène que le commissaire évoque. Tout est là: l'enfant voit la victime couchée, tenue par trois personnes, le sacrificateur plongeant son couteau dans la gorge, le sang s'écoulant; l'enfant a vu; l'hallucination rétroactive est créée, comme on la crée expérimentalement dans le sommeil profond, et le souvenir de la vision fictive est souvent si vivant, que l'enfant ne peut s'y soustraire. »

Cependant cette affaire est restée entourée de

mystère, et, quelque rationnelles que soient les hypothèses de M. Bernheim, il en est une autre qui me paraît tout aussi admissible : c'est que l'enfant ait dit la vérité.

Pourtant je ne doute pas qu'on puisse, à l'état de veille, aveugler la raison et abuser la volonté d'un individu de façon à l'amener à accuser des innocents d'un crime imaginaire et même à s'accuser lui-même, sauvant ainsi le coupable. La crédibilité de l'enfant, et, par conséquent, son degré de suggestibilité étant très développés, il sera plus apte que tout autre à accepter ces sortes de suggestions.

L'an dernier, à Saumur, la petite Georgette Boges, âgée de douze ans, accouchait seule dans une des chambres du logement occupé par ses parents. L'enfant disparaissait après avoir été coupé en morceaux. Georgette s'accusa elle-même d'avoir tué son enfant ; mais l'acte d'accusation constata qu'un ouvrier maçon, en même temps l'amant de Georgette et de sa mère, était l'auteur du crime, de complicité avec la femme Boges.

Pourquoi la petite Georgette vint-elle s'accuser, détourner les soupçons qui pesaient déjà sur les coupables et accumuler toutes les charges sur sa tête innocente ? Elle obéissait à

un ordre, c'est certain ; mais cela était pour elle plus qu'un ordre. Elle obéissait à une véritable suggestion et je crois qu'elle n'eût pu agir autrement, croyant peut-être elle-même dire la vérité. Sa volonté était comme emprisonnée dans une chemise de plomb, enchaînée dans un cercle fatal dont elle ne pouvait sortir. On avait dû agir sur elle, bien plus par persuasion que par des menaces. Par ce dernier moyen, on eût pu l'intimider, l'empêcher de parler ; par le second on a pu la convaincre, lui faire croire qu'elle était réellement coupable, et c'est pour cela qu'elle s'est accusée avec tant de naïve audace. Mais sa volonté à elle n'était pour rien dans tout cela.

II

« La suggestion hypnotique, dit M. Ladame, n'agit pas autrement sur les cerveaux malades et endormis que la suggestion ordinaire, celle que tout le monde connaît et pratique en affirmant aux autres les choses dont on

espère les convaincre. La suggestion hypnotique est de même nature que la persuasion à l'état de veille. » Mais combien d'individus chez qui cette résistance est presque nulle ! Combien qui croient toujours et malgré tout ce qu'on veut bien leur faire croire ! Combien ont cette foi aveugle qui transporte les montagnes ! Croyez-vous alors qu'il sera bien difficile d'entraîner ces individus au crime, au vol, au meurtre même ? Combien d'hommes, nés bons, mais faibles et suggestibles, sont devenus des instruments de crime aux mains d'habiles filous qui ont su s'en servir pour accomplir leurs desseins criminels ! Volontés défaillantes, âmes débiles et légères, il se laissent balloter par tous les vents ; le premier venu peut les entraîner.

Pour M. Bernheim, Gabrielle Fenayrou est une victime de la suggestion. Elle a été entraînée tantôt par son amant, tantôt par son mari. « Docile à toutes les suggestions, dit-il, son sens moral ne faisait pas contrepoids à sa suggestibilité excessive. »

Plus près de nous, Gabrielle Bompard semblerait n'avoir été qu'un instrument aveugle dans la main d'Eyraud. C'était, en effet, un être tout entier aux instincts, un être dépourvu

de sens moral et de conscience, quelque chose comme un automate pensant, comme une marionnette douée d'intelligence, allant au bien comme au mal, toujours conduite par l'entraînement des sens et la volonté des autres. Eyraud, l'homme d'affaires vermoulu, s'est amouraché des charmes pimentés de cette drôlesse, dont il ne peut plus se passer. Et, pour conserver cette bête perverse et lascive, il a recours à tous les moyens ; il pense au crime et n'a pas de peine à persuader à sa complice que le salut est dans le meurtre ou tout au moins dans le chantage de Gouffé. « Docile à ses suggestions, dit encore M. Bernheim, elle se laisse aller à lui amener l'huissier ; elle assiste au meurtre, elle y collabore, elle aide à ficeler le cadavre, à coudre le sac où on le met ; elle passe la nuit avec le cadavre. » Pas une minute le remords n'agite le cœur de cette femme. Pleine d'insouciance et de gaieté, elle suit son amant à travers les deux mondes, se laisse jeter par lui dans les bras de deux personnes de rencontre. Mais voici que Gabrielle fait la connaissance d'un brave imbécile qui s'intéresse à elle et qu'Eyraud voudrait bien filouter. Un jour, elle a un doute, un remords, si vous aimez mieux ; son crime lui

remonte à la peau, et, dans une crise de larmes, elle fait des aveux. Cet homme la suggestionne à son tour. Il délie en quelque sorte sa volonté, et tous les liens qui l'attachent à Eyraud tombent subitement. Elle se sent comme délivrée. Elle revient à Paris, toujours sur les conseils de son nouvel amant. Calme et souriante, elle vient avouer le crime au juge. Oh! tout d'abord, elle se rend bien compte qu'elle est légèrement compromise, que cette affaire va lui attirer des ennuis, quelques mois de prison peut-être. Aussi, elle ne se charge pas; elle invente mille versions différentes, toutes plus absurdes les unes que les autres, et qu'elle est obligée d'abandonner le lendemain. Elle dérouté la justice avec un art infernal. Mais comme elle s'est laissée prendre aux suggestions d'Eyraud, comme elle s'est laissée prendre aux suggestions de son second amant, elle se laisse prendre aux suggestions du juge, et, un beau jour, vaincue et fascinée, elle renonce à la lutte, elle avoue tout: elle a aidé à accrocher la corde, elle a cousu le sac, elle a aidé à ficeler le cadavre comme un poulet.

En vérité, voilà des gens dont la volonté est bien malade.



ENRICO FERRI

PROFESSEUR DE DROIT CRIMINEL A L'UNIVERSITÉ DE PISE.

DÉPUTÉ AU PARLEMENT ITALIEN.

CHAPITRE XXVI

Les causes d'irresponsabilité.

L'auto-suggestion

I

L'école de Nancy est encore allée plus loin ; elle a émis cette hypothèse qu'il pourrait bien y avoir, à l'état de veille, de véritables auto-suggestions criminelles. Quelque exagéré que cela puisse paraître, il me semble pourtant qu'il y a dans ces théories une grande part de vérité. Prenons un exemple.

Un homme a été outragé par un autre homme ; la colère s'est emparée de lui et il s'est juré de se venger pour réparer l'offense. Cette idée de vengeance s'est installée dans son cerveau avec toute la ténacité de l'idée

fixe; toutes les remontrances du cœur et de la raison n'ont servi à rien; bientôt même la volonté a été comme paralysée. L'idée seule de la vengeance est restée et elle a armé le bras du revolver ou du couteau homicide. Puis, l'acte criminel accompli, l'obsession a naturellement disparu; il y a eu d'abord une grande satisfaction ou mieux comme un grand soulagement. Il a semblé à cet homme qu'on lui avait enlevé un grand poids de dessus le cœur, et il a respiré librement. Ensuite, les facultés endormies, fascinées en quelque sorte par l'idée fixe et obsédante, se sont réveillées; et l'auteur du crime a compris toute l'immensité du malheur accompli, étonné et surpris de l'avoir fait; et il considère son œuvre presque comme celle d'un malheureux insensé qui est en lui, mais qui n'est pas lui, et qu'il ne connaît pas.

Au mois de mai dernier, la Cour d'assises de l'Hérault jugeait la femme Enjalbert qui, aidée de son fils, avait assommé un soir, sur une grande route, son mari infirme pour se débarrasser de lui.

Ce crime fut accompli dans des circonstances absolument étranges. Si les assassins avaient voulu accomplir une vengeance, ils n'auraient

pas agi autrement. Ils veulent se débarrasser d'un homme qui les gêne, et le poison n'ayant pas réussi, — car il fut prouvé que la femme Enjalbert avait tenté antérieurement d'empoisonner son mari, — ils l'entraînent la nuit sur une grande route, l'assomment et le mutilent; puis ils repartent sans même penser qu'on va découvrir le cadavre le lendemain matin et qu'il leur faudra donner des explications. Ne dirait-on pas que ces gens avaient perdu la raison, qu'ils étaient entraînés par la folie du meurtre? Et cependant ce n'était pas cela.

La femme Enjalbert et son fils vivaient depuis des mois avec une idée fixe; faire disparaître le malheureux Enjalbert qui les empêchait de sortir de leur pauvreté. Tout le jour, pendant qu'ils vaquaient à leurs travaux, ils étaient hantés par cette idée du meurtre; sans cesse une voix mystérieuse se faisait entendre à leurs oreilles: Tue-le et tu seras riche. Et ces êtres, dont la conscience morale et la sensibilité affective n'étaient que des facultés rudimentaires, n'essayaient même pas de lutter contre cette idée envahissante et tentatrice.

D'autre part, un vieillard qui était l'amant de la femme Enjalbert et lui avait promis le

mariage, renforçait cette espèce d'auto-suggestion. Par ses promesses criminelles, il contribuait encore à obscurcir leur conscience, à éveiller leurs convoitises, et à rendre la tentation du meurtre plus forte et plus impérieuse. C'est ainsi qu'ils en sont venus à perdre toute prudence, à exécuter ce crime atroce qui ne pouvait que les amener sur l'échafaud. Et ils l'ont accompli avec une sorte d'acharnement impulsif, comme les malheureux qui cèdent à une obsession et qui, une fois l'acte accompli, se trouvent comme allégés et débarrassés d'une immense angoisse.

M. Bernheim en vient même à se demander si Tropsmann n'a pas été la victime irresponsable d'une auto-suggestion. « Comme une tumeur maligne qui évolue dans un organe, dit-il, l'idée du crime, cette conception monstrueuse, morbide, s'est implantée dans son cerveau, a pris possession de lui, de même que chez d'autres s'implante, sans raison, l'idée fixe du suicide, et par une évolution fatale, elle a armé son bras et l'a conduit à réaliser brutalement cette chose infernale. »

II

Ces théories paraissent étranges et subversives. Et cependant, quand on y pense bien, qu'est-ce que la tentation chez le voleur, sinon une sorte de fascination? N'en est-il pas de même aussi pour bien des attentats à la pudeur ou des viols sur les petites filles? C'est une idée étrange qui s'installe sous le crâne d'un homme et où bien souvent l'instinct sexuel n'est pour rien, puisqu'il pourrait facilement et sans danger se satisfaire ailleurs; cette idée hypnotise en quelque sorte les facultés supérieures qui régissent nos actes, et le malheureux, comme une boussole aimantée, cède à l'obsession qui l'entraîne.

Les idées fixes des aliénés ne sont pas autre chose; ce sont des phénomènes de même ordre; la volonté et les facultés de raisonnement sont abolies et laissent le champ libre à l'automatisme.

Je me rends bien compte de l'importance

que peuvent avoir de pareilles idées au point de vue social comme au point de vue pénal, car la volonté joue le principal rôle dans la vie morale de l'homme. C'est elle qui, suivant une expression célèbre, nous pose au centre de l'univers et nous distingue du reste des êtres par le caractère éminemment personnel de l'opération volontaire; c'est elle qui nous rend capables de mérite et de démerite, qui fonde pour tout dire, la responsabilité. Cependant les faits sont là et je n'y puis rien changer.



Le Baron R. GAROFALO

PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL A FERRARE

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ DE NAPLES

CHAPITRE XXVII

Les châtiments et les peines

I

L'École italienne, considérant le criminel comme un anormal irresponsable, n'entrevoit pour lui aucun amendement possible. Elle l'enferme sans espoir de guérison, simplement pour le mettre dans l'impossibilité de nuire. Et cet internement ne devrait prendre fin qu'avec la mort du criminel ; de sorte qu'on pourrait écrire sur les prisons italiennes avec plus d'à-propos que jamais : « *Voi che intrate, lasciate ogni speranza.* »

II

L'École française soutient au contraire que le criminel peut être amélioré, et qu'en l'internant on doit bien plus se proposer de l'amender que de le punir. Pour arriver à ce but, j'ai conseillé de placer dans les prisons des médecins qui rempliraient auprès des criminels le même rôle qu'ils remplissent dans les asiles auprès des aliénés.

D'autre part, tous les anthropologistes et tous les aliénistes réclament la création en France d'asiles d'aliénés criminels.

Puisque la prison doit surtout avoir en vue l'amendement du coupable, le Dr Semal propose le système de la libération conditionnelle. Mais il estime que, pour faire œuvre de discernement, la justice devra s'inspirer d'une instruction complète à laquelle l'élément scientifique prendra à l'occasion une part active. L'administration pénitentiaire aura la charge plus lourde encore, puisqu'il lui incombe

l'étude du délinquant et la fixation du moment propice à la libération. Ces deux considérations nécessiteront certaines modifications dans la procédure, d'une part, et, de l'autre, l'organisation d'une inspection médicale des détenus.

Le Dr Semal ajoute comme conclusion : « Pour sortir rapidement des obscurités empiriques, ces réformes exigent la diffusion d'un enseignement qui fait défaut jusqu'ici, la prison devant devenir, sous l'égide de la science médicale, le champ clinique du barreau et de la magistrature. »

III

Naturellement l'École italienne n'admet pas la peine de mort, et la répudie comme un dernier reste de la barbarie de nos ancêtres.

En France, au contraire, Lacassagne et nombre d'autres s'en montrent partisans résolus.

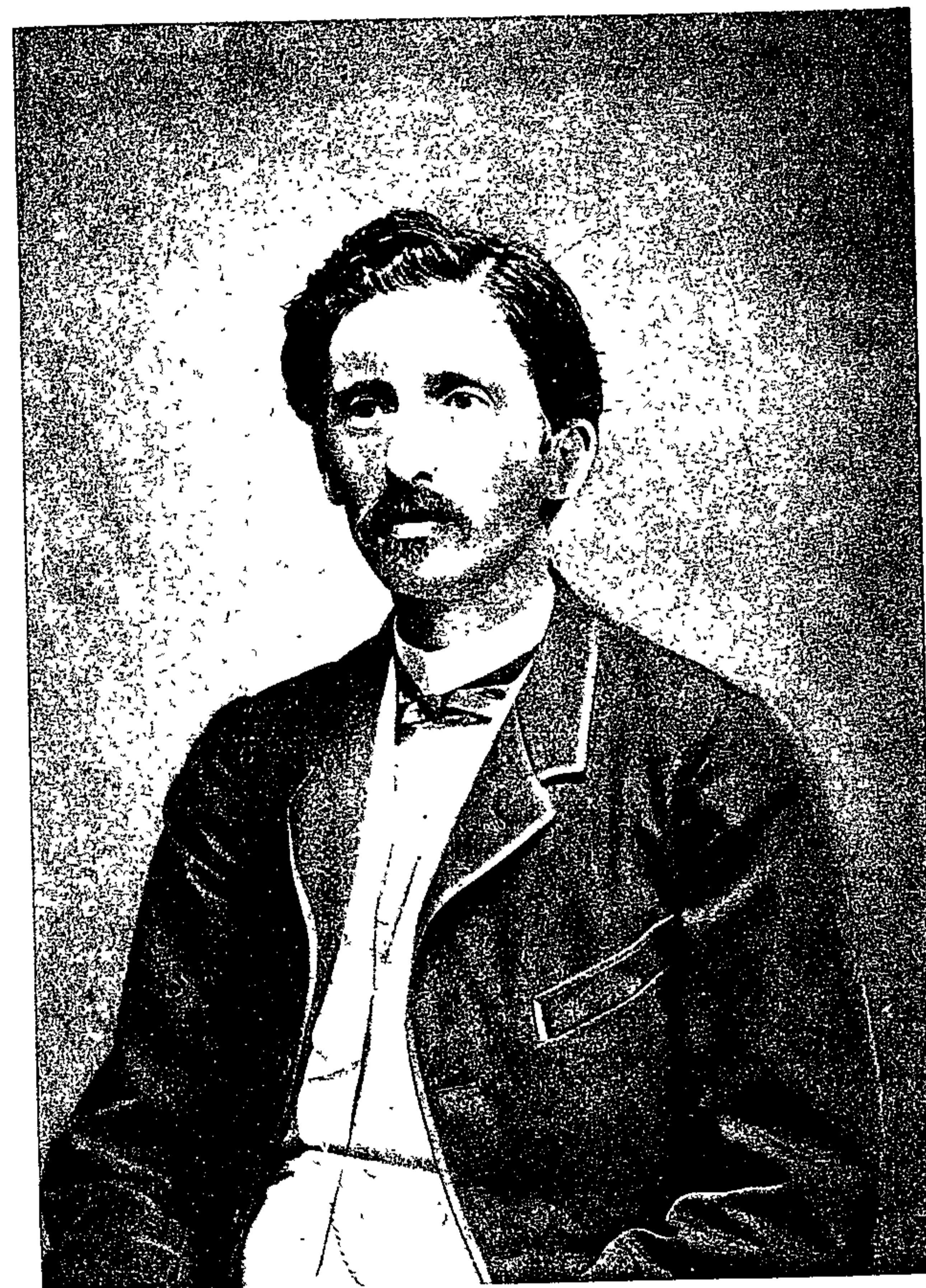
Mais Tarde voudrait qu'on eût recours à un autre procédé que la guillotine. « Il y a

un degré, dit-il, où la profanation, même non douloureuse, du corps humain est intolérable, invinciblement repoussée par le système nerveux du public civilisé aussi bien que du patient ; et ce degré, la guillotine à coup sûr le dépasse. Rien ne sent plus la barbarie que ce procédé sanglant, et, fût-il prouvé qu'il est sans douleur, ce genre de décapitation n'en resterait pas moins la plus violente et la plus brutale des opérations, une sorte de vivisection humaine et horrible. Devant l'échafaud dressé, la dernière toilette, ce malheureux qu'on garrotte sur une planche, ce triangle qui tombe, ce tronc qui saigne, et la frivolité cannibale de la populace accourue pour se repaître de cette scène d'abattoir solennel, il n'est pas de statistique ni de raisonnement qui tiennent contre l'écoeurement qu'on éprouve. »

Tarde semble se montrer partisan de l'électrocussion. Quant à A. Guillot, il voudrait qu'on prévienne le condamné au moins la veille de son exécution, « car on doit songer, dit-il, à la pauvre âme que le couperet du bourreau envoie, repentante ou souillée de crime, dans les régions de l'éternité. »

Et puis il voudrait que l'exécution se fit à huis-clos. « Il faut, dit-il encore, ou bien

revenir aux cérémonies du moyen-âge qui ne manquaient pas de grandeur, au cortège du supplice avec les pénitents récitant les prières des morts, au costume du bourreau, à une mise en scène qui frappait les imaginations populaires, ou bien alors supprimer cette publicité moderne, mesquine, honteuse d'elle-même, qui ne sert qu'à satisfaire les mauvais instincts des foules. »



GABRIEL TARDE

JUGE D'INSTRUCTION A SARLAT

CHAPITRE XXVIII

L'identification par signalements anthropométriques

I

Une des premières et des plus importantes applications pratiques de l'anthropométrie criminelle est l'identification par signalements anthropométriques inventée de toutes pièces par M. Alphonse Bertillon.

Je ne pouvais la passer sous silence dans cette sorte de résumé des progrès de l'anthropologie criminelle. Mais je laisserai ici la parole à M. Alphonse Bertillon, me contentant de lui emprunter le passage le plus important de sa communication au Congrès de Rome en 1885 :

« Le signalement anthropométrique, dit-il, se compose essentiellement, pour chaque sujet examiné, de diverses longueurs osseuses toujours les mêmes, et relevées dans un ordre uniforme. Telles sont notamment la taille, la longueur et la largeur de la tête, la longueur du pied et du doigt médus, etc.

» Nous supposons pour la clarté de la démonstration, que ces indications ont été notées depuis dix ans sur les 100.000 photographies réunies à Paris, et que c'est du classement de cette collection qu'il s'agit. Nous verrons dans la suite comment on peut arriver à se passer de la photographie.

» Voici l'aspect général que présenterait la classification :

» Les 100.000 photographies seraient réparties d'abord suivant le sexe : les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Ces dernières, beaucoup moins nombreuses que les hommes, n'atteignent pas 20.000, plus 20.000 enfants qui exigent un répertoire spécial.

» Quant au groupe des 60.000 hommes restants, nous supposons qu'on puisse le partager en trois divisions basées sur la taille ; savoir les individus :

De taille petite comprenant environ 20.000 photographies					
—	moyenne	—	—	20.000	—
—	grande	—	—	20.000	—

» Pour que ces trois divisions soient approximativement égales, il faut évidemment que la série des tailles moyennes soit moins étendue que celle des petites ou des grandes, et ne comprenne, par exemple, que les individus de 1^m62 à 1^m67, tandis que la catégorie des grandes tailles comprendra tous les individus plus élevés, depuis 1^m68 jusqu'au géant de 2 mètres, et celles des petites tailles, tous les individus depuis 1^m61 jusqu'au lilliputien de 1 mètre et quelques centimètres.

» Chacune de ces trois divisions primordiales devra ensuite être partagée suivant le même principe, et sans plus s'occuper aucunement de la taille, en trois séries, suivant la longueur de la tête d'un chacun.

» Ces nouvelles subdivisions, au nombre de neuf, ne contiendront plus alors, savoir :

Celles des têtes de petite long. que 6.000 phot. et qq. chose					
—	—	moyenne	6.000	—	—
—	—	grande	6.000	—	—

» Ces subdivisions de 6.000 seront elles-

mêmes partagées en trois groupes suivant la largeur de la tête et compteront alors chacune savoir :

Celles des têtes de petite largeur	2.000	photographies
— — moyenne	2.000	—
— — grande	2.000	—

» L'expérience prouve que, dans la plupart des peuples, la largeur de la tête varie indépendamment de la longueur; autrement dit, de ce qu'un individu a telle longueur de tête, il ne s'ensuit aucunement que sa largeur puisse être déterminée *a priori*.

» La longueur du doigt médius donnera une quatrième indication encore plus précise, qui divisera à nouveau chacun des paquets de photographies précédents en trois, et les réduira à des séries de 600, que l'on pourra rediviser en des éléments plus petits, en prenant pour base la longueur du pied, la couleur des yeux et la grande envergure (ou longueur des bras étendus en croix).

La division par le pied donnera un quotient de . . .	200,
Réduit par l'envergure, à	63,
Et réduit par les yeux (7 divisions), à	9,

» C'est ainsi qu'au moyen de cinq coeffi-

cients anthropométriques nouveaux (le sexe, la taille, l'âge et la couleur des yeux ont été relevés de tout temps), la collection des 100.000 photographies de notre division pourra être divisée en groupes d'une dizaine de photographies qu'il sera dès lors facile de parcourir rapidement.

» Supposons donc qu'on arrête un malfaiteur qui cache son nom, et que l'on veuille savoir s'il a déjà été mesuré ou photographié: on prendra sa taille exactement, et l'on saura déjà dans quelle série de cartons on trouvera son portrait. La longueur de sa tête désignera plus spécialement l'un de ces cartons. La largeur de sa tête, la longueur de son pied, de sa grande envergure, la couleur de ses yeux permettront d'arriver à l'endroit précis où doit être rangée cette photographie.

» — Mais, me direz-vous, où placerez-vous et où rechercherez-vous dans la suite la carte d'un individu qui aurait une mensuration juste sur la limite de vos divisions? Tel serait le cas, par exemple, d'un homme ayant une taille de 1^m68. Si vous le placez dans la catégorie des tailles grandes de 1^m68 à 2 mètres, il est à craindre que, quelques années après, les progrès de l'âge n'affaissent sa taille de 1 centi-

mètre, que vous ne lui trouviez plus que 1^m67, et que vous soyez ainsi amené à le rechercher dans les tailles moyennes de 1^m62 à 1^m67.

» Il faut dans ce cas, et toutes les fois qu'une mensuration approcherait assez de la limite pour pouvoir donner lieu à une erreur subséquente, vérifier dans chacune des divisions limites, absolument comme, dans un dictionnaire, on cherche à des places différentes les mots dont on ignore l'orthographe précise.

» Rien de plus simple et de plus rapide que la prise de ces mensurations. C'est une opération qui demande de deux à trois minutes et qui est à la portée de l'intelligence de nos sergents de ville. Tandis que le moindre chapelier possède dans son magasin trente-deux numéros de pointure pour ses chapeaux, le cordonnier une vingtaine pour ses souliers, nous ne distinguons jamais que trois catégories : les *grands*, les *moyens*, les *petits*; et la façon de relever chaque indication est calculée de manière à ce qu'il soit impossible à l'opérateur de se tromper, et à l'opéré de tromper l'opérateur. »

CONCLUSION

Comme conclusion de cette sèche et brève monographie, je ne saurais mieux faire que de rapporter les sages et éloquents paroles que le professeur Brouardel a prononcées à la clôture du Congrès de 1889 :

« Le problème que vous avez posé, a-t-il dit aux membres du Congrès, est peut-être le plus élevé de la philosophie : il a préoccupé les penseurs de tous les temps, de tous les pays. Sommes-nous la proie d'un destin implacable? Possédons-nous la faculté de notre liberté individuelle? Celle-ci est-elle parfois limitée? L'est-elle différemment pour chacun de nous? Vous avez entendu des philosophes, des juristes, des médecins, des anatomistes, des physiologistes et enfin des administrateurs placés chaque jour en présence des difficultés de la pratique, et qui, forts de leur expé-

rience, soumettaient, dans une langue qui nous a charmés, à une critique sévère les idées livrées à la discussion.

» Nous avons apporté les matériaux d'un futur édifice; mais son plan, ses dimensions ne sont pas encore fixés, et, si nous possédons quelques pierres finement ciselées, nous ne savons pas encore où nous les placerons. Seront-elles l'œuvre centrale? devront-elles orner les ailes où le faite?

» Tout n'est pourtant pas chaos, Messieurs, dans notre œuvre. Nous nous sommes demandé s'il y avait une prédisposition au crime. Cette idée d'hérédité s'impose. Cette fatalité qui frappe tous les membres d'une même famille a été une des sources les plus fécondes où ont puisé les grands tragiques de la Grèce; elle a été relatée, étudiée par les historiens de tous les temps; ils l'ont suivie dans les familles souveraines; enfin elle est familière, d'observation journalière pour l'aliéniste. Ce qui est vrai pour l'aliéné, ne le serait-il pas pour le criminel?

» Né bien conformé moralement et physiquement, l'enfant ne peut-il subir, par un développement imparfait, des déformations

naturelles ou psychiques qui créent une prédisposition criminelle acquise?

» Sans hérédité fâcheuse, sans trouble pathologique ou de développement, un enfant né honnête, ne subira-t-il pas, placé dans un milieu démoralisé, les pires entraînements? Suffiraient-ils seuls à en faire un criminel?

» Si toutes ces questions étaient résolues par l'affirmative, il faudrait encore se demander quelle part on doit faire à leur adjonction réciproque. Pouvons-nous distinguer, au milieu de ces facteurs divers, la puissance de chacun d'eux? Connaissons-nous même l'existence de tous ces facteurs?

» Un seul d'entre eux suffira-t-il pour marquer l'enfant du sceau d'une fatalité absolue?

» Vous n'avez pas oublié le cri échappé, devant cette pensée, du cœur d'un de nos collègues: « Cela serait-il vrai, ne le dites jamais: l'enfant qui se croirait perdu ne ferait plus aucun effort vers le bien, le maître serait découragé. »

» Notre collègue nous a mis en face de la pratique, et nous sentons que si, philosophiquement, nous sommes libres de fouiller, de remuer ces problèmes, alors même que nous serions d'accord sur les causes et les modes

d'évolution, nous ne saurions entrer dans l'application sans risquer de troubler la société, sans même modifier la position du criminel dans un sens contraire à nos vœux.

» Après avoir parcouru ce cercle, il me semble que notre devoir à tous est de remettre nos idées au creuset. Quelques-uns de nos collègues ont vu que les faits qu'ils croyaient les mieux démontrés sont encore contestés. Chacun de nous a les mêmes illusions, c'est une influence du milieu : professeur, il s'entoure d'élèves qui, instruits par lui, sont des échos du maître ; mais, à l'inverse de ce que nous enseigne la physique, l'écho est plus fort que la voix qui l'a éveillé.

» Bientôt le maître ne voit plus que le cercle de ses adeptes : pour eux, toute parole est vérité.

» Puis, dans une réunion comme celle-ci, il s'aperçoit que l'expansion de ses idées est moins grande qu'il ne le pensait. Les objections se dressent de tous les côtés, les obstacles s'accumulent. La bataille que l'on croyait gagnée, il faut la livrer de nouveau. Je n'ai pas besoin, à ces créateurs, de leur donner en votre nom, des paroles d'encouragement. Ce sont des apôtres, leur foi les soutient, les

encourage ; nous les trouverons, dans quelques années, plus forts, ayant perfectionné leur outillage de recherches, ayant réponse à tous les arguments ; nous leur disons tous : Vous avez pu avoir des adversaires scientifiques ; mais, comme vous ils adorent la Vérité ; déchirez les voiles : ils seront heureux de la voir toute nue ; ils pensent seulement en ce moment qu'elle est encore un peu trop vêtue. »

TABLE DES PORTRAITS

1. M. Benedikt.....	17
2. A. Bertillon.....	29
3. Dimitri Drill.....	41
4. Laschi ..	55
5. A. Guillot.....	65
6. H. Joly.....	81
7. A. Lacassagne.....	105
8. Emile Laurent.....	115
9. H. Coutagne....	131
10. Liégeois.....	147
11. Semal.....	163
12. P. Brouardel ..	175
13. A. Bournet.....	183
14. Ladame.....	193
15. Lombroso.....	199
16. E. Ferri.....	209
17. R. Garofalo ..	217
18. G. Tarde.....	225

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
CHAPITRE I. — Historique.....	7
CHAPITRE II. — La criminalité chez les animaux...	19
CHAPITRE III. — Classification des criminels.....	43
CHAPITRE IV. — Les théories du crime.....	51
CHAPITRE V. — Les causes sociales du crime.....	63
CHAPITRE VI. — Les causes physiques extérieures du crime.....	83
CHAPITRE VII. — La statistique criminelle.....	91
CHAPITRE VIII. — Le type criminel au point de vue morphologique et physique.....	95
CHAPITRE IX. — Le type criminel au point de vue physiologique.....	107
CHAPITRE X. — Le type criminel au point de vue psychique.....	111
CHAPITRE XI. — Le type criminel au point de vue moral.....	117
CHAPITRE XII. — La femme criminelle.....	125
CHAPITRE XIII. — L'enfant criminel.....	133
CHAPITRE XIV. — Les formes du crime. — Le suicide	139
CHAPITRE XV. — Le crime politique.....	149
CHAPITRE XVI. — La responsabilité morale et pénale	153
CHAPITRE XVII. — La volonté chez les criminels. — Les paresseux.....	157

CHAPITRE XVIII. — La volonté chez les criminels. — Les impulsifs.....	161
CHAPITRE XIX. — La volonté chez les criminels. — Les irrésolus.....	167
CHAPITRE XX. — Les voleurs.....	171
CHAPITRE XXI. — Les meurtriers.....	177
CHAPITRE XXII. — Les stuprateurs. — Les suicidés.	185
CHAPITRE XXIII. — Les causes d'irresponsabilité. — La folie et l'ivresse.....	189
CHAPITRE XXIV. — Les causes d'irresponsabilité. — L'hypnose.....	195
CHAPITRE XXV. — Les causes d'irresponsabilité. — La suggestion.....	201
CHAPITRE XXVI. — Les causes d'irresponsabilité. — L'auto-suggestion.....	211
CHAPITRE XXVII. — Les châtements et les peines...	219
CHAPITRE XXVIII. — L'identification par signale- ments anthropométriques.....	227
CONCLUSION.....	233
TABLE DES PORTRAITS.....	239
TABLE DES MATIÈRES.....	241



Société d'Éditions Scientifiques

BASÉE SUR LA MUTUALITÉ

4, Rue Antoine-Dubois, 4

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

CATALOGUE MÉTHODIQUE

DES NOUVEAUX OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ

MÉDECINE. — HISTOIRE NATURELLE.

Hygiène.—Économie politique.—**PHOTOGRAPHIE.**—Géographie.

CHIMIE. — AGRICULTURE. — INDUSTRIE.

Tous les ouvrages portés sur ce Catalogue seront expédiés franco de port, en n'importe quel pays, aux prix marqués, à toute personne qui en fera la demande accompagnée d'un mandat postal ou d'une valeur à vue sur Paris.

Toute demande de livres *édités* par la Société dépassant 30 francs sera servie franche de port avec une remise de 15 o/o sur les prix marqués.

Prière de conserver ce Catalogue

dont chaque numéro contiendra une illustration nouvelle extraite de

NOS GRANDS MÉDECINS D'AUJOURD'HUI

ADRESSER TOUTE DEMANDE

à M. le Directeur

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

4, RUE ANTOINE-DUBOIS, 4

PARIS

AVIS AUX AUTEURS

La Société d'Éditions Scientifiques, établie sur les bases de la **MUTUALITÉ**, a pour principe de partager par moitié entre les Auteurs et elle, *tout bénéfice* résultant de la vente des ouvrages.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

Abet. — Le Chimaphila.....	fr. c.	2 »	Clappier — Au bout de l'Europe.....	fr. c.	3 »
<i>Annales d'hydrologie. Un an</i>	10 »	12 »	Cleiz. — Création des sexes.....	2 »	2 »
<i>Etranger</i>	12 »	6 »	Colin (Léon). — Sciences biologiques à		1 25
Arthaud. — Nerf pneumogastrique....	6 »	1 50	la fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv...		4 »
Auard. — Hygiène infantile.....	1 50	2 50	Combes. Le mouvement africain en 1892		4 »
Aymé. — Afrique française.....	2 50	6 »	Congrès colonial international. 1 vol....		6 »
Barthes. — Hygiène scolaire.....	2 50	12 »	— colonial national. 2 vol.....		12 »
Baratoux. — Maladies du larynx.....	6 »	20 »	— Habitations bon marché.....		4 »
— Traitement des maladies		15 »	— Assistance publique.....		20 »
de l'oreille.....	3 »	20 »	— Hygiène.....		15 »
Bérillon. — Hypnotisme.....	1 25	20 »	— Géographie.....		20 »
— Suggestions.....	1 »	4 50	— Sauvetage.....		3 50
— Revue de l'hypnotisme ex-		3 50	— Comptabilité.....		3 50
périmental. Un an, Paris		3 50	— Propriété foncière.....		3 50
Départements		10 »	— Institutions féminines.....		10 »
<i>Etranger</i>		12 »	— Monétaire.....		7 50
Bernheim. Traité de Tuberculose....	7 50	3 50	— Emigration et immigration....		3 50
Bianchon. — Nos grands médecins...	10 »	20 »	— Zoologie.....		20 »
Bigeon. — Photographie devant la loi.	2 50	3 »	Cornet. — L'art d'administrer les mé-		3 »
Bilbaut. — L'art céramique.....	3 50	1 25	dicaments aux enfants.....		1 25
— La céramique dans les		3 50	Cornil (Dr V. — Sciences biologiques à		1 25
colonies françaises....		3 »	la fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv...		1 25
Billot-Zeratas. — Copie-examen des		3 »	Coste. — Question monétaire.....		3 50
conscripts.....		3 »	Ccutagne. — Trois semaines en pays		2 50
Binger. — Esclavage et christianisme		4 »	scandinave.....		7 50
Bitzos. — Skiascopie.....		4 »	Crouigneau. — Promenades.....		3 »
Blanchard (Raphael). — Congrès de		20 »	Dambies. — Voyages. Panama.....		2 »
zoologie.....		3 »	Damiens. — L'ichthyol.....		3 50
Blanchard. — Téniaadés.....		1 »	David. — Thérapeutique psychique....		2 50
Boudaillé. — Catéchisme des premiers		» »	Demeny. — Exercices physiques en		7 50
soins.....		» »	Suède.....		7 50
Bougan. — L'Anthrax.....		10 »	Deschamps (Emile). — Ceylan. Les		3 »
Boulangier (Commandant). — Origines		7 50	Wedas.....		6 »
de la Méditerranée.....		5 »	Droust — Du lait bouilli et cru.....		3 »
Boulangier (Edgar). — Voyage en Sibérie		3 »	Dubousquet. — Précis d'hygiène.....		3 »
Bouloumié. — Manuel du Candidat...		2 »	Duchochois. — Eclairage dans les Ate-		3 »
— Cours de thérapeutique		2 »	liers.....		1 25
— Vittel, prat. personnelle		10 »	Duclaux. — Sciences biologiques à la		1 25
Boutard — Diabète.....		2 »	fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv....		10 »
Boutiron. — Du coryza.....		12 »	Dujardin-Beaumetz (Dr). — (Préface aux)		10 »
Brachet. — Rhumatisme.....		3 »	Sciences médicales en 1889.....		1 25
Bruyant. — Fourmis de France.....		2 »	Dujardin-Beaumetz (Dr) — Sciences bio-		2 50
Buguet. — Amateur débutant.....		4 »	logiques à la fin du XIX ^e siècle. Prix		2 »
— 300 Recettes, 2 séries à...		2 50	de la livraison.....		2 50
— Année photographique....		3 »	Dumas — Français d'Afrique.....		32 »
— Annuaire de la photograp.		6 »	Dupuy. — Alcaloïdes.....		7 50
— Formules photographiques		4 »	Egasse — Eaux minérales.....		4 »
Bureau. — Accouchement.....		3 50	Ferret (A.) — Traité du glaucome....		2 50
— Aortites.....		6 »	— Ophtalmie granuleuse..		3 »
Buret. — La syphilis.....		3 »	— La myopie.....		5 »
Butte. — Nerf pneumogastrique.....		2 »	— La cataracte.....		4 »
— Les Teignes.....		3 50	Finart d'Allonville. — Causeries sur les		4 »
— La Pelade.....		1 »	phénomènes de la nature.....		15 »
Calmette. — Lumière, couleur et pho-		2 »	Finot — Orthoptères.....		6 »
tographie.....		3 50	Fleury-Hermagis. — Excursions.....		1 50
Canalou. — L'Hygiène nouvelle.....		2 50	— Atelier de l'amateur.....		40 »
Cantin. — Lymphangites.....		1 50	Fleury (Maurice de). — Préface de		1 »
Catalan. — L'unitaxe.....		20 »	nos grands médecins.....		2 »
Cezilly. — Concours médical, France		5 »	Floquet (Ch.). — Avortement.....		1 25
et étranger, un an.....		10 »	Fowler. — Phthisie.....		2 »
Pour MM. les Etudiants.....		3 »	Gariel (Dr). — Sciences biologiques à		1 25
Pour les membres de la Société, le		10 »	la fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv.		10 »
<i>Concours</i>		3 »	Gers (Paul). — Photo-journal, un an..		5 »
Cezilly. — La grippe.....		4 »	— Journal des Sociétés		6 »
Charcot (Dr). — Sciences biologiques à		1 25	photographiques. Un an, Paris....		4 »
la fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv..		4 »	Union postale.....		4 »
Chauveaud. — La fécondation....		10 »	Gillet de Grandmont — Berlin.....		4 »
Chervin. — La Voix, rev. mens. Un an.		4 »	Girard (Dr). — Topographie médicale de		5 »
Chéron — Drain ge.....			Clermont-Ferrand.....		

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

Guyenot-Outhier. — Eaux minérales....	fr. c.	7 50	Mois médical (le). — Un an.....	fr. c.	4 »
— Condurango.....	2 »	5 »	Monin (Ernest). — Formulaire.....	5 »	3 »
Guyenot-Outhier. — Action physiologique		0 50	Monin (Ernest). — Traitement du diabète.		6 »
et thérapeutique.....		1 »	Monin. — Précis d'hygiène.....		2 »
Guyot (Yves). — Budget.....		2 »	Monin (Edouard). — Nodules osseux		7 50
— Suppression des octrois		10 »	Morain. — Internat (questions d').....		1 50
Heim. — Genre « Paris ».....		4 »	Moreau. — La Ramie.....		2 »
Hepworth. — Travaux du soir.....		4 »	Niewenglowski. — L'objectif photogra-		2 »
— Projections lumineuses..		4 »	phique.....		3 »
Hamélius. — Économie politique.....		10 »	Noel — Rabelais.....		3 »
Harmand. — L'Inde.....		4 »	Mounier. — Hygiène de l'oreille.....		1 »
Horand. — Cours de médecine.....		3 50	Nadaud. — Traitement de la tuberculose.		6 »
Jouglard. — L'Univers et sa cause....		6 »	Paulier. — Externat.....		1 »
Jouin. — Des mérites.....		3 »	— Notions de surface.....		2 50
Klary — Eclairage.....		5 »	Perchaux — Histoire de l'hôpital de		12 »
— Photographe portraitiste....		4 »	Lourcine.....		15 »
— La photographie nocturne ..		2 »	<i>Bulletin du Photo-Club de Paris.</i>		5 »
Laborde. — Méthode expérimentale...		1 »	Un an. France.....		1 »
— Intoxication.....		2 50	<i>Etranger</i>		3 »
— Physiologie. — Mort par le		12 »	Pichery. — Gymnastique.....		1 »
chloroforme.....		10 »	Pietra Santa. — Viandes américaines.		1 50
— Traitement élémentaire de phy-		2 »	Pingat. — Hygiène infantile.....		3 »
siologie.....		2 »	— Prophylaxie des abcès du		1 25
cartonné.....		3 »	sein.....		0 70
Lafage. — Médecin de campagne.....		2 »	Planchon. — Sciences biologiques a la		10 »
Laurent. — L'amour morbide.....		3 »	fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv....		3 »
— Anthropologie.....		3 50	Polidore. — Les mines d'or de l'Awa.		2 50
— Suggestions criminelles...		3 »	Quinquaud. — Thérapeutique.....		5 »
— Maladies des prisonniers ..		2 »	Raymond. — Traitement de la syphilis		2 50
— Nicotinisme.....		3 »	Regamey. — Panorama de Port-Blanc		5 »
— Névroses.....		2 »	Reullier. — Album.....		2 50
Legros. — Aristotypie.....		5 »	Roblot. — Exercices physiques.....		3 »
— Photogrammétrie.....		3 »	— Principes d'anatomie.....		5 »
Lejeune. — Arthritisme.....		2 »	Rodet. — Accouchement.....		3 50
Leloup. — Catha eaulis.....		10 »	— Climats.....		3 »
Leroux. — Les hôpitaux marins.....		12 »	— Obstétrique.....		6 »
Letulle. — Guide pratique médical...		2 »	Rousselet. — Les secours publics....		6 »
Leymarie (de). — Délais judiciaires...		7 50	Rossignol. — Excursions photogr....		32 »
— Nos grands avocats.....		4 »	Sabatier. — Touat, Sahara, Soudan..		8 »
Macaigie. — Bacterium coli commune.		3 »	<i>Sciences biologiques</i>		6 »
Malbec. — Sels de Strontium.....		1 25	<i>Sciences médicales. — Préface Dujar-</i>		1 25
Marey (Dr). — Sciences biologiques à		4 »	din-Beaumetz.....		1 25
la fin du XIX ^e siècle. Prix de la liv.		2 50	Tissot. — Comptabilité.....		1 25
— Mouvement étudié.....		4 »	— Calculs du commerce.....		1 25
— Les mouvements de l'homme ...		2 50	— Le commerce.....		1 25
Mariage. — Intervention chirurgicale.		1 25	Tour (La). — Examens de doctorat.		3 »
Mathias-Duval (Dr). — Sciences bio-		5 »	6 vol., chaque vol. séparément ...		1 25
logiques à la fin du XIX ^e siècle. Prix		3 »	Touriste aux environs de Paris. — Viator.		3 »
de la livraison.....		4 »	La livraison.....		3 »
Mélière. — Véatrées.....		3 »	Touvenant — Mérites du col.....		3 »
Meyan. — Annuaire des diplômés....		7 50	Trousseau. — Ophthalmologie.....		1 50
Meyniard. — Indo-Chine.....		3 »	— Lunettes.....		2 »
		5 »	Tussau. — Phthisie.....		10 »
		7 50	<i>Voix parlée et chantée (Revue)....</i>		2 »
			Zabé. — Dyspepsie hernieuse.....		

TABLE ANALYTIQUE DU CATALOGUE

Accouchements.....	4	Histoire naturelle.....	17
Agriculture.....	4	Hygiène.....	18
Anatomie.....	5	Hypnotisme.....	20
Annuaire.....	6	Maladies des femmes.....	21
Anthropologie.....	6	Manuels.....	22
Céramique.....	6	Médecine humoristique.....	22
Chimie.....	7	Médecine. — Mélanges.....	23
Chimie photographique.....	7	Médecine militaire.....	24
Chirurgie.....	7	Ophthalmologie.....	25
Climatologie.....	7	Otologie.....	15
Congrès.....	8	Philosophie.....	26
Diabète. — Goutte.....	9	Phthisie.....	26
Droit.....	9	Photographie.....	27
Économie politique.....	10	Physiologie.....	32
Formulaires.....	11	Revue.....	33
Génération.....	11	Secours publics.....	33
Géographie.....	12	Syphilis.....	34
Guides pratiques.....	15	Thérapeutique.....	35
Gymnastique.....	16	Variétés.....	36 et suivantes.

ACCOUCHEMENTS

BUREAU (D^r), professeur agrégé d'accouchement. — **Guide pratique d'accouchement**, conduite à tenir pendant la grossesse, l'accouchement et les suites de couche. Bel in-8 de 420 pages avec figures. 6 fr.

Le D^r BUREAU a su réunir en un manuel portatif l'exposé critique des meilleures méthodes de traitement usitées en obstétrique, et, pour présenter la thérapeutique la plus rationnelle, il a rappelé brièvement, à propos de chaque cas particulier, les principaux caractères cliniques. Les médecins qui font des accouchements, les sages-femmes, les étudiants trouveront exposées dans le *Guide pratique d'accouchement* les notions pratiques indispensables pour diriger leur conduite dans tous les accouchements, simples ou compliqués. Un nombre suffisant de figures accompagne le texte.

RODET (D^r PAUL). — **Memento d'obstétrique**. Rédigé exclusivement à l'usage des candidats au troisième examen de doctorat, d'après les théories de l'École de la Maternité, augmenté d'un recueil de questions posées par les Professeurs et Agrégés de la Faculté..... 3 fr.

— **Memento d'accouchements**, Rédigé à l'usage des examens de sage-femme, d'après les théories de l'École de la maternité, également suivi d'un recueil des principales questions sténographiées aux examens..... 3 fr.

ANATOMIE

PAULIER (D^r ARMAND-B.), ancien interne des Hôpitaux. — **Recherches sur la notion de surface en anatomie**. Détermination de la surface des organes en général et du cerveau en particulier, par la méthode des pesées (mensurations faites sur vingt-deux cerveaux). Brochure in-8 de 24 pages, avec figures dans le texte..... 1 fr.

LOUIS THÉRÈSE (Le D^r) aide-préparateur au Laboratoire d'histologie de la faculté de Paris. Etude anatomo-pathologique des artérites secondaires aux maladies infectieuses, in-8 illustré. Prix.... 4 fr.

AGRICULTURE

DEBAINS (ALFRED), Ingénieur des Arts et Manufactures, Professeur de Génie rural à l'École Nationale d'Agriculture de Grand-Jouan. — **Instructions pratiques sur l'utilité et l'emploi des Machines agricoles sur le terrain**.

Un volume in-8 carré, avec 70 figures intercalées dans le texte ; et 27 clichés de Machines agricoles en appendice.

Prix cartonné : 5 francs

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est appliqué à combler une lacune qui lui avait été signalée par M. Tisserand auquel l'ouvrage est dédié. L'éminent Directeur de l'Agriculture regrettait en effet, de ne pas trouver dans les livres, traitant de la Mécanique agricole, des renseignements pratiques sur la manière de se servir des instruments sur le terrain. Les détails dans lesquels l'auteur entre, sur la disposition des machines et leur conduite, permettront aux agriculteurs de tirer le meilleur parti possible des outils, *pour l'achat desquels l'ouvrage est un excellent guide*.

Les dessins schématiques très simples, intercalés dans le texte, ont été soigneusement placés en face des descriptions.

Le lecteur se rendra ainsi facilement compte de l'agencement des pièces des machines, de leur règlement et de leur fonctionnement.

Enfin, dans ce précieux ouvrage pratique, se trouve exposée, pour la première fois d'une manière complète et détaillée, la question si importante des défoncements par treuils mus par la vapeur ou les moteurs animés, question dont l'importance se révèle tous les jours davantage, depuis l'invasion du phylloxéra qui a nécessité la reconstitution d'une grande partie des vignobles de l'Europe.

Comment s'obtient le bon vin ? (Manuel de vinification) par Maumne, docteur ès sciences, un volume illustré de l'encyclopédie des connaissances pratiques.

Prix : 3,50 broché et 4 fr. cartonné

Envoi franco par la poste contre un mandat

CHIMIE

DUPUY (B.), pharmacien de première classe. — **Des alcaloïdes.** Histoire, propriétés chimiques et physiques, extraction, action physiologique, effets thérapeutiques, toxicologie, observations, usages en médecine, formules, etc. Ouvrage précédé d'une préface de M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ, membre de l'Académie de médecine. Deux volumes in-8 grand-jésus de 800 pages chacun, broché..... 32 fr.
Cartonné, toile anglaise, tête dorée..... 36 fr.

Ces deux beaux volumes dispensent le médecin, le pharmacien et le chimiste de toute une bibliothèque, puisqu'ils donnent l'histoire complète des alcaloïdes.

MEILLÈRE (M.-G.), pharmacien en chef de l'hôpital Tenon, chimiste de l'Académie de médecine (*Prix Orfila*). — **Étude chimique des VÉRATRÉES.** In-8 raisin. Travail absolument original et nouveau 3 fr.

GUYÉNOT (Dr P.). — **De l'action physiologique et thérapeutique** de la famille des Chlorurées. Brochure in-16... 0 fr. 50

CHIMIE PHOTOGRAPHIQUE

MAUMENÉ, docteur ès sciences. — **Manuel de chimie photographique.** In-18 de plus de 400 pages, avec figures 5 fr.

Ce manuel est indispensable à tous les photographes amateurs.

CHIRURGIE

BOUGAN (Dr). — **L'Anthrax, son traitement**..... 3 fr.

GELIS (Dr), ancien interne des hôpitaux de Paris. — **Les fractures de la rotule**..... 4 fr.

MARIAGE (Dr Louis), ancien interne des hôpitaux de Paris. — **De l'intervention chirurgicale** dans les inflammations péricœcales. In-8 de 80 pages. 2 fr. 50

RICHEROLLE (Dr) ancien interne des hôpitaux de Paris. — **Chirurgie du poumon.** Pneumotomie, pneumectomie..... 4 fr.

VERCOUSTRE (Dr ADOLPHE), ancien interne des hôpitaux de Paris. — **Du traitement des fractures de l'olécrane par la suture**..... 2 fr.

RAOULT (Dr AIMAR), ancien interne des hôpitaux, aide-préparateur au laboratoire des travaux pratiques d'histologie de la Faculté de Médecine de Paris. — **Étude sur les perforations de la membrane de Shrapnell.** In-8° de plus de 100 pages illustré 4 fr.

CLIMATOLOGIE

GARIEL (C.-M.), professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine. — **La météorologie et les appareils enregistreurs**, extrait des Sciences biologiques..... 1 fr. 25

Envoi franco par la poste contre un mandat

VIGENAUD P. et **P. GIROD** (D^{rs}), professeurs à l'École de médecine et à la Faculté des sciences de Clermont. — **Topographie médicale de la ville de Clermont-Ferrand.** Climatologie, Démographie, Hygiène, Nosographie. In-8 de 176 pages..... 5 fr.

Tous ceux qu'intéressent les questions diverses qui se rattachent à l'hygiène des villes liront avec un vif intérêt une excellente monographie qui a pour titre : *Topographie médicale de la ville de Clermont-Ferrand*. De telles monographies, faites pour les villes principales de France, auraient forcément une grande importance et amèneraient les Chambres françaises à adopter, comme l'a fait le Parlement anglais, des mesures législatives protectrices de la santé publique. (Le Temps.)

WEBER (D^r H.), médecin des hôpitaux de Londres. — **Des climats et des stations climatiques**, traduit de l'anglais par le D^r Paul RODET. In-8 de 150 pages..... 5 fr.

Présenter d'une façon claire et concise des notions très pratiques de climatothérapie, tel est le but de cet ouvrage. Aujourd'hui où le traitement hygiénique et climatique des maladies tend de plus en plus à entrer dans nos mœurs, le médecin doit posséder des renseignements très précis sur la climatologie et sur les diverses stations où l'on peut diriger les malades, selon la nature de la maladie et selon l'état des personnes. Le D^r WEBER s'est acquis à Londres, dans le public médical, une sorte de spécialité pour l'étude de ces questions, et son ouvrage fait autorité. Il était donc indispensable de le mettre entre les mains des médecins français ; c'est ce que le D^r RODET a compris et personne n'était mieux placé que lui pour remplir cette tâche.

CONGRÈS

La Société d'Éditions scientifiques rappelle qu'elle a édité la plupart des comptes rendus officiels des différents Congrès :

Congrès colonial international , 1 vol. in-8 d'environ 400 pages....	6 fr. »
Congrès colonial national , 2 vol. in-8 de 350 à 450 pages chacun....	12 fr. »
Congrès des Habitations à bon marché , 1 vol. de 200 pages.....	4 fr. 50
Congrès d'Assistance publique , 2 forts vol. in-8 de 700 à 800 pages chacun.....	20 fr. »
Congrès d'Hygiène , 1 fort vol. in-8 de 1.200 pages.....	15 fr. »
Congrès de Géographie , 2 vol. de 400 pages.....	20 fr. »
Congrès de Sauvetage , 1 vol.....	4 fr. 50
Congrès de Psychologie	3 fr. 50
Congrès de la Propagation des Exercices physiques dans l'Instruction , 1 vol.....	3 fr. 50
Congrès des Comptables , 1 vol.....	3 fr. 50
Congrès de l'Intervention des pouvoirs publics dans les conditions du travail , 1 vol.....	3 fr. 50
Congrès de l'Intervention des pouvoirs publics dans le prix des denrées , 1 vol.....	3 fr. 50
Congrès de la Propriété foncière , 1 vol.....	3 fr. 50
Congrès International des Œuvres et Institutions féminines , 1 vol in-8 de 620 pages.....	10 fr. »
Congrès monétaire , 1 vol.....	7 fr. 50
Congrès de l'Intervention des pouvoirs publics dans l'émigration et l'immigration , 1 vol.....	3 fr. 50
Congrès de Zoologie	20 fr. »

Envoi franco par la poste contre un mandat

DIABÈTE — GOUTTE

ARTHAUD G. et **L. BUTTE** (D^{rs}). — **Diabète.** Albuminuries névropathiques, asthme, névropathie cérébro-cardiaque, etc. (physiologie normale et pathologique du nerf pneumogastrique). In-8 carré de 220 pages. 6 fr.

Dans ce remarquable ouvrage les auteurs ont appliqué à la pathologie les dernières découvertes fournies par l'étude physiologique du nerf vague. Ils ont démontré la pathogenèse de certaines affections qui ont pour cause première des altérations du nerf pneumogastrique.

BOUTARD (D^r E.), ancien interne des hôpitaux. — **Des différents types de diabète sucré.** In-8 de 210 pages..... 10 fr.

Il ne reste plus que dix exemplaires de cet ouvrage épuisé.

GARROD (D^r ARCHIBALD-E.), médecin suppléant de l'hôpital Saint-Barthélemy de Londres. — **Traité du rhumatisme** et de l'arthrite rhumatoïde. Traduit par le D^r BRACHET. In-8 carré, illustré de 410 gravures..... 12 fr.

Il n'existait pas encore un traité de rhumatisme considéré comme une maladie organique, et parmi les mémoires et articles consacrés à cette affection le plus important n'embrassait pas d'un coup-d'œil général cette si importante question. Aussi le D^r BRACHET a-t-il été bien inspiré en traduisant le consciencieux travail de GARROD ; il contribue ainsi à faire connaître un livre que beaucoup de médecins ignoraient.

C'est une remarquable monographie que cet ouvrage, où l'auteur a étudié avec un soin scrupuleux toute l'histoire du rhumatisme, encore vague sous bien des rapports, mais néanmoins bien connue à certains points de vue. Les symptômes du rhumatisme, ses diverses manifestations, le traitement font l'objet de chapitres très complets. Dans une deuxième partie, l'auteur étudie l'arthrite rhumatoïde ou arthrite déformante.

La traduction du D^r BRACHET est fort bien faite et rend très agréable la lecture de cet intéressant ouvrage. De saisissantes figures complètent le texte. L. T.

LEJEUNE (D^r MAXIME). — **Hygiène et traitement de l'Arthritisme**, volume in-18 raisin, cartonné à l'anglaise..... 3 fr.

MONIN (D^r E.), **L'Hygiène et le traitement du diabète**, volume in-18 raisin, cartonné à l'anglaise.. 3 fr.

DROIT

DE LEYMARIE, ancien magistrat, avocat à la Cour d'Appel. — **Délais judiciaires usuels.** Aide-mémoire alphabétique. Un volume in-8 Jésus broché..... 2 fr.

Le même, cartonné toile..... 2 fr. 50

Les Délais variant à l'infini, tant au point de vue de leur durée que de leur point de départ, quel est l'avocat qui n'a pas souhaité avoir pour ainsi dire en poche un aide-mémoire alphabétique, donnant ces indications, avec, en regard, mention du texte de la loi qui les établit ? Il est inutile d'indiquer l'importance de la plupart de ces délais dont l'expiration peut avoir souvent de graves conséquences.

Le livre de M. DE LEYMARIE comble donc une lacune, et nous nous empressons de le signaler à l'attention de Messieurs les Avocats.

Il est de plus *essentiellement portatif*, c'est-à-dire pouvant être mis dans la serviette ou laissé sur le bureau, sans incommoder par son poids ou par son volume.

— **Nos Avocats d'aujourd'hui**, volume in-8..... 7 fr. 50

BIGEON. — **La photographie devant la loi**, voir page 10.

Envoi franco par la poste contre un mandat

ÉCONOMIE POLITIQUE

SCIENCES ÉCONOMIQUES

HAMÉLIUS (ETIENNE). — **Philosophie de l'économie politique.** In-18 de 210 pages..... 4 fr.

Voici un livre qui vient à son heure, après la journée du 1^{er} mai, après les discussions sur les grands faits économiques qui ont été soulevées à la Chambre des députés. Les importations, les exportations, l'organisation du travail, la crise commerciale, la concurrence, etc., etc., toutes les lois qui constituent notre état économique actuel ont été passées en revue par l'auteur qui a cherché à en dégager les réformes pratiques dans une langue claire et un style concis. La *Philosophie de l'économie politique* est un livre qui fera époque dans l'histoire de cette science sociale par excellence.

DUMAS (Paul), avocat, membre de la Société des gens de lettres. — **Les Français d'Afrique** et le traitement des indigènes. Un volume grand in-8 de 100 pages..... 2 fr. 50

CATALAN. — **L'uni taxé.**..... 1 fr. 50

M. A. de CATALAN traite dans cet opuscule de l'impôt sur l'Avoir de chacun et sur les éléments constitutifs des bénéfices et du revenu. C'est un plaidoyer en faveur de la transformation de l'impôt.

GUYOT (YVES), ministre des travaux publics. — **La suppression des octrois.** In-8 de 75 pages..... 2 fr.

— **Le budget,** In-8 de 30 pages..... 1 fr.

COSTE (ADOLPHE). — **La question monétaire.** In-8 de 90 pages..... 3 fr. 50

— **Les métaux précieux.** Rapport sur les «matérialiens» 3 fr. 50

DONNAT (LÉON), membre du Conseil municipal de Paris. — **De l'intervention des municipalités** dans les conditions du travail. Brochure in-8 de 16 pages..... 1 fr.

DUCRET (LÉON), président de la Chambre syndicale des industries diverses. — **Les téléphones.** Monopole d'État ou privilège, exploitation par l'initiative privée. Brochure in-8 de 40 pages..... 1 fr. 50

TISSOT (LÉON). — **Le commerce,** sa nature, ses agents, ses institutions et ses documents. In-8 de 85 pages..... 1 fr. 25

— **Les calculs du commerce.** Règles de tant pour cent. Calcul de l'intérêt. Traité des comptes-courants et d'intérêt avec de nombreux modèles de toutes les méthodes en usage dans le commerce et la banque. 1 vol. in-18..... 1 fr. 25

— **Comptabilité nouvelle** (méthode Tissot) donnant la partie double au moyen des seules écritures de la partie simple. In-8 de 272 pages. 6 fr.

BIGEON (A.) lauréat de la Faculté de Droit de Paris, membre de la Société des jeunes Amateurs photographes. — **La photographie devant la loi et la jurisprudence.** 1 vol. broché. 2 fr. 50

Il vient enfin de paraître un livre de Droit concernant spécialement la photographie. C'est une nouveauté qui était d'ailleurs impatiemment attendue. M. Armand BIGEON s'est empressé, avec raison, de combler cette lacune dont les inconvénients se faisaient sentir chaque jour. « Son but, dit-il dans la préface, a été de faire une œuvre d'utilité pratique, un livre où tous les photographes, amateurs aussi bien que professionnels, puissent trouver quelques conseils juridiques, relativement à leur art et à leur industrie. » C'est pourquoi l'auteur s'est efforcé de mettre les arguments de Droit à la portée de tous les lecteurs, et d'être aussi précis et aussi clair que possible dans les diverses questions qu'il a traitées. Après avoir parlé de la législation française actuelle et des réformes à y apporter, il envisage la question capitale de la photographie : Est-elle un art ou une industrie? l'avis de la jurisprudence? la contrefaçon, la propriété du prototype négatif, le droit de photographier et ses conséquences. Après quelques mots sur les photographies obscènes et une longue étude sur les formalités et autorisations nécessaires pour photographier et vendre, le livre se termine par un aperçu sur la protection des œuvres photographiques dans les divers pays et un appendice au texte.

(Bulletin du Photo-Club de Paris, N° 16; 1^{er} mai 1892.)

FORMULAIRES

MONIN (D^r E.), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique. — **Formulaire de médecine pratique.** Préface du professeur PETER.

Le *Formulaire de médecine pratique* du D^r MONIN (nouvelle édition, 6^e mille) doit son succès sans précédent à la précision et à la méthode hors de pair qui caractérisent l'ouvrage, livre de chevet pour le praticien et *indispensable aux familles*. Toutes les indications thérapeutiques de la pathologie sont compendieusement détaillées et clairement élucidées, par ordre alphabétique, dans ce volume de 650 pages, luxueusement imprimé..... 5 fr.

— **Formulaire du Diabète.**..... 3 fr.

NOGUÉ (D^r RAYMOND). — **Formulaire spécial de thérapeutique infantile.**..... 5 fr.

VIAU (G.), professeur à l'école dentaire. — **Formulaire thérapeutique et clinique pour les maladies de la bouche et des dents**..... 5 fr.

Avec reliure d'amateur, peau souple.... 6 fr.

Le Formulaire de M. G. Viau est le **premier livre de ce genre publié en France**. L'art du dentiste, dont le but est la thérapeutique des affections dentaires et la pratique des opérations qui répondent à chaque cas particulier, sera puissamment secondé par ce précieux manuel.

Au cours d'un état morbide, il est rare que les indications ne varient pas, l'auteur a donc rappelé dans des articles où la concision le dispute à la précision, les caractères cliniques fondamentaux des principales affections de la bouche et du système dentaire. Avoir su faire tenir toute la thérapeutique dentaire, et combien vaste aujourd'hui! dans de bonnes formules toutes expérimentées par lui-même, est une innovation très heureuse de M. Viau.

Une mention particulière doit être faite du chapitre intitulé : **De l'Anesthésie par la Cocaïne.**

Le praticien y trouvera :

1. L'histoire et la pharmacologie des préparations de Cocaïne ;
2. L'action physiologique de la Cocaïne ;
3. L'intoxication par la Cocaïne ;
4. Le mode d'emploi de la Cocaïne ;
5. Le traitement des accidents ;
6. L'anesthésie locale au moyen de la Tropicocaïne.

En résumé le **Formulaire d'odontologie pratique** est un livre **indispensable** pour le praticien qui chercherait longtemps en de vastes volumes ce qui trouvera parfaitement condensé dans ce petit manuel.

GÉNÉRATION

ABET (D^r F.-J.), — **Le chimaphila umbellata (Herbe à pisser).** Son action diurétique. Grand in-8 de 50 pages avec gravure dans le texte représentant la plante entière, grandeur naturelle. 2 fr.

Le travail de M. le D^r ABET est original en ce sens que jusqu'à ce jour les auteurs américains seuls avaient étudié les propriétés thérapeutiques et la composition chimique de cette plante.

CLEISZ (D^r A.), — **Recherche des lois qui président à la création des sexes.** Grand in-8 de 82 pages..... 2 fr.

« La question de l'origine des sexes a justement préoccupé les esprits depuis un temps immémorial, mais, il faut bien le dire, jamais jusqu'au commencement de ce siècle on n'a pensé à résoudre scientifiquement ce problème. L'imagination s'est donné libre carrière, et, durant une période bien des fois séculaire, nous ne sortons pas du monde des hypothèses et de la plus pure fantaisie.

Il appartenait à notre siècle d'observation de replacer la question sur son véritable terrain, et, par des expériences bien conduites et multipliées, d'arriver tout au moins à l'équation des grandes lois qui président à la sexualité. Car il ne peut y avoir doute pour personne ; aujourd'hui ces lois existent, et la procréation des sexes à volonté est devenue presque mathématique pour l'éleveur anglais. »

Ainsi s'exprime l'auteur dans sa préface.

FLOQUET (CHARLES), licencié en Droit, médecin du Palais de Justice et du Tribunal de Commerce. — **Avortement et dépopulation.** In-8 de 16 pages..... 1 fr.

LUTAUD (D^r A.), médecin-adjoint de Saint-Lazare, chevalier de la Légion d'honneur. — **La stérilité chez la femme et son traitement médico-chirurgical,** volume in-8 avec figures dans le texte..... 3 fr. 50

GÉOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DE GÉOGRAPHIE.

AYMÉ (VICTOR), conducteur des Ponts et chaussées, architecte voyer du cercle de Geryville. — **L'Afrique française et le Transsaharien.** 1 vol in-8. 2 fr. 50

Ce substantiel ouvrage contient des documents précieux sur :

Les différents tracés proposés. — Le point d'arrivée sur le Niger. — Le choix de la tête de ligne en Algérie. — La ligne directe d'Alger au Niger. — Les dépenses de construction. — Les différents modes d'exécution des travaux. — La voie étroite par l'Oued-Guir, auxiliaire de la construction du Chemin de fer Transsaharien.

Et enfin : La voie étroite par la vallée de l'O'Rir'h, Ouargla, El-Goléah et Timmimoun.

BINGER (Capitaine). — **Esclavage, islamisme et christianisme.** In-8 de 112 pages. 2 fr. 50

Sous ce titre, le vaillant explorateur africain, qui vient de donner à la France un pays trois fois grand comme la mère-patrie, publie un ouvrage extrêmement intéressant, dont nous détachons les lignes suivantes qui font frémir :

« Les esclaves sont nus et soumis à toutes les intempéries, ils marchent en général en file indienne, les uns derrière les autres, retenus par une même corde qui leur passe autour du cou. Les enfants sont ou portés par leur mère, ou bien ils suivent péniblement à pied ; quelles souffrances ils endurent, personne ne le saura jamais. On leur fait faire à pied des étapes de 30 à 40 kilomètres sous un soleil de feu, dans un pays que la guerre vient de dévaster ; une poignée de sorgho ou de maïs constitue leur nourriture, juste de quoi ne pas mourir. Pendant la nuit, ces malheureux sont en général entravés avec la barre de fer ; ceux-là seuls qui n'ont plus la force de se traîner sont laissés libres ou enfermés pêle-mêle dans une case délabrée et sans feu.

» En route, il n'est pas rare de voir les marchands abuser des femmes esclaves qui sont encore valides, quelquefois même ils vont jusqu'à les prêter à d'autres, moyennant une légère rétribution. »

BOULANGIER (EDGAR). — **Voyage en Sibérie.** Le chemin de fer Transsibérien. (Convient pour les distributions de prix et revues, etc.) Ouvrage honoré de la souscription du ministère de l'instruction publique. 1 magnifique vol, in-8 Jésus de 400 pages, avec 100 gravures sur bois, cartes et plans. Broché. 7 fr. 50

Relié 10 fr.

» sur Japon des manufactures impériales. 20 fr.

Donner une idée nette, exacte de la situation actuelle, des ressources et de l'avenir de la Sibérie méridionale ; montrer quels immenses espaces, situés sous un climat très sain, sont encore en friche, attendant des hommes de bonne volonté ; dire enfin ce que peut être, et ce que sera ce chemin de fer Transsibérien, dont l'exécution ne peut plus être mise en doute, puisqu'elle est confiée au créateur du Transcaspien, le général Annenkoff, tel est le but que l'auteur de ce volume, l'ingénieur distingué dont le nom est devenu familier aux hommes que l'Asie intéresse, s'est proposé avant tout.

Il n'est besoin d'insister sur le caractère tout actuel, la valeur et l'intérêt d'un semblable travail ; mais, ce qu'il faut ajouter, c'est que cet intérêt est singulièrement augmenté par les illustrations qui mettent sous les yeux les paysages, les types, les mœurs, les costumes, les monuments et les industries de la contrée, ainsi que les cartes qui donnent le tracé des voies de communication existantes et à créer.

BOULANGIER (Commandant). — **Nouvelle méthode de cartographie** et les origines de la Méditerranée. Ouvrage orné de nombreuses gravures et plans. In-8 de 220 pages. 10 fr.

Il est permis de croire que la géographie ne restera pas indéfiniment en tutelle, qu'elle ne demeurera pas toujours sous la dépendance d'une science plus jeune qu'elle de beaucoup. Rien ne l'empêche de remonter elle-même à l'origine des accidents terrestres. Elle le peut par ses propres moyens. Elle a précisément en main les matériaux les plus utiles pour cette recherche, c'est-à-dire ces mêmes cartes qu'elle dresse, étudie et décrit. Leur description ne saurait donc lui suffire ; elle devra aussi les interpréter. Description et explication devront marcher de front, pour être l'une complète et néanmoins brève, l'autre utile, bien que théorique.

Envoi franco par la poste contre un mandat

Cette recherche des lois naturelles, que les autres sciences physiques ont déjà tentée pour leur compte, toutes avec fruit et plusieurs avec un succès remarquable, ne saurait être interdite à la géographie, l'aînée de ces sciences et l'une des plus riches en observations.

C'est dans cette persuasion que l'auteur a cherché d'abord les lois du relief terrestre étudié sur les cartes topographiques ou géographiques, et considéré dans son expression la plus générale. Il fait ensuite application de ces lois à un exemple particulier, à la Méditerranée, c'est-à-dire à l'une des régions les plus accidentées et les plus curieuses du globe ; à l'aide de sa carte géographique seule, il en donne une description rationnelle et conforme à ses origines.

C'est une transformation complète que M. le commandant Boulangier fait subir à la géographie, il rend ainsi un vrai service à la science. Ses cartes et croquis, dessinés d'une façon spéciale, sont d'une remarquable clarté.

CLAPPIER (J.). — **Au bout de l'Europe.** In-18 de 216 p. 3 fr.

La mode est aux voyages. Mais la grande majorité des touristes ne peut accompagner que de ses vœux les *globe-trotters* qui traversent le cœur de l'Afrique ou le plateau de Pamir.

Voici un voyage très facile et très intéressant, jusqu'à l'extrémité de l'Europe, en Suède, en Norvège et au Cap-Nord.

Pour le touriste qui connaît la Méditerranée et les Alpes, c'est presque un devoir de visiter les fjords et les glaciers immenses de la Norvège. Rien n'est comparable en Europe aux paysages des Lofoten et du Cap-Nord, sous les rayons du soleil de minuit, c'est de l'inédit, de l'inouï.

Le camp des Lapons, la Roche-aux-Mouettes, les baleines, la pêche à la morue, Hammerfest, la dernière ville du monde, où le jour d'été dure deux mois. Voilà un voyage de vacances qui sort de l'ordinaire !

Et ne croyez pas que cette excursion soit difficile ou dangereuse. Les sleepings-cars vous portent presque sous le cercle polaire ; et les grands steamers, éclairés à l'électricité, aussi confortables que des yachts de plaisance, fendent les flots, apaisés par un cordon d'îles, de l'Océan Glacial.

COUTAGNE (Dr HENRY). — **Trois semaines en pays scandinaves.** 1 volume in-18 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES. — I. Congrès et voyages — De Paris à Cologne. — Cologne. — De Cologne à Hambourg. — II. Hambourg. — Lübeck — Rostock. — De Warnemünde à Klampenborg — III. Copenhague. — IV. L'île de Seeland. — Frederiksborg — Røskilde — Les châteaux royaux. — Elsenør. — V. De Copenhague à Malmö. — Lund. — De Lund à Stockholm. — VI. Stockholm. — VII. Environs de Stockholm. — Gustafsberg. — Drottningholm — Sigtuna, Skokloster, Upsal et Gamla-Upsala. — VIII. De Stockholm à Christiania. — Christiania et son fjord. — Bygdø. — Drammen et Hønefos. — IX. De Christiania à Trollhätta. — Trollhätta et ses cascades. — Gothembourg. — De Gothembourg à Copenhague. — Epilogue.

DAMBIES (A.). — **Lettres et souvenirs de voyage : Algérie et Panama.** 1 volume in-8 carré. 3 fr.

L'auteur de cet ouvrage, qui se cache modestement sous un pseudonyme, a occupé successivement des positions diverses en Algérie et à Panama. Il a réuni un ensemble de lettres écrites au jour le jour et qui relatent ses impressions du moment avec une netteté et une précision remarquables. L'ouvrage est écrit dans un style simple, clair et élégant ; le sérieux du fond n'exclut nullement le pittoresque des descriptions et la gaieté, la vive allure du récit. Ce sont des pages originales et que liront avec beaucoup de charme tous ceux qui s'intéressent au récit des voyages dans ces contrées lointaines et généralement peu connues de l'Amérique centrale. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir conservé et réuni en un volume ses souvenirs sur cette page de son existence.

DESCHAMPS (ÉMILE), chargé de mission scientifique par le ministre de l'Instruction publique. — **Au pays des Veddas.** Ceyland, (Carnet d'un voyageur). In-8 de 500 pages avec 116 figures, d'après les croquis et photographies de l'auteur et une carte. 7 fr. 50

Envoi franco par la poste contre un mandat

HARMAND (JULES). — **L'Inde** de JOHN STRACHEY, préface et traduction de Jules HARMAND, ministre plénipotentiaire. Magnifique in-8 avec carte en couleurs..... 10 fr.

C'est le livre d'un économiste et d'un diplomate. Aussi fourmille-t-il de documents précis sur le gouvernement, l'armée, les finances, l'agriculture, le commerce, la législation, les religions et les mœurs de cette vaste péninsule qui, des hauteurs neigeuses de l'Himalaya, descend en pointe vers l'Océan et porte à sa base comme une perle énorme, l'île Ceylan. C'est tout un monde que l'Inde! Tous les contrastes s'y rencontrent: barbare, féroce et civilisation de gentlemen raffinés. Ce sera la gloire de l'Angleterre d'avoir de sa rude main débrouillé et contenu le choc tumultueux de l'Indouisme! A nous d'imiter, dans l'administration de notre Indo-Chine, le louable esprit de suite dont elle a fait preuve dans cette tâche. Le Gouvernement britannique a respecté l'autonomie asiatique partout où il ne pouvait se substituer à elle. Notre expansion coloniale fera de rapides progrès, si nous voulons bien suivre cet exemple. Je louerai donc M. Harmand d'avoir ajouté au livre de Sir Strachey une généreuse préface où ces idées sont indiquées, et aussi d'avoir reproduit un discours de lord Dufferin, vice-roi de l'Inde, qui nous édifie sur la valeur de l'actuel successeur de lord Lytton.

(République française.)

MEYNIARD (CHARLES). — **Le second empire en Indo-Chine** (Siam, Cambodge, Annam), précédé d'une préface par M. FLOURENS, ancien ministre des affaires étrangères. Un beau volume in-8, illustré de 22 gravures hors texte. Broché..... 7 fr. 50

MOREAU (AUGUSTE), ingénieur, membre du Comité de la Société des ingénieurs de France. — **La Ramie.** In-8 de 46 pages... 1 fr. 50

POLIDORE (F.). — **Les mines d'Or de l'Awa.** Guyane française. Brochure in-18 de 54 pages..... 0 fr. 70

RÉGAMEY. — **La Bretagne ignorée.** Panorama du Port-Blanc (Côtes-du-Nord). Texte et dessin de Félix RÉGAMEY, album format spécial..... 2 fr. 50

SABATIER (CAMILLE), ancien député de l'Algérie. — **Touat, Sahara et Soudan.** Étude géographique, politique, économique et militaire avec une carte en cinq couleurs. Un volume in-8 raisin..... 6 fr.

Il a fallu à M. SABATIER des années de patientes recherches pour réunir une telle somme de renseignements. C'est un travail de premier ordre sur le Touat et les oasis voisines. Le lecteur qui voudra se tenir au courant de cette question, à l'ordre du jour, devra se reporter à ce livre documentaire et l'étudier avec soin.

Ajoutons que les différents ministères et le gouvernement de l'Algérie l'ont honoré de fortes souscriptions.

THOULET, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy. — **Introduction à l'Étude de la Géographie physique.** In-8° de 350 pages..... 7 fr. 50

Envoi franco par la poste contre un mandat

GUIDES PRATIQUES

BARATOUX (Dr J.). **Guide pratique pour l'examen des maladies du Larynx, du Nez et des Oreilles.** Avec gravures dans le texte et un atlas de 186 figures..... 6 fr.

Ce manuel est destiné aux médecins et aux étudiants qui désirent apprendre les maladies des oreilles, du nez, de la gorge et du larynx.

Ils y trouveront les méthodes d'examen utiles pour établir le diagnostic de ces affections, et les principaux modes de traitement employés à l'état actuel dans ces diverses branches de médecine.

Nous avons intercalé dans le texte les figures des principaux instruments, et nous avons ajouté dans un atlas à la fin du volume, les images de nombreux instruments et appareils qui ont été recommandés par les spécialistes, tant français qu'étrangers, sans toutefois être indispensables à l'étude et au traitement de ces diverses spécialités.

— **Guide pratique pour le traitement des maladies de l'oreille.**

NOTA. — Ce volume fait partie de la *Petite Encyclopédie médicale*, collection d'ouvrages in-18 raisin, cartonné à l'anglaise, 3 francs.

La surdité est une affection très répandue : plus du quart des conscrits sont réformés pour cette cause; aussi est-il utile d'attirer l'attention du public sur les différentes lésions qui apportent un obstacle au bon fonctionnement de l'ouïe.

Après une courte description de l'anatomie et de la physiologie de l'oreille, l'auteur passe successivement en revue les causes et les symptômes de ses maladies, puis il indique la manière de mesurer l'acuité auditive et de pratiquer les insufflations d'air dans la caisse du tympan.

Dans le volume précédent, M. Baratoux s'était attaché à exposer les méthodes d'examen; dans ce petit livre, il s'occupe à décrire dans tous ses détails le moyen technique de faire les injections et les instillations que les malades pratiquent en général maladroitement. Il étudie ensuite les modes d'application du froid et de la chaleur, des révulsifs, de l'électricité, etc. Il consacre un chapitre aux tympans artificiels et aux différents appareils acoustiques, audiphones, etc.

Dans la dernière partie de son livre, l'auteur donne la description succincte des diverses affections de l'ouïe.

LAURENT (Dr). **Guide pratique pour le traitement des névroses** (volume de la petite encyclopédie médicale) . . . 3 fr.

ROBLOT (Dr), chevalier de la Légion d'honneur. — **Guide pratique des exercices physiques.** Hygiène et résultats. In-8 de 60 pages, avec gravures intercalées dans le texte..... 2 fr. 50

TABLE DES MATIÈRES. — I. Indications des exercices physiques et conditions d'utilité. — II. Pratique des exercices physiques. — III. Résultats des exercices physiques. — IV. Constatation des résultats des exercices physiques, boxe anglaise, escrime, *vélocipédie* etc., etc.

Envoi franco par la poste contre un mandat

LETULLE (Dr). — **Guide pratique des Sciences médicales**, publié sous la direction scientifique du Dr LETULLE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin des Hôpitaux. Encyclopédie de poche pour le praticien. Ouvrage in-18 de 1,500 pages, cartonné à l'anglaise..... 12 fr.

Nous ne saurions mieux faire pour éclairer le praticien sur la valeur de notre **Guide pratique** que de reproduire textuellement l'article paru dans le *Bulletin général de thérapeutique*.

Voici ce qui a été dit de notre encyclopédie de poche :

C'est un véritable chef-d'œuvre que ce *Guide pratique des sciences médicales* qui vient de paraître, car on trouve réuni dans ce petit volume tout ce qui a trait à la médecine, à la chirurgie, à l'obstétrique. Rien n'est omis : maladies cutanées, électricité médicale, odontologie, analyse des urines, toxicologie, tout est traité, et c'est un véritable tour de force, de la part des auteurs d'avoir réussi à condenser ainsi toutes les connaissances indispensables de l'art médical.

On est surpris, en lisant cet ouvrage, de voir résumés en quelques lignes les symptômes, les complications, le diagnostic et le traitement de chaque maladie ; les détails les plus minutieux y ont trouvé place.

La partie thérapeutique est des plus soignées, et, outre les paragraphes spéciaux consacrés au traitement à la fin de la description de toutes les affections, il existe quatre formulaires : 1° un formulaire général extrêmement bien fait ; 2° un formulaire spécial pour les maladies de la peau, renfermant les principales formules des maîtres en dermatologie ; 3° un formulaire spécial pour les maladies des nouveau-nés et des enfants ; 4° un formulaire spécial d'odontologie.

Ce qui caractérise essentiellement ce manuel, c'est que, conçu et exécuté par des jeunes, il est absolument pratique et tout à fait au courant des idées les plus modernes. Aussi est-il appelé, à notre avis, à un grand et légitime succès ; en effet, tout médecin voudra le posséder et sera, comme nous, charmé de trouver réunis dans le même volume tant de documents.

Il nous reste, en terminant, à féliciter chaudement les auteurs et la Société d'éditions scientifiques d'avoir si heureusement mené à bien la tâche difficile qu'ils s'étaient tracée ; ils ont voulu faire œuvre utile, et ils ont grandement réussi.

N. B. — Le *Guide pratique des Sciences médicales*, formant un beau volume cartonné de 1,500 pages est expédié franco contre un mandat-poste de 12 francs, adressé à M. le Directeur de la Société d'Éditions Scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

MM. les Médecins qui ont acheté le volume de 1891 sont priés de nous demander le supplément pour 1892 dont le prix est de cinq francs. Ceux qui, au contraire, n'ont encore acheté aucun volume, ont à adresser dix-sept francs pour recevoir les deux au complet, c'est-à-dire l'année 1892 et son supplément.

Ce livre remplace avantageusement tous les vade-mecum ou bibliothèques médicales qui dispersent en plusieurs volumes des connaissances parfaitement condensées en lui seul.

GYMNASTIQUE

PICHERY (J.-L.). — **Gymnastique des écoles.** Seule méthode adoptée par le Conseil municipal de la ville de Paris, indispensable aux directeurs et directrices d'école. Ouvrage honoré de la souscription du Conseil municipal de Paris. 1 volume in-8 de 250 pages, avec 30 figures dans le texte 5 fr.

ROBLOT (Dr), chevalier de la Légion d'honneur. — **Guide pratique des exercices physiques.** Hygiène et résultats. In-8 de 60 pages, avec gravures intercalées dans le texte..... 2 fr. 50

MIGUEL ZAMACOIS. — **Le Vélocipède à travers les âges.** Un volume illustré..... 2 fr.

HISTOIRE NATURELLE

BLANCHARD (Dr R.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire général de la Société zoologique de France. — **Histoire zoologique et médicale des Téniaidés** du genre *Hymenolepis* Weinland. In-8 de 112 pages, orné de nombreuses figures..... 3 fr. 50

BRUYANT (C.), licencié ès sciences naturelles. — **Les fourmis de la France.** In-8 de 60 pages, avec 4 planches hors texte..... 3 fr.

Donner une esquisse de la vie si complète de la fourmi, puis un tableau synoptique des espèces indigènes en précisant les particularités propres à chacune d'entre elles, tel a été le but de l'auteur.

Les points suggestifs n'ont point été sacrifiés et chaque naturaliste ou homme du monde s'intéressant aux sciences pourra constater facilement tout ce qui nous est accessible dans ce monde étrange des fourmis.

CHAUVEAUD (Dr L.-GUSTAVE), agrégé à l'Université, docteur ès sciences. — **La fécondation dans les cas de polyembryonie** (reproduction chez le *Dompte-venin*). In-8 de 115 pages, avec 72 gravures dans le texte 4 fr.

FINOT (A.). — **Insectes.** Orthoptères, Thysanoures et Orthoptères proprement dits. 1 volume in-8 raisin avec 13 planches en taille-douce..... 15 fr.

HECKEL, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille. — **Monographie de la Noix de Kola.** — Un beau volume in-8° illustré de nombreuses gravures et d'une chromolithographie..... 7 fr. 50

HEIM (Dr F.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — **Recherches médicales sur le genre « Paris ».** Etude botanique, chimique, physiologique. 1 volume in-8 raisin, avec 3 planches hors texte 10 fr.

— **Recherches sur les diptérocarpacées** (Introduction à la monographie générale de la famille). In-4° de 200 pages, avec 9 planches hors texte..... 15 fr.

FAUNE FRANÇAISE

En présence des progrès considérables que les sciences naturelles ont accomplis au cours de ce siècle, la *Société d'Éditions scientifiques* a pensé que le moment était venu de faire l'inventaire de nos connaissances sur la faune de la France et de dresser la liste de toutes les espèces animales qui habitent notre pays. Dans ce but, elle entreprend une vaste publication, qui paraîtra sous le nom de *Faune française*.

Ce projet, soumis à quelques-uns de nos zoologistes les plus connus, appartenant à la Société Zoologique de France, a été unanimement approuvé. Une première liste de collaborateurs a été rapidement dressée. Leur grande notoriété et les importantes fonctions que la plupart d'entre eux occupent dans nos Facultés, nos Écoles spéciales ou nos Musées, assurent à l'ouvrage le meilleur accueil auprès des savants, ainsi qu'un caractère hautement scientifique.

SOUS PRESSE

Les Némertiens, par le Dr JOUBIN, professeur à la Faculté des Sciences de Rennes. In-8 raisin de .. pages, avec cinq planches en 12 couleurs

Envoi franco par la poste contre un mandat

HYGIÈNE

BARTHÈS (D^r ÉMILE), médecin inspecteur de la Société protectrice de l'enfance. — **Manuel d'hygiène scolaire.** A l'usage des médecins et instituteurs, des lycées, collèges, etc. Un volume in-18 de 150 pages. Deuxième édition..... 2 fr. 50

DEMÉNY (GEORGES), chef du Laboratoire de la station physiologique annexe du Collège de France), rapporteur de la Commission de gymnastique au Ministère de l'Instruction publique, chargé de missions par le Ministère (Société d'éditions scientifiques). — **L'éducation physique en Suède.** Un vol. in-18 de 105 pages, un graphique 2 fr. 50

Il y a quelque mois, M. Georges DEMÉNY faisait dans la salle de la Société de géographie une série de conférences sur l'enseignement de la gymnastique. M. Demény avait été chargé, l'hiver précédent, d'une mission du ministère de l'Instruction publique dont le but était l'étude des procédés d'enseignement de la gymnastique dans les pays du Nord et notamment en Suède, c'est le compte rendu de cette mission qu'il exposait, et qu'il résume dans le petit volume que nous présentons. La gymnastique est extrêmement répandue en Suède. C'est un art scrupuleusement enseigné dans tous les établissements d'éducation depuis l'école primaire jusqu'aux Universités.

La gymnastique médicale est également pratiquée et arrive à des résultats extraordinaires de guérisons. Une conséquence de cette habitude des exercices physiques à tous les degrés de l'échelle sociale, c'est qu'on ne rencontre en Suède qu'un nombre très minime de boiteux, de bancals, de bossus, en un mot de mal-formés, la population est remarquablement belle et vigoureuse, et ce résultat est dû évidemment à la pratique rationnelle de la gymnastique.

DROUET (D^r HENRY), ancien interne des hôpitaux de Paris et de la Maternité de l'Hôpital Beaujon. — **De la valeur et des effets du lait bouilli et du lait crû** dans l'allaitement artificiel. *Ouvrage couronné par l'Académie de médecine.* In-8 de 136 pages. 3 fr.

GILLET DE GRANDMONT (D^r), officier de la Légion d'honneur. — **Berlin.** Au point de vue de l'hygiène et de la médecine. Grand in-8 de 150 pages, illustré de nombreux plans..... 4 fr.

Cet ouvrage, honoré d'une souscription du Conseil municipal de la ville de Paris, intéressera l'hygiéniste, le médecin, l'ingénieur ou l'architecte. Avec une haute compétence, le D^r GILLET DE GRANDMONT nous fait connaître les institutions de nos voisins.

LATAPIE (D^r) **La mortalité des enfants** du premier âge et la loi ROUSSEL. In-18 de 64 pages..... 2 fr.

LAFFON (D^r RAOUL). — **Hygiène et salubrité de l'école** (de la petite encyclopédie médicale). Un volume..... 3 fr.

Cet ouvrage, qui est un véritable traité d'hygiène scolaire, a été honoré d'une médaille d'argent (1^{er} prix) au Concours de l'année 1891 de la Société d'Hygiène de l'Enfance de Paris.

Cette distinction seule peut nous dispenser de tout commentaire au sujet de ce livre. Elle suffit à en faire comprendre la valeur au point de vue scientifique et pratique. Aussi se recommande-t-il non-seulement au corps médical, mais encore au corps enseignant tout entier et plus particulièrement aux élèves des écoles normales, aux instituteurs, aux délégués cantonaux, aux municipalités, etc.

On y trouvera des renseignements exacts et précis sur la construction et la disposition des maisons d'écoles, sur leur mobilier, avec des chapitres spéciaux consacrés à la myopie scolaire, à l'éducation physique, à la discipline. Les maladies contagieuses, leurs premiers symptômes et leur prophylaxie à l'école sont aussi étudiés avec soin; enfin, l'ouvrage se termine par des considérations intéressantes sur l'inspection médicale des écoles, la statistique sanitaire par les instituteurs, la vulgarisation de l'enseignement de l'hygiène et la nécessité de la création d'une direction de la santé publique.

Ce livre, fort complet, écrit d'une façon claire et méthodique, est magnifiquement édité et devrait se trouver dans toutes les bibliothèques.

Envoi franco par la poste contre un mandat

LAURENT (D^r). — **Les maladies des prisonniers.** Étude d'hygiène pénitentiaire. in-8 carré de 130 pages, avec figures.. 4 fr. On y trouve, entre autres documents, un tableau très précis et très réaliste de *La vie d'un détenu en cellule*, avec deux dessins de cellules.

LEROUX (D^r CHARLES), médecin en chef du dispensaire Furtado-Heine, secrétaire de l'Œuvre nationale des Hôpitaux marins. — **L'assistance maritime des enfants et les hôpitaux marins.** Préface par M. le professeur VERNEUIL, membre de l'Académie des sciences, chirurgien de l'Hôtel-Dieu (Société d'Éditions scientifiques). 1 volume grand in-8 de 278 pages, gravures..... 10 fr.

Dans une première partie, l'auteur montre les ravages de la scrofule, de la tuberculose, du rachitisme dans les grands centres et la dépopulation qui en résulte. Il indique les résultats merveilleux qu'a donnés dans ces diverses maladies le traitement par le séjour au bord de la mer. Il fait enfin l'histoire des hôpitaux marins existant actuellement. Les établissements de ce genre sauveront la vie à un grand nombre d'enfants, l'auteur fait appel à l'initiative privée, aux ressources de l'Etat, des départements et des administrations hospitalières pour multiplier le nombre des hôpitaux marins.

M. Leroux est appuyé dans son œuvre par la haute autorité de M. le professeur Verneuil. Celui-ci fait remarquer notamment que : « L'assistance publique trouvera une grande économie en entretenant au bord de la mer des enfants qui traînent dans ses hôpitaux urbains pendant des années entières pour y succomber le plus souvent.

E. MONIN et DUBOUSQUET-LABORDERIE (les D^{rs}).

Précis élémentaire d'hygiène pratique

Répond étroitement aux nouveaux programmes de l'Enseignement. C'est, de plus, une œuvre de vulgarisation qui a sa place marquée dans la bibliothèque des gens du monde et de toutes les personnes soucieuses de préserver leur santé, qui est le plus précieux de tous les biens.

Un volume in-8 écu de 475 pages. Prix : 6 francs.

MOUNIER (D^r). — **Hygiène de l'oreille.** Soins préventifs contre les affections auriculaires, avec 5 figures dans le texte. Un volume de la petite encyclopédie médicale..... 3 fr.

AUVARD, accoucheur des hôpitaux, et **PINGAT** (Le D^r). — **Hygiène infantile ancienne et moderne.** Maillot, berceau et biberon à travers les âges, 1 vol. in-18 Jésus, illustrée de 85 figures dans le texte..... 1 fr. 50
Cartonné avec dorures spéciales..... 2 fr. 50

C'est aux mères que nous signalons ce charmant petit volume, illustré de 85 figures intercalées dans le texte. Elles liront avec émotion l'histoire du passé : depuis l'époque où l'on serrait le pauvre petit nouveau-né dans des liens barbares jusqu'à celle encore rapprochée de nous, (1842), où Les Meneurs entassaient dans une hotte, dans un bissac, dans des paniers que portait un âne, les malheureux qu'on avait la cruauté de leur confier. Après avoir lu le petit livre que nous indiquons, dans lequel elles verront les anciens instruments de supplice fidèlement dessinés, toutes les mamans souriront à la petite barcelonnette actuelle qui abrite leur cher bébé.

EGASSE (ED.) et **GUYENOT** (D^r). — **Eaux minérales et naturelles autorisées de France et de l'Algérie.** Leur analyse, leurs applications thérapeutiques, avec une préface de DUJARDIN-BEAUMETZ. Un volume in-8 de 364 pages..... 7 fr. 50

Envoi franco par la poste contre un mandat

HYPNOTISME

BÉRILLON (D^r E.), secrétaire général du Congrès de l'hypnotisme, directeur de la *Revue de l'hypnotisme*. — **Théories et applications pratiques de l'hypnotisme**, In-8 de 40 pages, avec 12 figures dans le texte..... 1 fr. 25

Ce livre est un document précieux pour ceux que le grand problème de la suggestion préoccupe justement. On a pu guérir par suggestion un grand nombre d'enfants qui présentaient des habitudes de mensonge irrésistible, de kleptomanie, de cruauté, de paresse invincible, d'indocilité, de pusillanimité, etc.

— **La suggestion**, ses applications à la pédiatrie et à l'éducation mentale des enfants vicieux ou dégénérés. In-8 de 24 pages.... 2 fr.

LAURENT (EMILE). — **Les suggestions criminelles**, viols, faux et captations, faux témoignage, les suggestions en amour. Cinq portraits de criminels hors texte. In-8 de 60 pages..... 2 fr.

Thérapeutique psychique, par Lloyd TUCKEY, M. D., traduit de l'anglais par le D^r DAVID, de Sigean (Aude), membre fondateur de la Société d'hypnologie.

De la bibliothèque générale des sciences psychiques..... 3 fr. 50

Le plan de cet ouvrage — la 3^e édition vient de paraître en Angleterre — a été conçu de telle façon que la lecture en est attrayante et éminemment suggestive aussi bien pour ceux qui sont familiarisés avec la science de l'hypnotisme que pour ceux qui y sont complètement étrangers.

Avec une impartialité dont nous ne saurions assez le louer, l'auteur anglais, tout en rendant hommage aux travaux de Brain, qui donne à l'étude de l'hypnotisme une vive impulsion, déclare que Liébeault est le véritable créateur de la méthode suggestive. Mettant ensuite en parallèle l'École de Nancy avec l'École de la Salpêtrière, il montre celle-ci s'égarant dans des considérations théoriques, alors que la première se renferme sur le terrain expérimental et pratique.

L'auteur ne fait pas de l'hypnotisme une panacée universelle ; c'est, dit-il, un auxiliaire puissant pour le médecin. M. Pitres, l'éminent professeur de Bordeaux, a émis le même avis lorsqu'il terminait une de ses leçons en disant : « Toute la médecine n'est pas dans l'hypnotisme ; soyons médecin, mais non pas hypnotiseur. »

Revue de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique

paraissant tous les mois. — Paris : un an 8 fr. »
Départements : un an..... 10 fr. »
Étranger : un an..... 12 fr. »
Un numéro..... 0 fr. 75

Envoi franco par la poste contre un mandat

MALADIES DES FEMMES

CANTIN (D^r F.). — **Des lymphangites péri-utérines** non puerpérales et de leur traitement par le curettage de l'utérus. Grand in-8 de 100 pages. Paris..... 2 fr. 50

L'auteur démontre qu'il existe, en dehors de l'état puerpéral, des lymphangites péri-utérines.

CHÉRON (D^r JULES), médecin de Saint-Lazare, docteur ès sciences. — **Le drainage de la cavité utérine par les voies naturelles**. In-8 de 132 pages, avec figures dans le texte..... 4 fr.

Ce traité complet du drainage, exposé par un praticien habile et expérimenté, enseignera : 1^o la technique ; 2^o l'action physiologique du drainage de l'utérus ; 3^o l'action thérapeutique du drainage utérin ; 4^o les applications thérapeutiques du drainage de la cavité utérine.

JOUIN (D^r J.), ancien interne des hôpitaux de Paris, secrétaire annuel de la Société obstétricale et gynécologique de Paris. — **Des différents types de métrites**, leur traitement, avec une préface de M. PÉAN, membre de l'Académie de médecine, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis. In-8 carré de 400 pages..... 6 fr.

Extrait de la table des matières. — Pathologie. — Symptomatologie. — Indications thérapeutiques de l'endométrite tuberculeuse chronique. — De la métrite blennorrhagique. — Blennorrhagie chez la femme. — Anomalies utérines et inflammation. — Thérapeutique de l'inflammation de l'utérus considérée dans toutes ses manifestations. — Traitement des métrites par la méthode des bâtonnets. — Thérapeutique des fibromes de l'utérus — Lésions amenant une modification dans la statique de l'utérus. — Stérilité. — Traitement de la stérilité. — Fécondation artificielle. — Prophylaxie des métrites. — Hygiène de la femme. — Le D^r Jouin, praticien expérimenté, a su, on le voit, rester dans le domaine des faits démontrés et prendre pour devise la maxime : *Avant tout, guérir.*

LUTAUD (D^r A.), médecin-adjoint de Saint-Lazare. — **La stérilité chez la femme et son traitement médico-chirurgical**, 2^e édit. avec 47 figures explicatives dans le texte. 1 vol. in-8 écu 3 fr. 50

PINGAT (D^r HENRI), lauréat de la Faculté de médecine, ancien externe des hôpitaux et de l'hôpital des Enfants-Malades (Trousseau), moniteur d'accouchements à la clinique de la Faculté de médecine, médaille de bronze de l'Assistance publique. — **De la prophylaxie des abcès du sein** pendant la grossesse et l'allaitement. Grand in-8 de 100 pages..... 3 fr.

TOUVENAIN (D^r L.). — **Traitement de la métrite du col**. 3 fr.

Envoi franco par la poste contre un mandat

MANUELS

PAULIER (D^r ARMAND-B.), ancien interne des hôpitaux de Paris. — **Questions d'externat** (Manuel du candidat)..... 6 fr.

Il faut posséder bien à fond son sujet et avoir une très grande habitude pour résumer deux questions orales en cinq minutes chacune, après cinq minutes de réflexion. Le Dr Paulier a choisi parmi les sujets mis dans l'urne depuis vingt-cinq ans ceux qui ont été donnés le plus souvent et qui ont le plus de chance de revenir chaque année. L'élève possédant bien notre Guide, qui ne contient pas moins de 540 pages, est sûr de passer un brillant examen, puisque les questions y sont traitées telles qu'elles ont été posées par le jury et en tenant compte du délai prescrit.

MORAIN (D^r W.). — **Questions d'internat** (Manuel du candidat), publié sous la direction du D^r W. MORAIN, avec la collaboration d'un groupe d'anciens internes des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-18 raisin de plus de 600 pages, cartonné à l'anglaise..... 7 fr. 50

Le besoin de cet ouvrage se faisait sentir ; il manquait en effet un manuel pour les candidats au concours de l'internat. Celui-ci vient donc combler une lacune. On y trouve, traitées avec beaucoup d'ampleur et telles qu'on les demande au concours, plus de cent questions d'anatomie et de pathologie choisies parmi les plus importantes. En somme, ouvrage très utile appelé à rendre de sérieux services.

LATOURE (D^r). — **Examen de doctorat.** Questions posées par les examinateurs, recueillies par le D^r LA TOURE. 6 volumes in-18 raisin. Prix du volume..... 1 fr. 25

1^{er} Examen. — Physique, chimie, histoire naturelle. 1 vol..... 1 fr. 25
 2^e Examen. — 1^{re} série. Anatomie et histologie. 1 vol. 1 fr. 25
 2^e Examen. — 2^e série. Physiologie. 1 vol..... 1 fr. 25

3^e Examen. — 1^{re} série. Pathologie externe. 1 vol. 1 fr. 25
 3^e Examen. — 2^e série. Pathologie interne, pathologie générale. 1 vol.... 1 fr. 25
 4^e Examen. — Hygiène, thérapeutique, médecine légale. 1 vol..... 1 fr. 25

MÉDECINE HUMORISTIQUE

LAFAGE (D^r JULES). — **Un médecin de campagne au XIX^e siècle.** 1 volume in-18 de 75 pages..... 2 fr.

« Et c'est aussi pourquoi, été comme hiver, hiver comme été, le médecin rural s'en va continuellement chantant comme cigale durant six mois, portant sous son bras, en guise de violon, sa trousse où se trouvent la clef des dents et la clef des champs tout ensemble. » Le lecteur ne regrettera qu'une seule chose : que le livre ne soit pas plus volumineux!!!

MONIN (D^r E.). — **Les Gâtés de la médecine.**

NOEL (EUGÈNE), bibliothécaire de la ville de Rouen. — **Rabelais médecin, écrivain, curé, philosophe,** avec un portrait inédit de Rabelais, gravé à l'eau-forte par A. ESNAULT. 1 volume in-18 raisin..... 3 fr.

Cette remarquable édition, due à la plume d'un érudit, sera tout à fait à sa place dans la bibliothèque du praticien et du pharmacien.

Envoi franco par la poste contre un mandat

MÉDECINE — MÉLANGES

Les sciences médicales en 1889. Rapports publiés par la Société de médecine pratique à l'occasion de l'Exposition universelle. 1 beau volume in-8 raisin, cartonnage à la Bradet, doré en tête. 8 fr.

On lit dans la préface de Dujardin-Beaumetz : « Montrer le progrès accompli dans le domaine des sciences médicales dans ces dix dernières années, exposer la direction nouvelle qui a été imprimée à ces sciences par les grandes découvertes de Pasteur et de son école, bien mettre en lumière l'impulsion qui a été donnée à l'ensemble de ces sciences, surtout dans le domaine pratique, tel est le but que s'est proposé, dans cet ouvrage, la Société de médecine pratique. »

CROUIGNEAU (D^r GEORGES). **Promenade d'un médecin à travers l'Exposition,** précédée d'une préface par le D^r DUJARDIN-BEAUMETZ, membre de l'Académie de médecine. 1 gros vol. in-8 raisin, orné de plus de 220 figures dans le texte et hors texte et 3 cartes..... 7 fr. 50

HORAND (D^r), chirurgien en chef de l'antiquaille de Lyon. — **Cours de médecine** à l'usage des garde-malades, des infirmiers et des gens du monde. In-18 de 500 pages..... 4 fr.

« Pour soigner les malades d'une manière utile, il ne suffit pas d'être animé de bonnes intentions. Il faut encore être instruit et posséder certaines notions de médecine, » dit le Dr Horand dans son instruction. Ces notions, tout lecteur les trouvera claires et démonstratives dans le manuel du savant chirurgien en chef de l'antiquaille de Lyon.

PERCHAUX (D^r P.). — **Histoire de l'hôpital de Lourcine.** Avec gravures et plan dans le texte. In-8 de 100 pages..... 2 fr.

MÉDECINE MILITAIRE

PETIT et COLLIN, médecins-majors de l'Armée. — **Guide Militaire des étudiants, des médecins et pharmaciens de Réserve et de l'Armée Territoriale.**

Les auteurs, qui se recommandent par leur situation spéciale et leurs travaux antérieurs, ont rédigé, sous ce titre et d'après les réglementations les plus récentes, un manuel complet de législation et d'administration militaires à l'usage des étudiants, des pharmaciens et de leurs confrères civils, pour lesquels il constituera un vade-necum précieux.

Dans la première partie, MM. Petit et Collin ont traité, sous forme de leçons, et en suivant rigoureusement les indications des programmes ministériels, toutes les matières demandées aux examens que sont tenus de subir : les étudiants, pour l'obtention du grade de médecin auxiliaire ; les médecins et pharmaciens, pour l'avancement dans la hiérarchie de la Réserve et de l'Armée Territoriale.

Dans une deuxième partie, sont rassemblés les lois, décrets, règlements, etc., relatifs aux rapports des étudiants et des médecins et pharmaciens avec les autorités militaires.

Ce livre, qui épargnera aux intéressés des recherches difficiles dans des publications spéciales du Ministre de la Guerre, leur sera d'un grand secours, tant pour la préparation de leurs examens que pour la connaissance et l'application de leurs devoirs et de leurs droits, pendant les périodes d'appel et dans l'intervalle des convocations.

L'ouvrage, illustré de figures dans le texte et de croquis hors texte, est expédié franco, relié, contre un mandat postal de la somme de 6 francs, adressé à M. le Directeur de la Société d'Éditions Scientifiques, à Paris, 4, rue Antoine-Dubois.

NOTA. — Avec reliure souple : 7 fr. 50. Cette reliure extrêmement résistante, permet de mettre le manuel en poche sans jamais le détériorer.

Envoi franco par la poste contre un mandat

BOULOUMIÉ (D^r P.). — Manuel du candidat aux divers grades et emplois de médecins et pharmaciens de la réserve et de l'armée territoriale. Paris, Société d'Éditions scientifiques, in-12, 585 pages... 5 fr.

Aujourd'hui que tout Français doit le service militaire personnel jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans, il faut que chacun sache ce qu'est l'armée et quel rôle il doit remplir dans ses rangs. Spécialement en ce qui concerne les médecins et les pharmaciens, qui doivent toujours y être comme membres du corps de santé, du moins en temps de guerre, quelques connaissances militaires sont d'autant plus indispensables qu'arrivés à certains grades ils peuvent être chefs de service, soit dans un corps de troupe, soit dans un hôpital, et que, comme tels, ils n'ont pas seulement à faire acte de direction et de commandement dans certaines fonctions sanitaires vis-à-vis des officiers et des troupes de santé qui les desservent. Ils doivent donc connaître l'organisation et le fonctionnement du service de santé, ainsi que les droits, devoirs et attributions des membres de son personnel dans les diverses situations qu'il peut occuper à tous les degrés de la hiérarchie.

L'ouvrage du D^r Bouloumié traite toutes ces questions avec beaucoup de clarté et de netteté. Des notions d'hygiène militaire le terminent; l'auteur y passe en revue les maladies simulées et dissimulées, il s'occupe aussi de la chirurgie de guerre.

Nous croyons que cet ouvrage, très complet et très clair, est appelé à rendre les plus grands services aux candidats aux divers grades et emplois de médecins et pharmaciens de la réserve et de l'armée territoriale.

Il répond d'ailleurs exactement au programme des examens obligés pour être nommé ou pour monter en grade.

Ces deux ouvrages de médecine militaire se complètent l'un par l'autre et permettent aux différents candidats de passer tous leurs examens.

OPHTALMOLOGIE

BILLOT (D^r), médecin-major de 1^{re} classe. — Détermination pratique de la Réfraction oculaire par la Kératoscopie ou Skiascopie. Application à l'Examen des Conscrits. — Un volume de la *Petite Encyclopédie médicale*, cartonné à l'anglaise, fer spécial, expédition franco contre un mandat... 3 fr.

La Skiascopie est, comme on le sait, une méthode objective nouvelle qui permet de déterminer avec une approximation de un quart de dioptrie la réfraction oculaire. On pourrait même dire qu'elle fait voir les différents états de la réfraction, car il suffit avec elle d'ouvrir les yeux et de regarder. Elle décèle et rend manifestes les différences de réfraction des divers méridiens de l'œil avec une sûreté et une facilité surprenantes. Avec elle la constatation et la mesure de l'astigmatisme ne sont, on pourrait dire, qu'un jeu, car, avec elle, l'astigmatisme, si léger qu'il soit, devient apparent, visible, de même que sa correction se fait d'une manière apparente et visible.

Mais tous ceux qui ont traité jusqu'ici ce sujet ont joint à leur exposition trop de conceptions théoriques. C'est ce qu'a voulu éviter M. BILLOT en écrivant ce petit livre qui s'adresse surtout aux praticiens, à ceux qui ne veulent que des faits acquis, certains, et ne se préoccupent pas outre mesure des théories que l'on a édifiées pour expliquer ces faits. On n'y trouvera donc aucune théorie; mais seulement un exposé net et très clair de la pratique de la Skiascopie, avec les conséquences qui en découlent au point de vue de la réfraction.

Les médecins militaires, pour lesquels il a surtout été écrit, le consulteront avec fruit et en tireront le plus grand avantage au double point de vue de la sûreté et de la rapidité de leurs examens de réfraction.

De même aussi les praticiens qui ne sont pas habitués soit à l'image droite, soit aux différents procédés qui demandent un exercice continu, verront avec quelle facilité ils pourront déterminer exactement la réfraction par la Skiascopie, s'ils veulent suivre exactement les indications qu'ils trouveront longuement développées dans cet ouvrage.

Envoi franco par la poste contre un mandat

OPHTALMOLOGIE (Suite)

BITZOS (D^r G.). — La skiascopie (Kératoscopie). 1 volume broché, avec 30 figures dans le texte... 4 fr.

C'est un traité précis et complet de la skiascopie, le seul qui ait paru en français, contenant une explication exacte des phénomènes skiascopiques et une explication détaillée de la skiascopie pratique.

FERRET (D^r), ancien médecin-adjoint de la Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts. — Traité du glaucome. Deuxième édition. In-8 de 230 pages... 5 fr.

Sur hollandaise... 10 fr.

— De l'ophtalmie granuleuse. Deuxième édition. In-8 de 150 pages... 2 fr. 50

L'auteur qui a étudié l'ophtalmie granuleuse, dans un de ses principaux centres d'endémicité, l'Algérie, montre que c'est une affection toujours chronique d'emblée et non contagieuse.

Il met en relief ce fait, que cette affection ne se développe que chez les sujets lymphatiques, et qu'elle a toujours pour cause le séjour habituel dans une atmosphère dont le contact présente une action irritante pour la conjonctive.

De cette pathogénie bien établie, découlent les principes qui doivent guider la thérapeutique, et qui consistent à soustraire le sujet à l'influence des causes morbides, et à agir, en même temps, sur son état général lymphatique.

L'auteur s'efforce de mettre le praticien en garde contre les inconvénients d'une thérapeutique locale trop active et tendant à détruire les tissus qui sont le siège des granulations: thérapeutique qui a pour résultat d'aggraver les lésions sclérotiques cicatricielles de la conjonctive, qui sont l'aboutissant naturel du processus morbide.

FERRET. — La myopie, sa pathologie, son traitement. In-8 de 95 pages... 3 fr.

— De la Cataracte corticale vulgaire, dite cataracte spontanée ou sénile. Historique, causes, prophylaxie et traitement médical, in-8 de 132 pages... 5 fr.

Après avoir insisté sur ce fait que la myopie n'est pas congénitale, mais est toujours le résultat d'une cause bien déterminée, qui est le rapprochement exagéré des objets sur lesquels s'exerce la vision binoculaire de près, l'auteur expose le mécanisme par lequel ce rapprochement exagéré amène l'allongement de l'axe antéro-postérieur de l'œil, qui est le substratum anatomique de la myopie.

Puis, il met en relief les particularités individuelles qui font que tel sujet sera plus exposé que tel autre à devenir myope, et qui consiste dans le degré de l'écartement interoculaire.

De ces notions pathogéniques précises, découle l'indication des moyens prophylactiques et thérapeutiques capables d'enrayer le développement de cette infirmité, qui, par le grand développement qu'elle prend de plus en plus, devient une véritable calamité sociale.

JOCQS (Le D^r R.) La Vue, son Hygiène, ses Maladies. Un volume in 18, de 126 pages. Prix, cartonné... 4 fr.

TROUSSEAU (D^r A.), médecin de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts. — Guide pratique pour le choix des lunettes. In-8 raisin de 80 pages environ... 1 fr. 50

Quelques pages d'une utilité pratique incontestable. Les considérations théoriques et ses calculs en sont soigneusement écartés, ce qui en rend la lecture singulièrement facile. En quelques lignes l'auteur étudie les différents vices de la réfraction et nous indique les moyens d'y remédier. Style clair, précis et à la portée de tous, aussi utile aux gens du monde qu'au médecin.

— Travaux d'ophtalmologie. Conjonctivite, iris, maladies générales, chirurgie oculaire. Renferme tous les renseignements les plus nouveaux sur les maladies des yeux. Bel in-8... 3 fr.

Envoi franco par la poste contre un mandat

PHILOSOPHIE

ALLONVILLE (FINART D'). — Causeries sur les phénomènes de la nature. 1 vol. in-18 jésus, illustré, figures en couleurs. 4 fr.

Ce résumé des connaissances humaines est la réunion de réponses faites, dans de simples conversations, à des questions posées par des personnes n'ayant suivi aucune étude scientifique, et même à des enfants.

Ces causeries montrent que les principes d'après lesquels se produisent les phénomènes de la nature n'ont rien qui soit difficile à saisir.

Chaque personne pourra atteindre ce but, sans étude préalable, en quelques instants, après avoir lu ce petit volume qui lui présentera un tableau expliqué des phénomènes naturels.

Il est nécessaire que chacun connaisse la nature, quel que soit son état, quelque distinguée ou modeste que soit son éducation, quelque limitée que soit son instruction.

Pour les enfants dans les écoles, ces notions simples, quoique basées sur les principes de la haute science, peuvent les aider à préparer leur intelligence pour poursuivre leurs études et mieux saisir les explications du maître. Tel est au moins l'avis de professeurs.

ÉLIA. — Le devoir de demain. Pensées d'une femme à propos du mouvement Néo-chrétien. Prix..... 2 fr. 50**JOUGLARD. — L'Univers et sa cause, d'après la science actuelle.** 1 volume in-18 jésus..... 3 fr. 50

A l'heure où la science tend à se substituer définitivement au dogme, il y avait à faire sur cette question un livre d'un puissant intérêt. Cette tâche redoutable, M. S. Jouglard vient de l'aborder avec courage et surtout avec une suprême impartialité, se tenant toujours dans une égale méfiance, comme il le dit lui-même, des suggestions de l'incrédulité ou de la foi. Les conclusions auxquelles il aboutit, en s'appuyant sur la science seule, sont des plus consolantes, bien que s'écartant sensiblement en plus d'un point du spiritualisme classique. — Mais il s'agit d'un livre sur lequel on ne peut accepter le jugement tout fait, et qu'il faut lire. Or, la lecture en est des plus attachantes, grâce à la sobre élégance du style, à la vigueur et à la sincérité de l'argumentation, et surtout au soin qu'a pris l'auteur d'être partout absolument clair.

PHTISIE

BERNHEIM (Dr S.). — Traité clinique et thérapeutique de la tuberculose pulmonaire. Gros in-8 raisin de 540 pages..... 7 fr. 50

Si l'on voulait indiquer tous les points intéressants de cette œuvre, on serait forcé de s'arrêter à chaque page. Contentons-nous de signaler les idées dominantes de ce livre : 1° dans l'Étiologie, l'auteur démontre que, tous les cas de phtisie étant gagnés par la contagion, on pourrait enrayer l'envahissement de cette maladie et même la faire disparaître ; 2° dans le chapitre de la Clinique, l'auteur insiste sur l'importance du diagnostic, qu'on doit faire surtout au début de la phtisie, et il indique les moyens d'établir, à cette période, le diagnostic précoce ; 3° M. Bernheim affirme que la phtisie guérit spontanément dans de nombreux cas et qu'elle est curable thérapeutiquement à toutes les périodes de la maladie ; 4° les nombreux moyens thérapeutiques d'hygiène, d'antiseptie, de vaccination, de climatologie, etc., sont exposés à profusion et leur valeur est discutée par l'auteur.

Fait par un clinicien, ce livre est instructif et pratique, parce que le chapitre de la clinique est riche en observations, parce que l'anatomie pathologique et la bactériologie sont décrites avec simplicité ; il est encourageant aussi, car il cite de nombreux cas de guérison.

FOWLER (Dr), professeur d'anatomie pathologique, médecin de l'hôpital des phtisiques de Londres. — De la Localisation des lésions de la phtisie. In-18 de 40 pages, avec 13 figures intercalées dans le texte..... 2 fr. »
Cartonné..... 2 fr. 50**NADAUD (Dr), membre du Concours médical. — Traitement de la tuberculose pulmonaire par les injections hypodermiques d'aristol.**..... 1 fr.

Bibliothèque Générale de Photographie

BUGUET (ABEL), agrégé des sciences physiques et naturelles, professeur de physique et chimie au Prytanée militaire, président de la Société photographique de la Flèche. — La photographie de l'amateur débutant. Troisième édition revue et augmentée. 1 volume in-18, avec 44 gravures et phototypographies..... 1 fr. 25

Le débutant trouvera dans ce petit volume le guide le plus sûr pour arriver seul à des résultats satisfaisants dès la première expérience. Il évitera à la fois pertes d'argent et de temps qui découragent si souvent les bonnes volontés les plus éclairées.

— Recettes photographiques. Envoi franco au reçu du prix en mandat-poste.

1^{re} série..... 2 fr.
2^{me} série..... 2 fr.

Sous ce titre, M. Abel Buguet a réuni 600 procédés, formules, recettes, tours de main d'un usage constant dans le laboratoire du photographe.

C'est la première fois que ces renseignements sont groupés en si grand nombre, méthodiquement, et formulés en un type simple et uniforme qui facilite les recherches et permet la comparaison des préparations similaires.

Il n'est guère d'ouvrage qui s'impose aussi complètement au praticien, maître de son art, mais trop souvent arrêté dans ses travaux par la recherche, au travers de revues où elles sont perdues, d'une formule, d'une recette qu'il faut employer séance tenante.

C'est comme le catéchisme du photographe de profession à qui il gagnera un temps précieux.

— Formules photographiques..... 2 fr. 50

Le photographe qui a triomphé des premières difficultés de l'apprentissage et sait déjà apprécier les qualités des images éprouve bientôt le besoin d'approprier à chaque cas particulier les préparations qu'il emploie.

Il a besoin aussi de connaître mieux les propriétés des objectifs photographiques et celles des sources lumineuses, ainsi que leur action sur les préparations sensibles.

Les Formules photographiques répondent à cette nécessité de tous les instants en débarrassant la mémoire d'une charge toujours pénible et devenue aujourd'hui écrasante, en raison de la multiplicité des opérations courantes.

C'est le Manuel des Développements, Renforcements, Réductions, Virages, Fixages, etc., relatifs aux procédés classiques.

— L'année photographique 1891. 1 volume in-18 de 155 pages, avec 35 gravures et 2 photographies hors texte..... 4 fr.

Une revue à longue portée des progrès de la photographie est évidemment ce qu'il y a de préférable pour en montrer la marche vraie, en écartant les faits secondaires qui envahissent les publications à période trop courte.

Tous ceux qui s'intéressent au mouvement de notre art voudront donner un dernier coup-d'œil à l'année qui a vu la reproduction définitive des couleurs par la photographie.

La photographie instantanée a été le but de la plupart des progrès dans la construction des appareils et le perfectionnement des procédés dont on retrouvera les principes dégagés des engouements de la première heure.

La liste des brevets photographiques et celle des ouvrages de photographie parus en 1891 complètent le bilan d'une année qu'on jugera féconde.

— Annuaire de la photographie pour 1892, avec 3 portraits, dont deux phototypographies hors texte. 1-vol. 1892..... 2 fr. 50

Le monde de la photographie est si considérable aujourd'hui, que les relations entre les intéressés devenaient difficiles.

Amateurs, photographes, fabricants, fournisseurs, éditeurs et imprimeurs ont constamment besoin les uns des autres et s'ignorent trop souvent.

Envoi franco par la poste contre un mandat

CALMETTE (LOUIS), agrégé des sciences physiques et naturelles. —
Lumière, couleur et photographie. 1 volume avec 30
 figures, 1892, Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois,
 Paris 2 fr.

Le problème de la reproduction directe des couleurs est la grande préoccupation du monde photographique, depuis que les remarquables expériences de M. Lippmann ont apporté de nouvelles espérances.

Peu de photographes toutefois connaissent assez la question pour s'y intéresser pratiquement et l'autochromatisme même n'est pas sans présenter encore beaucoup d'obscurité.

Avec toute autorité et dans les formes les plus simples et abordables à tous, M. Calmette expose les principes scientifiques et les données pratiques sur lesquelles reposent l'autochromatisme et la reproduction photographique des couleurs.

Photographes et amateurs puiseront dans cette intéressante lecture toutes les connaissances nécessaires à cette attachante étude lorsqu'il serait aujourd'hui impossible de les trouver ailleurs.

FLEURY-HERMAGIS (J.), ingénieur-opticien. — **L'atelier de l'amateur.** Apprend l'orientation, les dimensions, l'éclairage, les jeux de rideaux combinés, le recul, les réflecteurs, etc., 1 volume in-18 de 70 pages, avec figures dans le texte 1 fr. 50

LEGROS (le commandant V.). — **Éléments de photogrammétrie.** Applications élémentaires de la photographie à l'architecture, à la topographie, aux observations scientifiques et aux opérations militaires. In-18 de 280 pages, orné de 50 figures environ 5 fr.

Ouvrage honoré d'une souscription de MM. les Ministres de l'Instruction publique et de la Guerre.

M. le commandant V. Legros a voulu, par la publication de ce traité, combler une lacune entre les manuels de perspective répandus dans les écoles à l'usage des dessinateurs ne possédant qu'une instruction peu développée, et les grands ouvrages scientifiques dans lesquels est exposé l'enseignement de nos écoles spéciales supérieures. Il a voulu détruire aussi ce préjugé généralement répandu que, pour arriver à des résultats, il est indispensable de posséder des instruments très dispendieux et d'une organisation tellement spéciale qu'ils deviennent impropres à tout autre objet. Le volume avec ses 280 pages, divisé en sept chapitres, donne toutes les définitions et généralités nécessaires; les moyens de reconstituer des objets figurant sur une perspective; la manière de résoudre les problèmes généraux de la perspective et de la photogrammétrie; la méthode des intersections; l'application aux recherches expérimentales de la station physiologique; enfin les conditions du résidu en photogrammétrie.

(Revue maritime et coloniale).

— **L'aristotypie.** 1 volume illustré d'une épreuve aristotypique de M. LIESEGANG 2 fr.

Parmi les procédés de tirage des photocopies positives, s'il en est un qui mérite de détourner les amateurs du classique et banal papier albuminé, c'est bien le procédé aristotypique.

Ce procédé a été décrit à l'étranger dans plusieurs ouvrages très sérieux. En France, c'est à peine s'il trouve quelque petite place dans les traités généraux les plus complets.

Envoi franco par la poste contre un mandat

M. le commandant LEGROS, le savant bien connu, l'amateur qui depuis longtemps a consacré son savoir et son habileté à l'étude des questions photographiques les plus délicates, a consenti à publier les conquêtes de ses travaux et de sa longue expérience de l'aristotypie.

L'amateur, même à ses débuts, sera émerveillé des résultats, et le procédé aristotypique, éclairé par ce guide si sûr, sera bientôt le favori de tous.

KLARY (C.). — **Le photographe portraitiste.** 1 volume in-8, avec de nombreuses gravures 5 fr.

Tous nos meilleurs photographes, tous ceux qui se sont fait un nom, tous ceux qui ont produit de belles œuvres, ont prouvé qu'ils étaient des artistes. Ceux de vous qui sont un peu familiers avec l'histoire de nos contemporains ne pourront douter de ce que nous avançons; et la clef de leur succès et de leur réputation, c'est le savoir-faire artistique qu'ils introduisirent dans l'atelier du photographe, à côté des connaissances techniques de la profession.

En posant et en éclairant un modèle, il y a des règles que vous devez suivre; elles doivent vous guider dans la production d'un portrait. Le photographe doit étudier ces règles, aussi consciencieusement que le sculpteur et le peintre.

Ce que sont ces principes et ces règles d'art, quelle influence ils ont sur la photographie des portraits, nous essaierons de le démontrer aussi clairement que possible dans les chapitres qui vont suivre.

— **L'éclairage dans les ateliers de photographie.** Par H.-C. DUCHOCHOIS, traduit de l'édition américaine par C. KLARY. In-8 carré de 120 pages 3 fr.

La table des matières, que nous reproduisons, est le plus éloquent éloge de cet excellent volume.

TABLE DES MATIÈRES

- CHAPITRE I. — Principes généraux qui doivent être observés pour faire des portraits. — Balance. — Répétition. — Règles qui doivent être suivies pour faire des portraits. — Exemples. — Composition des groupes. — Exemples. — L'expression, moyens de l'obtenir. — La ligne d'horizon. — La distance. — Premières études.
- CHAPITRE II. — L'éclairage. — Différentes manières de distribuer la lumière.
- CHAPITRE III. — Règles et effets d'éclairage.
- CHAPITRE IV. — L'atelier de pose du photographe. — Son orientation. — Sa construction. — Moyens de diriger, de régulariser la lumière et de modifier son action actinique.
- CHAPITRE V. — Les fonds. — Éclairage des fonds. — Fonds pour vignettes. — Fond et appareil de pose combinés. — Les fonds d'intérieurs et de paysages.
- CHAPITRE VI. — L'éclairage du modèle. — Exemples. — L'éclairage à la Rembrandt. — Défauts qui doivent être évités. — Portraits de profil. — Cartes russes. — Vignettes ferrotypes. — Le réflecteur de tête.
- CHAPITRE VII. — Les yeux. — Direction des yeux. — L'éclairage des yeux bleus. — Une simple règle pour placer le modèle dans la lumière. — Réglementation des yeux. — Remarques pour conclure. — Comment il faut étudier les effets de lumière et d'ombre. — Importance des objectifs à long foyer. — Le foyer. — L'éclairage en relation avec les objectifs. — Conclusion.
- APPENDICE. — Le développement des négatifs en relation avec l'éclairage. — Emploi des plaques au gélatino-bromure orthochromatiques pour les portraits.

— **La photographie nocturne.** Obtention de portraits à la lumière artificielle 4 fr.

Envoi franco par la poste contre un mandat

HEPWORTH (T.-C.). — Manuel pratique des projections lumineuses. (*Le livre de la lanterne de Projections*), avec des indications précises et complètes pour obtenir et colorier les tableaux transparents pour la lanterne, et 75 illustrations, traduit de l'édition anglaise par C. KLARY..... 5 fr.

Il y a un grand nombre de branches de la science pour lesquelles la lanterne de projections est très utile pour l'usage des démonstrations ; c'est un fait absolument connu. Mais, depuis quelques années, le nombre des personnes qui s'intéressent aux applications de la lanterne de projections s'est considérablement accru par l'étude populaire de la photographie. Aussi manquait-il un guide complet pour faire usage de cet instrument, expliquant la préparation des dessins et tableaux à projeter, leur coloris, la reproduction micrographique, enfin tout ce qui, étant du ressort général de la lanterne, doit remplir une place vacante dans la littérature technique.

En dehors de quelques manuels très peu importants et très incomplets qui ont paru, il n'y a pas d'ouvrage dans ce genre qu'on puisse se procurer ; et, dans l'étendue de ces manuels, il est clair que les sujets variés dont nous venons de parler ne sont pas traités avec les soins qu'ils méritent.

Cet ouvrage a obtenu le plus grand succès en Angleterre et en Amérique ; deux éditions successives ont paru pendant l'année 1891. L'auteur est un photographe distingué et de plus un *lanterniste* de premier ordre, deux qualités essentielles pour écrire avec autorité sur ce sujet.

— **Les travaux du soir de l'amateur photographe.**
In-8 de 300 p., avec de nombreuses illustrations 4 fr.

Toutes les occupations multiples, auxquelles les nombreux amateurs-photographes ne peuvent se livrer pendant la journée, alors que tout leur temps est employé à exécuter des négatifs, soit à la maison, soit au dehors, sont décrites de la façon la plus complète et la plus minutieuse dans le nouvel ouvrage que la Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, à Paris, vient de faire paraître.

M. T.-C. Hepworth, auteur de l'ouvrage *Les Travaux du soir de l'amateur photographe*, est non seulement un photographe dont le nom fait autorité en Angleterre, mais c'est aussi le directeur du journal *Photographie News*, un des organes les plus répandus dans le monde photographique.

Tous nos amateurs voudront posséder cet ouvrage dans leur bibliothèque ; il leur sera fort utile s'ils veulent suivre les conseils pratiques qu'il contient, et ils n'auront plus à se préoccuper de se chercher le *soir* une distraction.

MAREY, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur au Collège de France. — **Le mouvement étudié par la photographie.** — Du même auteur en collaboration avec M. Georges DEMENY : **L'homme en mouvement**, étude de physiologie artistique. Document de la plus grande valeur pour les instantanés et les peintres.

Ce dernier ouvrage sous forme d'une série d'albums format oblong 30/40. Chaque album contiendra six planches comprenant des centaines de poses et plusieurs agrandissements. *Le premier est en vente...* 4 fr.

MONET, Édouard, Ingénieur civil. — **Principes fondamentaux de la photogrammétrie**, un volume illustré. Prix... 1 fr. 50

NI EWENGLOWSKI (GASTON-HENRI), président de la Société des jeunes Amateurs photographes. — **L'objectif photographique**, fabrication et essai. 1 volume broché 2 fr.

La *Bibliothèque générale de photographie* vient de s'enrichir d'un petit volume qui ne pourra manquer d'intéresser non seulement l'amateur photographe, mais encore quiconque désire connaître les premières lois de l'optique. L'auteur nous

Envoi franco par la poste contre un mandat

apprend comment se fait le verre, comment on le taille pour former une lentille, comment les lentilles sont assemblées pour donner un objectif. Dans un chapitre spécial, il indique de quelle façon l'amateur peut pratiquement se rendre compte de l'objectif qu'il vient d'acheter, comment, en un mot, il peut et doit l'essayer. Enfin, un dernier chapitre, réservé à la conservation des objectifs, indique les précautions à prendre pour éviter la détérioration de cet instrument principal.

REULLIER. — Devant la nature (*Albums Reullier*). Renseignements indispensables aux artistes et amateurs, comprenant des études : d'animaux, paysages, fleurs, académies, figures, etc., publiées par série ou album de 10 planches. 1^{re} série : *Bains de mer* ; 2^e série : *Paysages*. Pour paraître : *Animaux, fleurs, marines, etc.* — Prix de chaque série comprenant 10 planches hors texte..... 2 fr. 50

ROSSIGNOL et FLEURY-HERMAGIS. — Traité des excursions photographiques. Troisième édition. 1 beau volume in-18 jésus, 500 pages, 44 figures dans le texte, couverture en deux couleurs, frontispice de FRAIPONT..... 6 fr.

JOURNAUX PHOTOGRAPHIQUES

Le Bulletin du Photo-Club de Paris est l'organe essentiel de la Société. Belle publication mensuelle illustrée.

ABONNEMENTS : Un an, France et Étranger..... 15 fr.

On peut s'adresser pour les abonnements ou pour les annonces à la *Société d'éditions scientifiques*.

La Photographie, journal mensuel illustré. — Applications scientifiques, artistiques et industrielles. Procédés et matériel.

Le numéro..... 0 fr. 50

ABONNEMENTS : (Un an), France, 5 francs. — Étranger, 6 francs.

Journal des sociétés photographiques. Rédacteur en chef :

M. Abel BUGUET, agrégé des sciences physiques et naturelles.

ABONNEMENTS : Un an, France..... 5 fr.

— — Étranger..... 6 fr.

Un numéro 50 centimes.

Conditions spéciales pour les Sociétés photographiques.

— **Le Photo-Journal.** Revue universelle illustrée. Rédacteur en chef : M. Abel BUGUET, agrégé des sciences physiques et naturelles.

ABONNEMENTS : Un an, France 10 fr.

— — Étranger 11 fr.

Un numéro 1 fr.

Envoi franco par la poste contre un mandat

PARIS-PHOTOGRAPHE

Revue mensuelle illustrée

De la Photographie et de ses applications aux Arts, aux Sciences, et à l'Industrie.

DIRECTEUR : Paul NADAR.

ABONNEMENTS :

PARIS. Un an.....	25 fr. »
DÉPARTEMENTS. Un an.....	26 fr. 50
UNION POSTALE. Un an.....	28 fr. »

Prix du numéro : 2 fr. 50.

« Paris-Photographe » est la plus complète, la mieux illustrée, la plus ACTUELLE de toutes les publications photographiques.

Les abonnements sont reçus par la Société d'éditions Scientifiques, éditeur de la bibliothèque générale de photographie, il suffit d'adresser un mandat de 25 fr., de 26 fr. 50 ou de 28 fr. à M. le Directeur de la Société.

PARIS, place de l'École de Médecine, 4, rue Antoine-Dubois.

La Bibliothèque du Photographe. — Un volume publié en cinq langues: français, italien, anglais, allemand, espagnol, par Abel BUGUET, professeur au Lycée et à l'École des Sciences de Rouen, et le Dr LUIGI GIOPPI. — 1893, Prix..... 2 fr. 50

« Il serait superflu, disent les auteurs, d'insister sur la nécessité des livres en photographie. »

La *Bibliothèque du Photographe* répond à un besoin de chaque jour pour le photographe amateur ou professionnel.

Où trouver le renseignement dont on a besoin pour une opération spéciale. Des livres spéciaux doivent en donner tous les détails : mais quels sont ces livres ? où se les procurer ?

La *Bibliothèque du Photographe* contient la liste méthodique de tous les ouvrages intéressant la photographie parus dans les cinq parties du monde. Elle indique le prix de chaque ouvrage, l'année de son apparition, le nom et l'adresse de l'éditeur. Une carte postale et l'on reçoit, par le prochain courrier le livre spécial qui lèvera toutes les difficultés.

Une liste alphabétique par noms d'auteurs achève de faire de l'ouvrage un répertoire où tout se trouve en un instant.

PHYSIOLOGIE

VIENT DE PARAITRE :

Traité élémentaire de Physiologie, d'après les leçons pratiques de démonstration, précédé d'une introduction technique à l'usage des élèves, par J.-V. LABORDE, Directeur des Travaux pratiques de Physiologie à la Faculté, membre de l'Académie de médecine. Avec 130 figures dans le texte et 25 planches dans l'introduction. In-8 de 450 pages.

Broché.....	10 fr.
Cartonné à l'anglaise, fer spécial.....	12 fr.

La physiologie est une science qui, depuis quelques années, a fait d'immenses progrès. Les ouvrages classiques de Réclard, Longuet, Beaunis et Bouchard sont et resteront des modèles ; mais, soumis à la loi commune, ils vieillissent, ne sont plus au courant de la science. De plus, pour le professeur enseignant, il y a certains *desiderata* qu'il faut combler. Avec une compétence toute spéciale, le savant directeur des travaux pratiques de physiologie à la Faculté de Paris, a pu avec une expérience de plus de douze ans de cours arriver à combler ces lacunes.

LABORDE (J.-V.), membre de l'Académie de médecine. — **De l'intoxication par l'oxyde de carbonate** à propos de l'usage des poêles mobiles, et de la transfusion sanguine comme méthode rationnelle du traitement de cette intoxication. In-8 de 36 pages..... 1 fr.

— **La méthode expérimentale** principalement considérée dans les sciences biologiques. In-18 de 95 pages..... 2 fr.

— **Du mécanisme physiologique des accidents et de la mort par le chloroforme.** Indications rationnelles des moyens de les prévenir. Une brochure in-8 carré de 82 pages..... 2 fr. 50
Brochure de chevet pour tout médecin que maintes circonstances forcent à employer le chloroforme, ce travail est indispensable.

REVUES

Le mouvement Thérapeutique et Médical, un an, 8 fr.

Le mois médical, répertoire périodique de médecine et de chirurgie pratiques. — France : un an... 3 fr. »
Étranger : un an..... 4 fr. »
Un numéro..... 0 fr. 30

Le Concours médical. — France et étranger : un an.. 20 fr. »
Pour MM. les Étudiants : un an..... 5 fr. »
Les membres de la Société le *Concours médical*..... 10 fr. »
Un numéro..... 0 fr. 25

Archives générales d'Hydrologie, de Climatologie et de Balnéo-thérapie, paraissant une fois par mois sous la direction de MM. PROUST, professeur à la Faculté de médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine ; LECORCHÉ, professeur agrégé à la Faculté de médecine et médecin des Hôpitaux de Paris ; CONSTANTIN PAUL, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin des Hôpitaux, membre de l'Académie de médecine — Un an..... 10 fr.
Étranger..... 12 fr.

La voie parlée et chantée. Anatomie, physiologie, pathologie, hygiène et éducation. *Revue mensuelle*, publiée par le Dr CHERVIN.
Un an..... 10 fr.

SECOURS PUBLICS

BOUDAILLE (Dr H.), lauréat de la Société française d'hygiène. — **Catéchisme des premiers soins à donner en cas d'accidents avant l'arrivée du médecin.** Cet ouvrage est publié sous le patronage de la Société de sauvetage. 1 volume in-8 carré, 85 pages, avec 45 figures, cartonné..... 1 fr.

Tel est le titre d'un élégant et précieux petit volume.

L'auteur y a condensé en quelques pages les notions indispensables à toute personne appelée à porter secours. Illustré de nombreuses figures, complété par un tableau des principaux empoisonnements et de leur traitement, nous le considérons comme le guide le plus simple et le plus clair. Son prix modique permet à chacun de le posséder.
Dr A. PLOQUIN.

Envoi franco par la poste contre un mandat

ROUSSELET (D^r ALBIN). — **Les secours publics en cas d'accidents.** In-8 de 110 pages..... 3 fr. 50

Ouvrage honoré des souscriptions du Conseil général de la Seine et de l'Assistance publique.

EXTRAIT DE LA TABLE DES MATIÈRES. — I. Historique des secours publics. — L'échevin Pia. — Les secours aux blessés devant le Conseil d'hygiène et le Conseil municipal. — Les ambulances urbaines. — Les pharmacies municipales et le service médical gratuit. — Les pavillons de secours de la préfecture de police. — Les kiosques de secours. — II. L'assistance publique et les ambulances urbaines. — Nouveau rapport au Conseil municipal. — Les ambulances de Bruxelles. — III. Les différents modèles de brancards employés par la préfecture de police. Voitures pour le transport des contagieux. — Les ambulances municipales. — Les pavillons de secours aux noyés. — IV. Le service médical de nuit. — V. Postes de secours de la Compagnie du Gaz du Mans, de Vendôme et de Vannes. — Mission du D^r Mauriac en Allemagne. — Les Samaritains. — Société viennoise des sauveteurs volontaires. — Société des sauveteurs volontaires de Buda-Pesth. — Les ambulances urbaines de Bordeaux.

SYPHILIS

BURET (D^r). — **La syphilis aujourd'hui et chez les anciens.** In-16 de 260 pages..... 3 fr. 50

L'auteur prévient tout d'abord qu'il emploiera le ton de la causerie ordinaire pour être compris de tout le monde; puis, après quelques critiques assez mordantes dirigées contre les Diafoirus et consorts, il entre aussitôt dans le sujet. Le premier chapitre est une description rapide des principaux symptômes de la syphilis. Le D^r BURET nous explique qu'il a cru nécessaire de décrire succinctement cette maladie complexe pour que le lecteur étranger à l'art médical puisse, tout comme les médecins, s'intéresser à ses recherches historiques et scientifiques, et apprécier la valeur de ses arguments. En somme, c'est une thèse qu'il soutient; tous ses efforts tendent à démontrer que la syphilis est contemporaine des premiers essais de civilisation.

Toutes les légendes, tous les écrits des premiers âges ont été examinés. Bien plus, les ossements de l'homme préhistorique, que chacun peut voir dans les musées spéciaux, viennent ajouter les preuves matérielles aux déductions résultant de l'analyse des textes anciens. Des manuscrits chinois datant de 5.000 ans; des papyrus égyptiens découverts dans les cryptes des pyramides et datant de l'époque pharaonique; les Veddas, littérature sanscrite qui remonte aux temps héroïques de l'Inde (plus de 4.000 ans av. J.-C.); la Bible hébraïque, le Thalmud, dont l'antiquité n'est pas douteuse; des manuscrits japonais trouvés dans une pagode, tout a été fouillé, traduit et expliqué.

Puis nous arrivons à l'époque de Jésus-Christ. Les auteurs Grecs et Romains sont épluchés et donnent lieu à une dissertation des plus attachantes. Les anecdotes des historiens, les jeux de mots des satiriques et épigrammatistes latins ont fourni les éléments les plus précieux pour l'argumentation. Une étude approfondie de la corruption antique et surtout des débauches romaines permet de comprendre les allusions des écrivains de l'antiquité: on y trouve des révélations stupéfiantes sur les mœurs dites patriarcales. Après cette lecture, on peut se demander si tous les citoyens des premiers siècles n'étaient pas des détraqués que leurs aberrations du sens génésique rendaient dignes du cabanon, ou bien si c'est que noire époque inaugure une ère séraphique!

Enfin l'auteur, ne perdant pas de vue le côté pratique, résume en quelques pages la méthode de traitement la plus rationnelle en l'an de grâce 1892.

RAYMOND (D^r PAUL), ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'Académie de médecine, lauréat de la Faculté de médecine. — **Traitement de la syphilis en Allemagne et en Autriche.** In-8 de 80 p. 3 fr.

Ces notes sur le traitement de la syphilis, notes extrêmement précieuses, ont été prises pendant un long séjour de l'auteur en Allemagne et en Autriche. L'Académie de médecine a récompensé cet ouvrage que nous recommandons tout particulièrement aux praticiens.

Envoi franco par la poste contre un mandat

THÉRAPEUTIQUE

QUINQUAUD, médecin des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de médecine. — **Thérapeutique clinique et expérimentale.** In-8 carré de 350 pages environ, avec figures..... 10 fr.

Ceci est de la moelle scientifique. Le savant et infatigable médecin de Saint-Louis n'a pas oublié ses premières études et ses primitives recherches sur la chimie biologique. Il est convaincu que c'est seulement par l'examen et par la critique des réactions obtenues dans le grand laboratoire de l'organisme que la médecine surprendra le secret de guérir. L'observation de la vie est peut-être la meilleure sauvegarde contre la mort. C'est du moins l'idée générale qui ressort de la lecture de ce livre si laborieusement pensé.

Que le lecteur ne s'imagine pas y trouver des fioritures ou des aperçus vagabonds, il se tromperait étrangement. C'est le fait vital enregistré et commenté. C'est l'observation dans sa scientifique nudité et sous son aride sécheresse. Mais combien suggestive est cette lecture! A ceux qui cherchent les secrets du « comment », je conseille de méditer ce volume.

D^r L.-E. M.

BOULOUMIÉ (D^r P.). — **Cours de thérapeutique hydro-minérale.** Trois leçons. In-8 raisin de 130 pages..... 3 fr.

— **Thérapeutique hydro-minérale Vittel,** pratique personnelle, In-8 raisin de 52 pages..... 2 fr.

MALBEC (D^r ARMAND), préparateur des travaux pratiques de Physiologie à la Faculté de médecine de Paris. — **Les sels de Strontium,** étude physiologique et thérapeutique. In-8 de 100 pages..... 3 fr.

BOUGAN (D^r A.). **L'Anthrax,** pathogénie et complication. **Traitement,** par les flèches caustiques au chlorure de zinc..... 3 fr.

LELOUP (CHARLES-ARMAND), — **Le Catha edulis.** In-8 de 90 pages, avec figures..... 2 fr. 50

DAMIENS (D^r A.). — **De l'Ichthyol en injections hypodermiques.** In-8 carré de 40 pages..... 2 fr.

Envoi franco par la poste contre un mandat

VARIÉTÉS

LAURENT. — L'amour morbide. Sixième mille. Etude de psychologie pathologique.

En présence des nouvelles théories des Écoles de psychiatrie et d'anthropologie criminelle, les magistrats se trouvent de plus en plus embarrassés pour juger les crimes passionnels. On ne compte plus les meurtres commis par des maris ou des amants jaloux. Faut-il dans ce cas condamner ou absoudre ? Ou mieux, quelle est exactement la responsabilité ? Le docteur Emile Laurent vient d'essayer de résoudre la question dans un livre fort original qui a pour titre : *L'amour morbide* (1 volume in-8°), et que M. Henry Fouquier, dans une de ses chroniques du *Figaro*, compare aux écrits terribles des prophètes d'Israël. On retrouve dans cet ouvrage le même observateur que dans le livre précédent : *L'anthropologie criminelle*. Observateur implacable qui scrute tout, analyse tout, le D^r Laurent porte le scalpel sur toutes les plaies, il les étale dans toute leur hideur : c'est la part du savant ; puis il les examine et porte le diagnostic et le pronostic : c'est de la part du philosophe, indulgent et doux, compatissant aux misères morales et sociales. Ses livres appellent la miséricorde, et non le châtement.

Voici du reste un extrait de la table des matières.

L'amour harmonique et l'amour morbide. Le paradis de Mahomet et le paradis de Jésus. L'amour morbide dans l'antiquité. Les sortilèges en amour. Origines étiologiques de l'amour morbide. Le syndrome amour. L'amour morbide chez les dégénérés supérieurs. Histoire d'un déséquilibré de l'amour. La cristallisation en amour. L'amour morbide dans la débilité mentale. Histoire de la petite prostituée Anna. L'amour morbide chez les imbéciles. Les érotomanes. L'amoureux de Mlle Van Zandt. Le culte de la Vierge et l'érotomanie religieuse. Le fétichisme en amour. L'amoureux de la main, des yeux, des cheveux. Les voleurs de nattes. La fille aux longues tresses. Les parfums en amour. L'amour azoophilique. Les reliques d'amour. Nonnes du trottoir. L'amoureux des tabliers blancs. Les voleurs de mouchoirs. Les amoureux des statues. Les nihilistes de la chair. Les épouses du Christ. Les amoureux des enfants. La jalousie morbide. Du meurtre par amour. Du suicide par amour. L'amour morbide dans la littérature. Son traitement.

Écrit dans un style élégant et facile, ce livre peut être lu par tous ceux qui s'intéressent aux questions de psychologie. *Toutefois, la mère en défendra la lecture à sa fille.*

Pour le recevoir franco, adresser un mandat de 3 fr. 50 à la Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

CANCALON (D^r A.-A.). — L'Hygiène nouvelle dans la famille. Préface du D^r Dujardin-Beaumetz, membre de l'Académie de Médecine, Médecin de l'hôpital Cochin..... 3 fr. 50

VIENT DE PARAÎTRE

L'inoculation préventive contre le choléra morbus asiatique, par le D^r J. FERRAN, directeur du laboratoire microbiologique municipal de Barcelone. — Traduit par le D^r DUHOURCAU (de Cauterets).

Les travaux récents des médecins russes, MM. Mestchnikoff et Gamaléïa, présentés par M. Pasteur à l'Académie des sciences de Paris, donnent une actualité nouvelle à l'ouvrage du D^r J. Ferran.

Afin d'éclairer le public médical et scientifique sur ce que fut son œuvre, pour rétablir les faits dans leur exactitude, pour répondre aux objections et critiques qui lui furent adressées, le D^r J. Ferran a jugé utile de publier une édition française de son livre. Et pour le mettre à la hauteur de la science actuelle, il l'a revu et notablement augmenté de notes précieuses et de documents inédits.

La traduction en a été faite par un de nos hydrologues pyrénéens, qui connaît à fond l'Espagne, et qui eut le mérite de signaler, le premier, les travaux du D^r J. Ferran dans la presse médicale française.

Au moment où le choléra semble prendre pied définitivement en Europe et peut se présenter de nouveau dans notre pays, la lecture de cet ouvrage sera des plus instructives. En même temps qu'il constitue une page curieuse de l'histoire médicale contemporaine, il étudie une question des plus graves au double point de vue de l'hygiène et des relations internationales, et il en présente une solution nouvelle qui a bien sa valeur et son intérêt.

Un volume illustré de 400 pages. Prix : 7 fr. 50. — Envoi franco contre un mandat de 7 fr. 50, adressé à M. le Directeur de la Société d'Éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, place de l'École de Médecine. — Paris.

Envoi franco par la poste contre un mandat

VARIÉTÉS (Suite)

BIANCHON (D^r HORACE). — Nos grands médecins d'aujourd'hui, Préface de Maurice de FLEURY. Un beau volume in-8 de 500 pages, sur beau pap. orné de magnifiques portraits en sanguine. 10 fr.

Le volume dont nous offrons ci-contre deux portraits-spécimens est de ceux qui doivent figurer dans toutes les bibliothèques de médecins. C'est une sorte de *Pantheon* des célébrités médicales contemporaines.

Les maîtres les plus illustres de la médecine moderne y sont étudiés avec une haute compétence et d'une manière fort piquante par le D^r Horace Bianchon, que ses chroniques médicales au *Temps* et au *Figaro* ont fait connaître et apprécier du grand public.

Sous une forme humoristique anecdotique, parfois malicieuse, toujours impartiale, l'auteur nous donne dans ce livre une véritable histoire de la science et des savants contemporains. Il n'est pas d'ouvrage plus intéressant pour les médecins et pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de la médecine. Tous les praticiens y trouveront l'image très fidèle de leurs anciens maîtres ou de leurs anciens condisciples passés maîtres à Paris ou dans les grandes écoles de province.

Chaque portrait est complété : 1^o par une notice biographique exacte ; 2^o par une bibliographie des principaux ouvrages de chaque maître ; 3^o par un magnifique portrait en sanguine dont l'exécution a été confiée à deux artistes de premier ordre.

Pour donner une idée de l'intérêt de cet ouvrage, il suffira de dire que quelques-uns de ces portraits ayant paru dans le *Figaro* ont été traduits en plusieurs langues et publiés par des journaux étrangers, aux États-Unis et au Canada notamment.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

100 exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon, numérotés à la presse..... 30 fr.
4,000 exemplaires sur beau papier..... 10 fr.

L. DE LEYMARIE, ancien magistrat, avocat à la Cour de Paris. — **Les avocats d'aujourd'hui.**

Cet ouvrage qui contient la série que nous avons brillamment inaugurée par NOS GRANDS MÉDECINS D'AUJOURD'HUI, est appelé à figurer sur toutes les tables du salon des avocats.

On trouvera dans LES AVOCATS D'AUJOURD'HUI les silhouettes d'un grand nombre des avocats en renom de l'époque, rapidement décrites, et des notices biographiques rappelant les principales affaires plaidées par eux, leurs œuvres et la nature de leur talent.

Orateurs, jurisconsultes, avocats d'assises, avocats d'affaires, le Conseil de l'Ordre tout entier et la plupart de ceux qui fréquentent le Palais sont étudiés dans ce volume.

L'ouvrage est expédié franco, broché, contre un mandat postal de la somme de 7 francs 50 adressé à M. le Directeur de la Société d'Éditions Scientifiques à Paris, 4, rue Antoine-Dubois.

Envoi franco par la poste contre un mandat

Portrait du Professeur PAJOT

EXTRAIT DU LIVRE

NOS GRANDS MÉDECINS D'AUJOURD'HUI

(Voir page 37 pour le compte-rendu)



PAJOT (Charles), né le 18 Décembre 1816, à Paris.

DOCTEUR EN MÉDECINE, LE 21 AOUT 1842; — AGRÉGÉ, LE 8 JUI 1853
 PROFESSEUR D'ACCOUCHEMENTS, MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS
 LE 20 DECEMBRE 1863; — PROFESSEUR DE CLINIQUE OBSTÉTRICALE ET DE
 GYNÉCOLOGIE, EN 1863; — PROFESSEUR HONORAIRE, LE 27 DÉCEMBRE 1866
 DIRECTEUR-FONDATEUR DES ANNALES DE GYNÉCOLOGIE ET D'OBSTÉTRIQUE;
 PREMIER PRÉSIDENT ET FONDATEUR
 DE LA SOCIÉTÉ D'OBSTÉTRIQUE ET DE GYNÉCOLOGIE DE PARIS

Cette fois-ci, c'est bien à proprement parler un "profil", qu'il me faut faire, car la très intéressante et remarquable figure du D^r Pajot ne revêt tout son caractère ni de face ni de trois quarts, et jamais assurément peintre ni photographe ne tenterait de le peindre autrement qu'en profil. Vue ainsi, sa tête est, etc...

Portrait du Professeur RENAUT (de Lyon)

EXTRAIT DU LIVRE

NOS GRANDS MÉDECINS D'AUJOURD'HUI

(Voir page 37 pour le compte-rendu)



RENAUT (de Lyon).

Je sais sur lui deux jugements, celui de ses amis, et celui du monde scientifique.

On sait, parmi les médecins, que le D^r Renaud est l'un des plus éminents maîtres de la Faculté de Lyon.

On sait qu'il fut autrefois l'élève de Ranvier et son préparateur au Collège de France; qu'il est professeur d'histologie, et qu'il enseigne l'anatomie générale d'une manière absolument supérieure, avec un grand succès, devant un auditoire toujours nombreux.

On sait qu'il a écrit un fort beau traité d'histologie, rempli de découvertes partielles qui sont à lui, et précédé d'une magistrale préface où ses tendances philosophiques, son esprit généralisateur se donnent libre essor, etc., etc., etc. etc.

Envoi franco par la poste contre un mandat

LES SCIENCES BIOLOGIQUES

A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

MÉDECINE, HYGIÈNE, ANTHROPOLOGIE, SCIENCES NATURELLES, ETC.

Publiées sous la direction de

MM. R. Blanchard, Charcot, Léon Colin, V. Cornil, Duclaux, Dujardin-Beaumetz, Gariel, Marey, Mathias-Duval, Planchon, Trélat, D^r H. Labonne et Égasse, Secrétaires de la Rédaction.

Les Sciences biologiques à la fin du XIX^e siècle, c'est-à-dire médecine, hygiène, anthropologie, sciences naturelles, etc., publiées sous la direction de MM. R. BLANCHARD, CHARCOT, L. COLIN, CORNIL, DUCLAUX, DUJARDIN-BEAUMETZ, GARIEL, MAREY, MATHIAS-DUVAL, PLANCHON, TRÉLAT, LABONNE et EGASSE, secrétaires de la rédaction, forment une des plus sérieuses et des plus intéressantes publications de l'époque.

Écrits par ceux qui marchent en tête du Progrès, par des spécialistes pour chaque branche des sciences, tous les articles donnent un résumé exact de nos conquêtes scientifiques les plus récentes et permettent, aussi bien aux savants qu'aux hommes du monde, de se tenir au courant des questions qui passionnent aujourd'hui tous les lecteurs.

Plus de 1,000 gravures originales illustrent le texte et mettent ainsi cet ouvrage au niveau des publications les plus répandues.

Cette publication forme un magnifique volume in-8^o grand jésus, imprimé à deux colonnes, d'environ 800 pages.

Prix du volume broché 32 fr.
— — relié avec dorures 35 fr.

Envoi franco par la poste contre un mandat

PETITE ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE

Collection de volumes in-18 raisin, cartonnés à l'anglaise, à 3 francs.

VOLUMES DÉJÀ PUBLIÉS

1. — Hygiène de l'oreille, soins préventifs contre les affections auriculaires, avec 5 figures dans le texte, par le D^r MOUNIER.
2. — L'art d'administrer les médicaments aux enfants, par le D^r Paul CORNET.
3. — Abus de l'hygiène et des médicaments, ou Moyens anti-hygiéniques de se conserver la santé, par le D^r Jacques NATTUS.
4. — Guide pratique pour le traitement des maladies de l'oreille, par le D^r J. BARATOUX, avec 43 figures dans le texte.
5. — L'hygiène et le traitement du diabète, par le D^r MONIN.
6. — Guide pratique pour le traitement des névroses, par le D^r LAURENT.
7. — Les teignes, leur traitement, par le D^r BÛTTE, de l'hôpital Saint-Louis.
8. — Hygiène et salubrité de l'école, ou *Traité d'hygiène scolaire*, par le D^r Raoul LAFON.
9. — Hygiène et traitement de l'Arthritisme, par le D^r Maxime LEJEUNE.
10. — Hygiène des Fiancés, par le D^r J. NATTUS.
11. — Les accidents de la première dentition, par P. POINSOT.
12. — Hygiène et traitement des maladies de la peau, par le D^r E. MONIN.

Lille. — Imprimerie LE BIGOT frères.

Emile Leveau

L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

ET LES

NOUVELLES THÉORIES DU CRIME

D^R ÉMILE LAURENT

L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

ET LES

NOUVELLES THÉORIES DU CRIME.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE ET TRÈS AUGMENTÉE

AVEC NOMBREUX PORTRAITS HORS TEXTE DE CRIMINALISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES

PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

4, rue Antoine Dubois, 4

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

DU MÊME AUTEUR

- Les habitués des prisons de Paris, in-8° avec fig. et planche (Préface du D^r LACASSAGNE, de Lyon). 10 fr.
- L'amour morbide, in-12, 6^e édition..... 3 fr. 50
- Les suggestions criminelles, in-8° avec portraits. 2 fr. 50
- L'année criminelle, 2^e édition (1889-1890), in-12 avec portraits (Préface de TARDE)..... 3 fr. 50
- L'année criminelle, 1891, in-12, avec portraits (Préface de GARRAUD)..... 3 fr. 50
- Les maladies des prisonniers, in-8° avec deux planches 4 fr. »
- Le nicotinisme, in-12, avec portraits (Couronné par la Société contre l'abus du tabac)..... 3 fr. 50
- Guide pratique pour le traitement des névroses. Un volume de la Petite encyclopédie médicale), cartonné à l'anglaise..... 3 fr. »
- Gynécomastes et hermaphrodites, in-8° avec fig. 5 fr.

N.-B. — Ces ouvrages sont adressés *franco* par la Société d'Éditions Scientifiques, à toute personne qui en fera la demande accompagnée d'un mandat-poste.

PRÉFACE

En écrivant cette étude, je ne me suis pas proposé d'émettre des idées personnelles, d'apporter des faits nouveaux : j'ai simplement voulu donner un résumé accessible à tous des données les plus précises sur ce qu'on pourrait appeler la science nouvelle.

L'anthropologie criminelle est encore une science jeune, mais elle repose déjà sur des bases solides, et elle promet d'être féconde en résultats pratiques. Les recherches de l'école positiviste éclairent d'un jour particulier les abîmes de la criminalité.

Mais les théories nouvelles sont encore peu répandues dans le grand public, qui n'ose en aborder la lecture dans les traités techniques et n'en reçoit qu'un écho souvent faussé par les journaux. Elles restent l'apanage d'un

petit cénacle de savants. J'ai cru que, dans l'intérêt de la société, il serait bon de les répandre.

Ce n'est donc qu'une œuvre de vulgarisation que j'ai voulu tenter. Une première édition, enlevée en quelques mois, semble indiquer que le public a apprécié mon idée.

C'est un encouragement à faire mieux.

Dans cette seconde édition, je me suis un peu complété, exposant aussi clairement et aussi succinctement que possible les recherches et les idées de chaque école, m'abstenant avec la plus grande impartialité de critiques approfondies. Il ne m'appartient pas de juger les maîtres.

J'ai cherché en outre à rendre à chacun l'idée ou la découverte qui lui étaient dues. Pourtant si quelques savants se trouvaient oubliés, je les prierais de s'en prendre non pas à ma mauvaise volonté, mais à mon érudition mise en défaut.

Paris, juillet 1893.

ÉMILE LAURENT.

CHAPITRE PREMIER

Historique

La question des criminels a préoccupé les penseurs de tous les temps et de tous les pays. Mais on s'était plutôt attaché à l'étude sociologique du criminel; on s'était peu préoccupé du criminel pris individuellement. On avait peu analysé cet être complexe et étrange, cette anomalie dangereuse; on l'avait envisagé bien plus par rapport aux autres que par rapport à lui-même. On s'était surtout attaché à se défendre contre lui et à l'éliminer sans chercher sérieusement à l'amender et encore moins à le moraliser.

Depuis quelque temps, un certain nombre de savants ont pris une autre voie. Sans

nier la valeur des études de sociologie criminelle, ils ont pensé qu'il serait plus humain de reporter un peu leurs regards sur ces rebuts de notre société. Leurs études n'en seront pas moins utiles à la société qu'au criminel pris individuellement, au contraire. Autrefois on rejetait impitoyablement le criminel comme un membre gangrené, irrémédiablement perdu et condamné. C'était une branche malade de l'arbre social; on la coupait et on la jetait au feu. Il fallait avant tout préserver la vitalité du tronc et assurer la vigueur des autres pousses.

Les criminalistes modernes ont pensé, avec juste raison, que pour enfermer ou pour pendre un homme, quelque mauvais et dangereux qu'il fût, il suffisait d'être plus fort que lui. Mais, pour l'amender et le moraliser, il faut être meilleur.

Il s'est alors formé une jeune école de chercheurs qui ont étudié le criminel comme un malade et qui cherchent à le guérir. C'est simplement l'histoire de cette école que je voudrais esquisser en quelques lignes.

II

L'anthropologie criminelle — puisqu'on l'appelle ainsi (1) — est encore une science jeune où nous marchons à tâtons dans l'ombre. Ses premières recherches datent au plus de vingt ans.

Esquirol et Morel, en créant presque la psychiatrie ébauchée par Pinel; Broca, en jetant les bases de l'anthropologie; Orfila et Tardieu, en étudiant la médecine légale, avaient déjà préparé les voies. Mais on peut dire que Césaire Lombroso a été le véritable initiateur de cette science nouvelle, lorsqu'il publia, en 1871, la première édition de *L'uomo delinquente*. Lombroso est un chercheur enthousiaste qui nous a ouvert la voie. C'est une justice à lui rendre. Mais cela ne saurait nous faire oublier, comme dit si bien G.

(1) Quelques-uns ont contesté l'à-propos de cette appellation. Sans doute école de criminologie serait peut-être plus exact. Mais à quoi bon changer un terme déjà adopté et compris de tous?

Tarde, « cette absence de méthode, cette insuffisance de critique et cette complication désordonnée de faits hétérogènes, ce penchant à prendre pour la preuve d'une règle une accumulation d'exceptions, enfin cette précipitation nerveuse de jugement et cette obsession d'idées fixes, je veux dire d'idées filantes, qui se remarquent dans tous ses écrits. »

Pourtant ce novateur passionné a réussi à faire école.

Enrico Ferri, avec ses *Nuovi orizzonti del diritto penale*, a complété l'œuvre du maître au point de vue sociologique, pendant qu'un jeune magistrat, qui est en même temps un fin logicien, le baron Garofalo, s'est efforcé de conduire la doctrine au point de maturité juridique, apparente plus que réelle, dit encore Tarde, où les réformes à tenter se formulent d'elles-mêmes. Sa *Criminologie* est une des meilleures productions de l'école italienne.

Lombroso a encore groupé autour de lui toute une phalange d'hommes distingués, dont les recherches remplissent les pages de l'*Archivio di Psichiatria*, organe périodique de la *nuova scuola*. Citons : Virgilio Morselli,

Sergi, Puglia, Ottolenghi, Frigerio, Laschi, Marro, Zucarelli, Rossi, etc.

Napoleone Colajanni, avec sa *Sociologia criminale*, a soutenu la thèse socialiste, qui est précisément le contre-pied de la thèse naturaliste.

III

En France, Lacassagne a suivi un des premiers le professeur de Turin, moins en disciple qu'en émule. Des essais sur les tatouages des criminels, sur la criminalité des animaux, sur le calendrier criminel, ont éveillé l'attention. Il fonda à Lyon les *Archives de l'anthropologie criminelle* et, lui aussi, il ne tarda pas à faire des élèves : Kocher, Bournet, Raux, Corre, etc. Ce n'est que pour lui payer ma dette de reconnaissance que je rappellerai ici que c'est sous son inspiration que j'ai entrepris et publié

Les habitués des prisons de Paris dont il a bien voulu se faire le préfacier (1).

G. Tarde, avec sa *Criminalité comparée* et sa *Philosophie pénale*, a fait la part de l'élément sociologique dans l'étiologie du crime, et condensé dans une magnifique synthèse philosophique les données de la science nouvelle.

H. Joly et A. Guillot représentent en France l'école spiritualiste, et ne veulent voir dans le crime qu'un fait d'ordre purement moral.

H. Joly surtout, dans une sorte de trilogie, a envisagé la criminalité sous toutes ses faces. Dans un premier volume, *Le crime*, il a soutenu que le crime est presque toujours un fait d'entraînement graduel, débutant par le vice, continuant par le délit, s'accroissant, s'accéléralant, se répandant indéfiniment par l'association irrégulière et malfaisante.

Dans un second volume, *La France criminelle*, il a cherché à démontrer comment l'agent par excellence de l'association criminelle est le déclassement qui fait sortir tant

(1) Je tiens à rappeler ici à M. Lacassagne que depuis plusieurs années déjà il nous promet une étude d'ensemble sur les criminels. Ce volume, il le doit à ses amis et à ses élèves. Nous l'attendons.

d'individus de la place qu'ils occupent ou auraient dû occuper dans l'organisation de la société stable et laborieuse.

Dans un troisième et dernier volume, *Le combat contre le crime*, il aborde résolument le redoutable problème de la répression et surtout de la moralisation.

Enfin M. A. Bertillon, en découvrant la méthode d'identification anthropométrique, a rendu à la science pénale un immense service.

IV

En Angleterre, Thomson et Maudsley, Hack Tuck, Havelocq Ellis, ont apporté de sérieux appoints à l'étude de la psychologie criminelle.

En Autriche, Benedikt a fait de consciencieuses études sur le crâne des criminels, leur sensibilité, leur résistance à la douleur.

En Russie, nous trouvons la belle monographie de Pauline Tarnowski sur les voleuses et les prostituées, et les recherches si appro-

fondies sur les enfants criminels de Dimitri Drill, avocat et publiciste distingué.

Faut-il encore citer en Hollande von Hamel, en Espagne Alvarez Taladriz, le directeur de la *Revista de Anthropologia criminal* ?

V

L'anthropologie criminelle fait lentement et sûrement son chemin. En 1885, un premier Congrès tenu à Rome a réuni un grand nombre de savants de tous les pays. Lacassagne y a vigoureusement battu en brèche les idées de Lombroso.

Un second Congrès eut lieu à Paris en 1889. Les savants accoururent de toutes parts et plus nombreux encore.

Les hypothèses de Lombroso ont eu peine cette fois à résister aux critiques : « le prétendu type criminel est sorti de là bien estropié, ou plutôt réduit à l'état de fantôme en train de s'évanouir. » Et c'est là, selon Tarde, un résultat dont il faut se féliciter : « Une science naissante doit considérer comme

un gain la perte de ses chimères, qui auraient pu égarer ses débuts. Il est temps de remplacer les ombres par des corps et les conjectures par des certitudes. Aussi le résultat le plus net du congrès de 1889 est d'avoir mis en lumière la prépondérance des causes sociales du délit et, par suite, l'urgence de traiter l'anthropologie criminelle comme une psychologie avant tout et une sociologie criminelle. »

Un troisième congrès s'est tenu à Bruxelles en 1892. L'école italienne tout entière s'est abstenue et ne s'y est fait représenter par aucun de ses membres. C'est plus que l'aveu d'une défaite.



A LA MÊME SOCIÉTÉ

Envoi franco contre un mandat.

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE DE PHYSIOLOGIE

NOUVELLE COLLECTION DE VOLUMES IN-8° ECU

Couverture jaune, titre rouge, à 3 fr. 50 le volume

LAURENT (D^r Emile), ancien interne à l'infirmerie centrale des prisons de Paris. — **L'AMOUR MORBIDE**. Étude de pathologie psychologique.

Du même. — **LE NICOTINISME**. Volume illustré de portraits.

MARTIN (D^r Em.), ex-médecin-major à l'École Polytechnique et de la légation de France en Chine, Lauréat de l'Académie de médecine. — **L'OPIUM, SES ABUS**. Mangeurs d'opium, Fumeurs d'opium et Morphinomanes.

DAVID (D^r J. F.), traduit de Lloyd Tuckey. — **THERAPEUTIQUE PSYCHIQUE** ou traitement par l'hypnotisme et la suggestion.

PETITE ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE

Collection de volumes in-18 raisin, cartonnés à l'anglaise, à 3 francs.

VOLUMES DÉJÀ PUBLIÉS

1. — **Hygiène de l'oreille, soins préventifs contre les affections auriculaires**, avec 5 figures dans le texte, par le D^r MOUNIER.
2. — **L'art d'administrer les médicaments aux enfants**, par le D^r Paul CORNET.
3. — **Abus de l'hygiène et des médicaments, ou Moyens anti-hygiéniques de se conserver la santé**, par le D^r Jacques NATTUS.
4. — **Guide pratique pour le traitement des maladies de l'oreille**, par le D^r J. BARATOUX, avec 43 figures dans le texte.
5. — **L'hygiène et le traitement du diabète**, par le D^r MONIN.
6. — **Guide pratique pour le traitement des névroses**, par le D^r LAURENT.
7. — **Les teignes, leur traitement**, par le D^r BUTTE, de l'hôpital Saint-Louis.
8. — **Hygiène et salubrité de l'école, ou Traité d'hygiène scolaire**, par le D^r Raoul LAFON.
9. — **Hygiène et traitement de l'Arthritisme**, par le D^r Maxime LEJEUNE.
10. — **Les accidents de la première dentition**, par P. POINSOT.
11. — **Skiascopie applicative à l'Examen des conscrits**, par le D^r BILLOT.
12. — **Hygiène des Fiancés**, par le D^r J. NATTUS.

Lille — Imprimerie LE BIGOT frères.